
3 1761 06636939 8





L'APPEL

DES

INTELLECTUELS

ALLEMANDS

DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

Histoire de Savoie, des origines à l'annexion. Un vol. in-16 double-colombier de XI-400 pages (avec 8 planches de photogravures et 1 carte hors texte) . . . . 5 fr.
Les Préjugés ennemis de l'Histoire de France. Deux volumes in-18 de 282-300 pages, chacun. . . . . 3 fr. 50
Veuillot. Un volume in-16 de 300 pages . . . . 3 fr. 50
L'Action libérale dans les élections. Un vol. in-16 double-couronne de 312 pages . . . . 3 fr. 50

La Souricière. Roman, in-16. Perrin, éditeur.
Prolégomènes à l'Esthétique. In-8°, à la librairie des Saints-Pères.
Le Primatice, peintre, sculpteur et architecte des Rois de France. In-8°. Leroux, éditeur.
Benvenuto Cellini à la Cour de France. Recherches nouvelles. In-8°. Leroux, éditeur.
French painting in the XVI. century. In-16 illustré. Duckworth, éditeur à Londres.
Les Impostures de Lenoir. In-16. Sacquet-Schemit, éditeur.
Critique et controverse sur différents points de l'Histoire des Arts. In-16. Schemit, éditeur.
Fontainebleau. In-8° illustré. Laurens, éditeur.
L'Hôtel des Invalides. In-18 illustré. Laurens, éditeur.
Les Primitifs Français. In-12 illustré. Laurens, éditeur.
Portraits des Rois et des Reines de France. In-16 illustré. Bureaux de *l'Action Française.*
L'Hôtel Lauzun. Recueil de planches. In-folio. Eggimann, éditeur.
Histoire de la Peinture française au XIXe siècle. In-8° illustré. Delagrave, éditeur.
Impression d'un Révoqué. In-16. Librairie des Saints-Pères.
La Vie et les Bonnes Œuvres du Commandant Chatelain. In-16. Librairie des Saints-Pères.
Choix des Moralistes français du XVIIe, du XVIIIe et du XIXe siècles. In-16. Poussielgue, éditeur.
Extraits de Voltaire et des Principaux prosateurs du XVIIIe siècle. In-16. Poussielgue, éditeur.
Les Maîtres de la Contre-Révolution au XIXe siècle. In-16. Librairie des Saints-Pères.

EN COLLABORATION :

La Basse Normandie (Guide artistique et pittoresque). In-16. Delagrave, éditeur.

LA GUERRE DE 1914

LOUIS DIMIER
GRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ, DOCTEUR ÈS LETTRES

L'APPEL DES INTELLECTUELS ALLEMANDS

TEXTES OFFICIELS ET TRADUCTION
AVEC PRÉFACE ET COMMENTAIRE

> N'allez pas croire que toute cette ardeur et tout ce travail soient pour la science... Par delà la science, l'Allemand voit la patrie... ou tout au moins faut-il que son érudition marche de concert avec les ambitions nationales, avec les convoitises ou les besoins du peuple allemand.
>
> FUSTEL DE COULANGES.

> Le cuistre aide le reître.
>
> VICTOR HUGO.

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE
11, RUE DE MÉDICIS, PARIS
MCMXV

NOUVELLE ÉDITION
3e mille

Il a été tiré de cet ouvrage

Six exemplaires sur Vergé d'Arches, numérotés

AVANT-PROPOS

L'Appel que les intellectuels allemands se sont vantés d'adresser au monde civilisé, signant au nombre de quatre-vingt-treize l'apologie de la guerre menée par leur nation contre une partie de l'Europe, mérite d'être conservé.

D'abord nous avons dans cet appel ce que l'Allemagne savante a pensé nous opposer de plus fort. De plus, les sentiments qui se peignent dans ce document, les idées qui s'y font jour, l'intention qui l'a dicté, la confiance qui l'inspire, composent un parfait portrait des sphères intellectuelles allemandes. En possédant ce document dans un livre, le lecteur sera mis à même de conserver une peinture fidèle de l'Allemagne intellectuelle, en même temps que le résumé

des arguments qu'elle nous oppose. Pour bien marquer le premier objet j'ai cru utile de joindre à cette pièce une préface où se trouvent dégagés les traits de l'Allemagne oratoire et savante; quant aux arguments, on les trouvera repris et examinés en détail dans la réfutation qui fait suite à l'Appel.

Cette réfutation était indispensable. Quelques personnes diront peut-être que la protestation exprimée dans l'Appel se détruit par sa propre faiblesse, par le défaut complet de preuves, par la gratuité ingénue des dénégations qu'elle étale. En France, le morceau ne saurait recevoir d'autre accueil que le mépris. Mais il n'est pas destiné qu'à nous. Quelque mépris qu'en fassent également nos alliés, il y a les nations neutres, à qui la protestation s'adresse. Il y a la Suisse, l'Italie, la Hollande, le Danemark, la Suède, les États-Unis. Nous sommes mauvais juges de l'effet que la protestation peut produire chez ces différentes nations, où les faits contestés par elle sont moins connus, où le témoignage allemand peut paraître moins suspect, où son mode d'expression peut trouver plus d'écho dans les dispositions et les mœurs. Pour nous défendre de ce

côté, le simple mépris ne peut suffire. Aussi voit-on que nos Académies ne se sont pas crues dispensées de répondre. Elles l'ont fait, il est vrai, en termes brefs : l'Académie Française avec une netteté et une justesse particulières. Les ripostes émanées de la Sorbonne et de nos Universités, ont donné plus d'explication. Surtout celle de l'Université catholique de Paris a porté haut l'honneur de la défense française, par la lucidité de l'exposition, l'élévation du point de vue, l'autorité du blâme et des condamnations.

Comme réfutation de l'Appel, j'aurais pu donner ces différentes réponses, ou extraire ce qu'elles ont de plus direct ou de plus fort. J'ai cru ne pas manquer à la considération qu'elles méritent, en reprenant l'œuvre sur nouveaux frais et en la poussant à un plus grand détail que ces réponses elles-mêmes n'ont fait.

La réponse qu'on trouvera ici est divisée en articles qui correspondent à chacun de ceux dont l'Appel lui-même est composé. A chacun de ces articles elle oppose des faits précis, et des textes formels tirés des documents diplomatiques ou de témoignages qui font foi. Les démonstrations qui s'ensuivent valent donc pour n'importe quel

lecteur, appartenant à n'importe quel pays.

Puisse ce petit livre ainsi conçu servir utilement la France. Puisse-t-il, tandis qu'une jeunesse héroïque verse son sang sur les champs de bataille, témoigner, de la part de ceux qui furent ses maîtres, un zèle égal pour la patrie.

Tous les jours les lettres que ces jeunes gens nous écrivent montrent à quel point leur vaillance demeure associée aux efforts menés dans le domaine de l'esprit pour le rétablissement de la grandeur française. Puissent les lignes qu'on va lire travailler dans ce domaine au salut commun.

L'APPEL

DES

INTELLECTUELS ALLEMANDS

I

L'Appel des intellectuels allemands porte la date du 3 octobre. Un certain nombre de personnes l'ont reçu, dans les divers pays du monde, imprimé sur quatre pages in-4°, dans autant de langues qu'on l'a cru nécessaire. Le 4, il a paru dans les journaux d'Allemagne. Le 10, l'*Action française* l'annonçait au public français. Charles Maurras en donnait des extraits d'après les journaux italiens, accompagnés d'un premier commentaire. Le 13 octobre, le *Temps* en donna la version française officielle : le 16, la liste complète des signatures fut publiée par le même journal.

Le texte du morceau explique son but. Ce qui le rendit nécessaire fut l'émotion soulevée par les violences dont les armées allemandes se trouvèrent porter l'accusation, après deux mois de guerre, devant toute l'Europe et devant le monde entier. La plus sensible

de ces violences était le sac de Louvain, accompli dans les derniers jours d'août.

Il est impossible de fixer la part du gouvernement allemand dans l'initiative dont cette pièce est l'effet. Le chancelier, l'empereur, le prince héritier, peuvent en avoir donné l'idée, ou sollicité l'exécution. Dans un pays où autant qu'en Allemagne la pensée a coutume de se mettre au service du gouvernement, est-il croyable qu'un document, où les noms d'Harnack et de Bode paraissent en tête de file, n'ait pas été suggéré d'en haut?

Cela ne fait pas qu'il n'ait son propre caractère, celui de document façonné par des professeurs. Il faut le considérer comme pièce officielle, mais comme pièce officielle de l'Allemagne pensante. C'est proprement le témoignage de l'appui sur lequel l'Empire peut compter de la part de ses savants rassemblés. La Germania du Niederwald, la race et la puissance allemandes, y apparaît au milieu d'une garde formée de ses Universités.

Étroite union! Jamais on ne vit le monde de la science et des productions de l'esprit afficher davantage la solidarité avec des armées et des princes, avec toute une nation debout, respirant la guerre et l'extermination.

Que dire de cette solidarité? est-ce patriotisme? est-ce abus? La question est vaine, si on la pose en général. Tout dépend de ce que vaut la nation et les princes, de ce que vaut la guerre qu'ils soutiennent. Tout dépend du point particulier pour lequel l'aide

de ces savants est réclamée ; tout dépend de ce que ces savants trouvent à dire. J'imagine très bien pour ma part le discours ardent et substantiel que des savants français pourraient signer contre l'Allemagne dans la guerre présente, discours aussi solidement fondé en principe que vigoureusement illuminé par les remarques les plus actuelles. Et rien ne serait si beau, si conforme à l'honneur de notre pays.

Quand, le 27 octobre 1870, Fustel de Coulanges adressait à Mommsen sa réponse : *l'Alsace est-elle allemande ou française?* que, le 18, il écrivait *à Messieurs les ministres du culte évangélique du roi de Prusse*, que, le 1er janvier 1871, il signait le fameux article sur *la Politique d'envahissement*, ces trois écrits parus en pleine guerre et menant dans l'ordre intellectuel la même action que nos armées en campagne, étaient vraiment dignes de la France et de cette portion du monde qu'on nomme l'humanité. L'article sur *la Manière d'écrire l'histoire en France et en Allemagne*, paru en 1872, vint couronner ce chapitre patriote des œuvres du grand historien : chapitre dont l'information choisie, la philosophie, la méthode, le style, formaient le plus grand contraste avec le ton et le système des intellectuels allemands.

Cependant Fustel faisait en cela ce que ces derniers prétendent faire, jetant l'autorité de la science dans la balance des armes, s'adressant à l'intelligence qui les dirige, qui leur répond, qui forme les desseins auxquels leur triomphe confère la réalisation. Fustel

faisait comme ces intellectuels; mais c'était un Français travaillant pour la France, à l'appui d'un dessein français et selon la méthode qu'on enseignait en France : ce qui signifie autant de différences que de mots. Nous allons voir dans ce qui suit l'instinct allemand, travaillant aux ordres de la conquête allemande, sous l'enseigne des savants allemands.

L'accueil que le monde fait et fera à ce morceau dépend de bien des éléments divers; en France il a produit déjà le résultat de dessiller les yeux de ceux qui se flattaient que les hommes de cabinet de l'Allemagne ne pourraient approuver les excès de son armée. On avait dit qu'ils les blâmeraient, on l'avait répété, parfois avec un ton d'aigreur dirigé contre ceux qui, connaissant l'Allemagne, ne pouvaient se faire d'illusion à cet égard.

Le cas est à la fois moral et métaphysique. A quelque profession qu'ils appartiennent, les Allemands ne sont pas d'un caractère à faire des réserves sur quelque chose que ce soit, qui les sert et nuit à l'ennemi. De plus, loin qu'on ait dû s'attendre en cette affaire à ce que l'action nationale et militaire laisse derrière elle l'action intellectuelle, il ne serait pas même juste de dire qu'elle l'entraîne et l'emmène à sa suite. Comme l'a très bien remarqué un écrivain du parti radical, M. Georges Lecomte, ce n'est pas ici l'intellectuel qui suit et accompagne le militaire; tout au rebours, l'intellectuel va devant.

Dans l'histoire de la création de la patrie alle-

mande moderne, c'est un fait constaté que le facteur de la politique et des armes ne vient qu'en second. Avant de devenir une réalité par les conseils et l'armée du roi de Prusse, l'unité allemande avait été rêvée et inventée par des philosophes, par Fichte, dont les *Discours à la Nation Allemande,* prononcés en 1809, en contiennent la théorie. Oui, des systèmes sont à l'origine des forces que nous voyons se développer aujourd'hui : systèmes empreints de ce que l'esprit de système a de plus fragile et de plus faux. Mais d'une part l'impulsion que donnaient aux volontés l'égoïsme et l'avidité allemande, d'autre part l'enthousiasme versé par une métaphysique aussi arrogante qu'obscure, mirent au monde la matière flottante au moyen de laquelle Bismarck devait forger l'État allemand.

Qu'on ne s'étonne donc pas que des métaphysiciens, des docteurs, des critiques prennent la défense de ce que la critique, la métaphysique, la science ont inventé. Qu'on n'oppose pas, comme trop de Français sont portés à le faire, profession savante et barbarie. Il y a un genre de barbarie qui se développe dans le plan de la science, et les savants allemands nous en offrent l'exemple. Une part de cette barbarie consiste dans la profession des doctrines qui soutiennent l'unité allemande ; une autre dans le caractère qu'étale la controverse de ces savants et leurs exhortations, et c'est celle-là que l'appel en question nous découvre.

Je vais en expliquer les traits.

II

Dans le document qu'on va lire, ce qui se fait remarquer d'abord, c'est d'une part la faiblesse des raisons alléguées, de l'autre une extrême véhémence dans l'expression des sentiments. La part offerte à l'intelligence est petite; au contraire l'effort destiné à produire l'émotion tient toute la place.

Le contraire eût paru raisonnable, puisqu'il s'agit de convertir des lecteurs supposés prévenus contre l'Allemagne, en différents endroits du monde entier. Les sentiments sont ce qui diffère le plus d'homme à homme et de peuple à peuple; au contraire la raison est commune à tous. Un argument vrai et présenté clairement, un fait prouvé, se font recevoir partout; tandis que l'appel au sentiment ne réussit qu'autant que les mœurs et les humeurs y correspondent, et cette condition change avec les nations et les provinces. Comment donc une pièce destinée au genre humain en général s'adresse-t-elle à ce qu'il y a d'incertain et d'inégal dans l'homme, et néglige-t-elle ce qu'il a de constant?

La surprise que cela cause augmente quand on fait réflexion que cet appel émane de gens de science et d'étude, d'*intellectuels*, comme on aime à les nommer. Comment se fait-il que ces intellectuels donnent si peu à l'intelligence?

Ils ne devraient s'être mis en mouvement que pour

cela : pour démontrer, prouver, discuter, réfuter. Au contraire, la pièce qu'ils signent vise à peu près uniquement à impressionner et à toucher. Des théologiens, des chimistes, des professeurs de droit, des philosophes et des linguistes nous devaient des principes et des faits ; et ce que nous trouvons sous leur plume, ce sont des mouvements d'éloquence, des apostrophes et des figures.

Quoi ! dans une circonstance qui demande surtout qu'on prouve, ces hommes, dont c'est le métier de prouver, s'attachent presque uniquement à émouvoir ! Quel manque de jugement ! quelle erreur !

Voilà la réflexion doublement motivée qui s'impose aux lecteurs de l'Appel des intellectuels allemands. Je dis, au lecteur non allemand, puisque, la pièce étant issue d'Allemagne, il est à croire que sa façon ne cause pas de surprise dans ce pays. Mais partout ailleurs, en France, en Angleterre, en Russie, en Suisse, en Italie, en Amérique, en Suède, au Danemark, au Portugal, en Hollande, en Espagne, en Serbie, au Japon, partout où les hommes réfléchissent, il y aura des esprits pour s'étonner.

On s'étonnera qu'ayant pris soin de répéter six fois la formule « il n'est pas vrai : *es ist nicht wahr* », afin de renforcer la dénégation qu'ils opposent aux reproches encourus par l'Allemagne, les intellectuels allemands se soient si peu souciés d'appuyer de bonnes raisons chacune de ces dénégations.

Ils ont voulu mettre le démenti en évidence ; ils

l'ont frappé comme un coup de marteau en tête de chaque paragraphe : cependant à peu près rien ne soutient ce démenti. Les « documents authentiques, » sont allégués, sans qu'ils disent lesquels. « Nous avons la preuve irrécusable... » disent-ils. Où cela ? « Aucune indiscipline, aucune cruauté n'accompagne la guerre que nous faisons » ; mais on a soin de ne répondre à aucun des faits rapportés de toutes parts.

Je n'exigerais pas qu'on cite les pièces probantes, mais je voudrais au moins qu'on y renvoie. Ils peuvent dire que la place leur manque pour faire valoir toutes leurs raisons : mais il fallait au moins que quelques-unes fussent produites, sur les points essentiels, et mises en bonne lumière, ne fût-ce que pour donner l'idée de la façon dont ils s'y prennent, et dont se forment chez eux les convictions qu'ils ont l'ambition de faire partager.

Les esprits s'étonneront, dis-je, hors d'Allemagne, que, si négligents en fait de démonstration, si pauvres d'arguments, si avares de lumières, les intellectuels allemands se montrent si prodigues d'ornements, si appliqués à toutes les ressources des séductions du sentiment dans tous les genres.

Pour commencer, quelle rhétorique pompeuse ! « La bouche d'airain (*eherne Mund*) des événements » ; « notre voix, messagère (*Verkuenderin*) de la vérité » ! Il est vrai que la langue allemande prête à cela, et qu'ils ne l'ont peut-être pas fait exprès. Cela coule de source. Mais ce n'est pas en vertu du

génie de la langue et de l'entraînement du discours, que la pièce se termine par cette adjuration dramatique : « Croyez-nous : *glaubt uns* » et le reste.

Cette adjuration est composée, soignée, brossée, limée, parée, comme un cinquième acte de *Guillaume Tell*. Les répétitions, les métaphores, les prosopopées, s'y pressent. Et ce qui ne laisse aucun doute sur la peine qu'on y a dépensée, c'est que toute cette évocation lyrique est fourrée de trucs d'avocat. En même temps qu'on y fait le possible pour attendrir, on se flatte de plaire et d'entraîner, au moyen de certains noms d'hommes, qui jouent le rôle d'appât. Il y en a pour plusieurs professions : pour les humanistes, à qui Goethe fait signe; pour les musiciens c'est Beethoven ; pour les philosophes, Kant : ces trois noms, dis-je, sont mis là comme des miroirs à alouettes, pour attirer leurs confrères dans les filets de l'Allemagne. Ah ! les malins ! La ficelle est grosse et se voit ; cela n'empêche pas qu'on a mis de l'art à la placer.

Que conclure de tout cela ? Évidemment que les Allemands n'ont pas le respect de l'intelligence, du fait établi, de la démonstration, dont on leur fait honneur en général ; que, quand un sujet les gêne ou pour toute autre cause, ils ne font pas conscience de recourir aux seuls prestiges du sentiment. L'approbation dont ils ont besoin, pour peu qu'ils sentent de résistance dans le cerveau de leurs lecteurs, pour peu qu'ils imaginent de lenteur et d'embarras à l'obtenir

du sain jugement des hommes, ils vont la demander à leurs nerfs.

Cela n'est pas du tout philosophique, scientifique, *wissenschaftlich*, comme ils disent. Cela les met dans une infériorité dont l'aveu justement leur échappe dans ce morceau.

Voyez-les écrire ceci : « Nous ne pouvons arracher des mains de nos ennemis l'arme empoisonnée du mensonge ; mais nous pouvons crier au monde qu'ils commettent contre nous le crime de faux témoignage. » Vraiment ! Ne vaudrait-il pas mieux faire en sorte que cette arme fût impuissante entre les mains de leurs ennemis ? Crier est bien, mais si l'ennemi continue de frapper et qu'il blesse, autant vaudrait que les intellectuels se tussent. Cela ferait un effet dramatique de moins, mais est-ce un tel effet qu'il cherchent ? est-ce à contempler un tel effet qu'ils osent convier le « monde civilisé » ? Le monde civilisé a de plus pressants soucis.

Que de paroles inutiles ! Nous visons au vrai. Le vrai s'obtient par la preuve. Un Français, ou tout homme raisonnable dirait : « Je rendrai vain le mensonge de mon ennemi ; je ferai que cette arme se brise entre ses mains, en démontrant qu'il a menti. » L'Allemand dit : « Je ne peux pas l'empêcher, je n'ai pas de preuves, mais je vais toujours crier. » Et il crie.

III

On a souvent dépeint le servilisme des Allemands. C'est un trait connu de leur caractère. Il n'y a pas de peuple au monde qui ait moins de fierté. M. l'abbé Wetterlé sent cela parfaitement, quand il dit que l'Allemand manque d' « individualisme ». Pris au sens essentiel, l'individualisme n'est pas ce dont manque l'Allemand ; mais la fierté personnelle, la fierté de l'individu, lui fait absolument défaut. Cela n'empêche pas qu'il n'ait beaucoup d'orgueil, un orgueil outrecuidant et sot. La fierté et l'orgueil sont deux. L'une est le sentiment de la grandeur réelle ; l'autre n'est qu'une prétention de la posséder. La vanité est un troisième caractère ; elle se satisfait de petites choses, elle donne du poids à des sottises. La vanité se trompe sur la qualité de l'objet, l'orgueil se trompe en croyant posséder ce qu'il n'a pas.

L'Allemand donc commet cette erreur ; mais il ne la commet pas avec tranquillité, dans le contentement d'une illusion parfaite. Chez lui l'idée de posséder la grandeur est agitée et inquiète. Le sentiment d'une infériorité réelle y est mêlé. Peut-être ce sentiment naît-il du souvenir d'un long abaissement, peut-être est-ce un défaut de courage à s'estimer, peut-être cela vient-il d'une vue de ce que les autres peuples ont au-dessus de lui. Cette vue serait louable en soi ; on ne doit pas oublier que chez

l'Allemand d'autrefois elle a produit d'heureux effets, quand par exemple l'Allemagne de la Renaissance, tenant modestement son rôle de candidate à la culture, imitait Rome et l'Italie, quand celle du XVIIIe siècle imitait la France.

La force matérielle conquise et déployée depuis lors par l'Allemagne, a stérilisé ce germe de correction et de perfectionnement chez elle ; mais aussi elle ne l'a pas détruit ; elle l'a seulement tournée en sentiment d'envie. Oui, c'est un fait dont il y a de nombreux signes, que par-dessous le fracas d'arrogance de l'Allemagne, une sorte d'humilité continue d'exister, humilité méchante, humilité enragée et hargneuse, d'où proviennent tantôt les traits de bassesse de la nation, tantôt ses traits de férocité.

Qu'on pardonne ces explications : elles sont nécessaires pour comprendre un autre caractère du factum des intellectuels allemands, inscrit par eux-mêmes en tête du morceau, quand ils l'appellent une « protestation ».

Ce factum est une protestation, *Protest* : c'est-à-dire que les signataires s'y présentent en accusés. Devant un tribunal, cela n'a rien d'humiliant. C'est la nécessité où peuvent se trouver réduits des hommes en qui le triomphe momentané du mal n'abat pas le moins du monde la fierté. Mais ici le tribunal n'est qu'une fiction : les intellectuels allemands pouvaient en choisir une autre; il ne tenait qu'à eux de nommer leur appel « réfutation », et de le rédiger en conséquence.

Mais non, la pente involontaire, instinctive de ces gens est de se considérer en posture abaissée. La parole qu'ils prononcent ne leur semble pas descendre des hauteurs de la conscience et du droit, mais s'élever (*wir erheben*) des régions où vivent les faibles, les petits, les persécutés. Et comme ils prétendent à la grandeur, l'image que malgré eux ils conçoivent d'eux-mêmes déchaîne incontinent leur fureur. « Nous élevons une protestation contre les *mensonges* et les *calomnies* », disent-ils. Il faut imaginer le son que rend dans une bouche allemande les mots de *Luegen* et de *Verleumdungen* appliqués à des adversaires. Toute la violence d'une passion trouble et grossière s'y exhale.

D'un bout à l'autre le document a ce caractère d'aigre plainte; plainte d'un peuple qui se sent petit et qui veut être grand, qui se voit méprisé et qui se trouve digne d'estime, qui est haï et qui prétend être aimé; plainte tournée contre l'injustice et l'aveuglement de l'univers, regardés comme la cause de cette déconvenue.

Dans les cahiers de guerre (*Kriegshefte*) que Teubner, l'éditeur de Leipsick, s'est mis à publier avec le concours des intellectuels allemands, le philosophe Eucken a écrit qu' « on n'est pas arrivé jusqu'ici à bien comprendre les Allemands ». Il n'y a pas, selon Eucken, d'autre cause aux reproches auxquels ils sont en butte. On les ignore. Que ne s'informe-t-on de ce qu'ils sont! Mais l'univers ne s'en soucie pas, pas plus que dans l'églogue de Virgile, Alexis ne se

soucie de connaître Corydon : *Nec qui sim quæris Alexi!* C'est la plainte amère de l'Allemagne : c'est le travers comique de l'incompris.

Mais ce personnage comporte des variétés. Il y a l'incompris dédaigneux, qui se tait, qui attend qu'on découvre ce qu'il vaut ; qui, en fait de revanche de ses mérites, n'apprécie que celle à laquelle il n'aura pas collaboré. Il y a aussi l'incompris récriminant. C'est ce dernier que l'Allemand nous représente.

L'Allemand, hardiment, fait son apologie. Cela est ridicule et humiliant ; mais ce ridicule n'est pas senti par lui, et loin d'apercevoir ce qu'il y a d'ingrat à se louer soi-même et combien cela rabaisse un homme, l'Allemand s'y applique comme à sa revanche. Dans l'Appel des intellectuels allemands, c'est avec éclat, avec luxe, avec faste, qu'on voit s'étaler ce que tout peuple bien né eût retenu ou dissimulé, à savoir les gémissements, les adjurations et les injures.

Avec une ingénuité complète, ils enregistrent d'humiliants reproches. Par exemple, il n'y a pas une nation d'Europe qui ne se fût crue dispensée de répondre au reproche de ne pas aimer assez l'art. D'abord cela n'était pas essentiel ici ; de plus il y a là quelque chose de délicat, qui fait qu'on répugne à se défendre ; ajoutez qu'une défense personnelle à cet égard, trop suspecte de complaisance, n'est crue de personne. Nos Allemands cependant s'y jettent à corps perdu. Nous prétendons, disent-ils, « ne le céder à personne en fait d'amour de l'art. »

Pauvres gens! Il paraît qu'on les accuse aussi de négliger la tradition de leurs grands hommes. Un Français eût repoussé cela du pied. Eux se mettent à protester. Savez-vous, gens d'Europe et de l'univers entier, qu'ils ont Goethe, et Beethoven, et Kant! Savez-vous que l'héritage de Goethe, de Beethoven, de Kant leur est sacré, *heilig*, autant que leur foyer!

Quelle comparaison! Quelle défense! Se représente-t-on quatre-vingt-treize savants français, réunis pour signer une feuille attestant qu'ils ne négligent ni Racine, ni Pascal, que Descartes et Lafontaine sont près de leur cœur, autant que la pierre de leur âtre et la motte de leur champ, *Herd und Scholle*! Cela fait pitié.

IV

Les Allemands sont un peuple mal élevé. Servons-nous de l'ancien langage français, et disons qu'ils manquent de *politesse*.

Il ne s'agit pas de manières et d'usages, des menus devoirs ou égards que les hommes se rendent entre eux, il ne s'agit pas du savoir-vivre; il s'agit de l'éducation des mœurs. Cette éducation enseigne entre autres les règles d'un juste échange des sentiments. Les sentiments sont un moyen puissant que les hommes ont d'agir les uns sur les autres; pour persuader, les sentiments n'ont pas moins de force que la raison. Nous avons donc le devoir d'en bien

user : devoir d'autant plus rigoureux, que la force du sentiment s'exerce sans le secours du juste et du vrai, et indépendamment de ces deux choses. Des émotions fortes et profondes peuvent travailler au profit d'une cause vaine ou mauvaise ; la compassion, l'admiration, l'horreur, le regret, l'indignation, l'amour, peuvent être surpris ou subornés. En aucun cas, la force de séduction exercée sur les passions de l'âme n'est un gage de la bienfaisance du but auquel on les emploie.

Il s'ensuit de là que dans une société délicate, les hommes s'imposent la discrétion dans les appels adressés au sentiment. Chacun se tient pour averti de la légitime défiance qui s'attache à cette manière de persuader. Chacun veille à ne pas paraître vouloir en abuser. Le souci de notre dignité et celui de la dignité des autres imposent cette modération. Il ne faut pas qu'on semble attenter au droit sens de celui à qui l'on parle en s'emparant de ses sentiments ; il ne faut pas qu'on semble le croire capable de se laisser prendre à ce prestige. Ajoutez ceci, que, tandis que la raison est le bien commun de tous les hommes, en sorte que celui qu'elle persuade ne se rend pas à nous, mais au vrai, auquel nous sommes soumis nous-mêmes, il n'en est pas ainsi du sentiment. Le sentiment est avant tout l'état de celui qui l'exprime, il est le *moi*, qui ne saurait s'imposer.

Telle est la règle des nations polies. L'intérêt peut la leur faire enfreindre, mais elles en sont averties. La notion de cette discrétion y est répandue et populaire,

elle règne dans les rapports communs, partout où les passions et les intérêts soulevés ne troublent pas l'harmonie des mœurs. Quelqu'un y manque-t-il, poussé par l'intérêt : ce n'est qu'avec de grandes précautions, des détours rendus nécessaires par la mise en garde générale. A cet égard comme partout ailleurs, le perfectionnement de la société ne supprime pas les passions, n'ôte pas l'injustice ; il en prévient les menus effets, il en rend les grands plus difficiles, en obligeant ceux qui s'y livrent à éviter les apparences les plus évidentes d'un abus.

Cela fait un niveau de civilisation qui s'accuse dans les mœurs civiles de l'élite. Là le sentiment n'a qu'un épanchement discret, réglé sur l'intimité des relations : chacun ne se permettant d'user de paroles touchantes qu'autant qu'étant connu de celui à qui il parle, il sait n'être pas suspect d'abuser du sentiment. Devant un inconnu, l'homme bien élevé s'applique à ne laisser parler que l'esprit ou la raison. Il en est de même si l'intérêt est en jeu, étant donné qu'un homme traitant de ses intérêts peut être aussi suspect en cela qu'un inconnu.

Cette délicatesse est si vive que, dans un monde ainsi réglé, l'intervention injustifiée du sentiment revêt l'aspect de la violence. N'est-ce pas une violence en effet? Violence entreprise sur la décision d'autrui au moyen des aveugles puissances du cœur. Si, de plus, celui qui s'y livre le fait sans précautions, s'il semble ignorer qu'il y a des règles en cela, s'il

montre qu'il est étranger aux plus évidentes des réflexions qui précèdent, ce n'est pas seulement violence, c'est grossièreté.

C'est le fait des intellectuels allemands. Dans l'appel qu'ils adressent aux savants étrangers, la règle qu'ils avaient à suivre, n'était-ce pas celle de l'élite de la société civilisée?

Nous avions le droit de nous y attendre d'autant plus, qu'en Allemagne le grand nombre des principautés a partout pour effet de mettre ces savants en contact avec de petites cours, où je suppose que règnent ces nuances. Il y a sans doute des professeurs d'Iéna qui vont aux réceptions de Weimar; ceux d'Heidelberg vont au palais de Carlsruhe, ceux de Tubingue au palais de Stuttgard, à la Solitude, à Monbijou. N'enseigne-t-on rien du monde en ces endroits-là, ou n'ont-ils rien appris?

Qu'ils viennent donc apprendre à Paris, à Londres, à Stockholm, à Saint-Pétersbourg, à La Haye, à Copenhague, qu'ils entendent de la finesse italienne, de la loyauté suisse, de la fierté américaine; que partout enfin où une société formée entre trois personnes autres que des Allemands enseigne la nécessité du respect et des ménagements mutuels, la modération des efforts du langage et des puissances de l'expression, ils viennent se faire dire que leur appel sentimental et chargé de pathétique est un ouvrage de malotrus.

Est-il convenable, quand on s'adresse à des gens

polis et cultivés, de chercher à les apitoyer par une posture d'infortunés sur lesquels le mensonge s'acharne, jetant vers les étoiles ce cri d'*il n'est pas vrai*, vrai prestige oratoire, vraie rouerie de mélodrame? Pour qui donc ces gens nous prennent-ils? Et le gros effet de ces « puissances ennemies en embuscade », de ce « suicide » auquel l'Allemagne n'a pas voulu se résoudre, ne serait-il pas à sa place tout au plus dans un boniment électoral? Et ces paroles : « Vous qui nous connaissez... vous qui jusqu'ici... » Avec ce gros mouvement de tendresse, un Allemand croit tout emporter. Que ces messieurs sachent que cet appel jeté au nom de la communauté savante, n'excitera que le dégoût et l'indignation.

En effet, que poursuivent-ils par là? Ni plus ni moins que la complicité des sentiments propres aux hommes de science, dans tout l'univers, avec les intérêts de l'Allemagne. Les lumières de leurs confrères, leur compétence professionnelle, n'est pas ce à quoi ils font appel; ils s'adressent à leurs habitudes, à leurs réactions naturelles, aux réflexes de leur profession, pour les suborner.

L'intérêt (intérêt légitime, puisqu'il est celui de la patrie, mais intérêt pourtant), voilà ce qui pousse les intellectuels à écrire; et pas un moment ils ne s'avisent que cette circonstance leur impose la retenue et le devoir étroit de laisser parler les faits. Avec un sans-façon complet ils passent par-dessus cette essentielle convenance. Non seulement ils commettent cet

excès, mais ils témoignent de ne pas soupçonner les règles sociales et humaines qui devaient les borner à cet égard.

Ils se conduisent comme leurs soldats prisonniers qui, voulant se faire bien venir des nôtres, par lesquels ils étaient gardés, leur adressaient le grossier sourire qu'on devine, en les appelant : *Gamerâdes*...

V

Quelqu'un me dit : Croyez-vous qu'ils soient de bonne foi? Il me semble que la question ne doit pas être posée ainsi. Il faut dire : Croyez-vous qu'ils distinguent parfaitement entre bonne foi et mauvaise foi? Croyez-vous qu'ils aient une conception nette des devoirs qu'impose la vérité?

Il suffit de les lire pour voir qu'ils ne l'ont pas.

D'abord quels devoirs pourrait bien imposer une vérité qu'ils n'examinent positivement nulle part, qu'ils ne soumettent nulle part à l'épreuve d'une franche discussion? La question même de la vérité n'est pas posée dans le factum. Le mot de vrai y retentit, mais sans plus de portée qu'il n'en aurait dans la bouche d'un enfant rageur : Il n'est pas vrai! il n'est pas vrai!

Au fond il s'agit de toute autre chose que de savoir si ceci ou cela est vrai, vrai en soi, vrai d'une vérité supérieure à l'usage que les Allemands ou tout autre en peuvent faire; que de savoir, dis-je, si *a* égale *a* et

si 2 et 2 font 4. Fera-t-on à l'Allemagne l'affront de la croire méchante? refusera-t-on de l'écouter, quand elle jettera son cri? telle est la question que posent les intellectuels. Ils n'en posent pas d'autre. La cause de l'Allemagne est une cause pure, *reine Sache :* un point. Des ennemis s'appliquent à la salir, *sie zu beschmutzen :* autre point. Et c'est tout.

Et nos gens feront tant de bruit, et ils jetteront tant de larmes, et ils vomiront tant d'injures, et ils multiplieront si fort les adjurations et les prières, qu'on les croira, qu'on ne croira pas les autres, en sorte que la pure Allemagne sera vengée. Voilà l'affaire. Tournez, retournez le papier, vous n'y trouverez pas autre chose.

Leur jugement donc est obscurci. De plus leur application est lâche et paresseuse.

Il est bien remarquable que leur appel, quoique vide de preuves, en contient par endroits la mention ou l'annonce. La discussion n'y est pas, mais quelque chose comme le geste de la discussion s'y trouve. Les documents n'y sont ni cités, ni référés, mais le mot de « documents » s'y trouve, avec le mot de « preuves » ; dans un des paragraphes il y a « car ». Est-ce une simple comédie? Je ne crois pas, car cela ne fait pas même illusion. Plus probablement ces mots ont été écrits machinalement. C'est le mouvement naturel d'un homme qui lève le bras pour se défendre; faute de raisons, ce mouvement reste en l'air. Ils disent : je vais prouver, et ne prouvent pas.

Or cela a lieu de leur part sans le moindre embarras. Autant que le devoir de prouver, la promesse de la preuve est escamotée par ces gens. Par ruse? Peut-être. Par inconscience aussi. Toute cette partie du document exprime une insouciance extrême.

C'est à se demander s'ils y tiennent. Sentent-ils le prix de la vérité? Fondent-ils sur elle le moindre espoir? La jugent-ils digne d'être achetée de la moindre peine? On dirait que les services qu'elle rend ne leur ont jamais été sensibles, qu'ils ignorent les effets d'une preuve bien déduite, qu'ils ne savent pas quelle barrière d'acier une démonstration une fois acquise oppose à l'assaut cent fois répété du mensonge.

Le savant allemand passe pour grave : cette apparence, qui vient surtout de son manque d'imagination, ne l'empêche pas de commettre de grandes légèretés. L'Appel des intellectuels allemands en est une. Hâte et irréflexion, légèreté et insouciance, telle est le caractère de ce morceau.

Comment donc poser en face de cela la question de la bonne ou de la mauvaise foi? Ces gens croient au bon droit de l'Allemagne ; ils sont prêts à faire litière de tout à cette croyance, à la soutenir en dépit de tout. Est-elle sincère? Autant qu'un sentiment injuste, maintenu à force d'exaltation, peut l'être.

Souvenons-nous que l'Allemand ne défend pas l'Allemagne comme sa patrie, qu'il ne l'aime pas parce qu'elle est sa mère, en vertu de liens de fait et

de rapport de chair ; il aime en elle une théorie, un système, œuvre, comme j'ai dit, des philosophes. Quand nous disons, Français, que notre patrie est sainte, nous voulons dire qu'un saint devoir nous lie à elle. Parlons-nous de la France au point de vue général, comme offerte aux regards des hommes, alors nous usons d'autres termes. Nous parlons d'excellence, de sagesse, de réussite, de malheurs prévenus ou réparés, d'erreurs rachetées, de régime bien conduit au milieu tantôt de la fortune inégale, tantôt de l'imperfection humaine. Si nous mettons la France au-dessus des autres nations, c'est par voie de comparaison concrète et historique, qui laisse aux autres leur éloge propre, qui ne rabaisse aucun des éléments dont s'alimente chez leurs citoyens soit le simple amour de la patrie, soit la préférence sur la nôtre.

L'Allemand vante l'Allemagne en vertu d'une idée. La supériorité qu'il veut qu'on lui reconnaisse n'est pas conditionnée à l'histoire, c'est la supériorité d'un principe. Ce que l'amour de la patrie en tant que tel a de propre et de particulier, il l'ignore; cet attachement est confondu chez lui avec une préférence de raison, avec un choix métaphysique.

De là sort un sentiment fragile, mais exigeant, et dont l'effet le plus certain est de rendre la conversation avec les autres nations impossible.

Et qu'on ne dise pas qu'ainsi formé, ce sentiment du moins est noble. Ce n'est qu'un égoïsme agrandi, transporté à toute une race. Le patriotisme des Alle-

mands sort de l'individualisme. C'est proprement la doctrine de Rousseau, mais appliquée à tout un peuple, et conférant à ce peuple des droits illimités. Ce n'est pas une discipline élevée au-dessus des parties qu'elle gouverne. Les Allemands ne sont associés en corps de nation que pour une proie, et cette proie c'est le monde entier.

Car le devoir des autres nations est de se soumettre à l'Allemagne, nation parfaite, nation en soi, nation dont tous devraient être, si le monde était arrangé comme il faut. Est-il avéré que quelque peuple répugne à cette suprématie, qu'en quelque contrée du monde les armes ou l'influence allemandes ne pourront jamais s'établir : en ce cas c'est un peuple maudit, bâtard, corrompu, voué à la décadence; c'est une portion de la planète qui ne mériterait pas d'être, qui n'est pas, qui ne commencera d'exister que le jour où les Allemands l'auront colonisée, en auront chassé les habitants.

Je ne fais pas une satire; je n'exagère rien; je ne traduis pas ce qu'ils pensent; je répète ce qu'ils disent, et je montre d'où cela procède. Dans de pareilles dispositions, ne vous étonnez pas s'ils mentent.

« Il n'est pas vrai, disent les intellectuels allemands, que la manière dont nous faisons la guerre, soit en contradiction avec le droit des gens. » Tout Paris, c'est-à-dire deux à trois millions de personnes, ont vu par huit fois, du 30 août au 7 septembre, puis du 8 au 12 octobre, les aéroplanes allemands jeter

des bombes sur une capitale non assiégée, distante de soixante-dix kilomètres du front, tuer des femmes et des enfants et atteindre la cathédrale.

Ils mentent. Mais cela ne compte pas; ils n'y prennent pas garde. Qu'est-ce que la vérité? N'est-ce pas ce que veut l'Allemand? ce que l'Allemand a intérêt qui soit? Y a-t-il au monde un vrai en dehors de l'Allemagne, nature essentielle, dont les idées reçoivent l'être, les existences créées leur perfection, tout raisonnement sa vertu, toute passion un droit inaliénable à s'imposer par le bruit et le ravage aux ennemis de cette souveraine du monde?

VI

Le ton chagrin, boudeur, récriminant, hargneux et brutal de l'Appel des intellectuels unit ensemble le gémissement et l'insulte.

Cette réunion n'est pas sans exemple; il faut pourtant remarquer qu'elle n'a lieu que moyennant une bassesse de caractère qui ne se présente pas fréquemment. Avec une faiblesse de courage, elle suppose un comble de fureur. Si l'on ajoute qu'elle est ici le fait de gens armés de la force, et qui se plaignent de risques encourus dans des événements où leur force a triomphé, on aura un caractère encore plus rare, d'une perversité particulière. Appliquons-nous à bien comprendre la férocité du factum, qui est celle du peuple allemand.

Trois paragraphes de cette pièce sur six concernent l'invasion de la Belgique et les destructions horribles qui l'ont accompagnée. J'exprimerai mal le sentiment public en disant que les intellectuels eussent dû sentir en face de ce sujet des délicatesses infinies. Car quelles paroles trouver pour peindre la compassion ressentie en face des souffrances endurées par une nation entière, attaquée sans motif et écrasée sans merci? Comment exprimer les sentiments que cause le spectacle de Louvain, de Termonde et d'Aerschot en flammes, de la Meuse comblée de cadavres, de l'Yser roulant des flots de sang, d'Anvers bombardée, de ces routes du Brabant, sillonnées du cortège infini des familles prenant à pied le chemin de l'exil, fuyant leur foyer détruit, leurs biens pillés et réduits en cendre; de la frontière de France, de celle de Hollande devenues le refuge de tout un peuple arraché à son sol; du port d'Ostende regorgeant d'une foule anxieuse et suppliante, qui s'entassait sur les bateaux anglais! Ces faits inouïs, dont on peut dire sans rien exagérer qu'il ne s'est rien vu de pareil depuis la chute de l'empire Romain et les invasions des Barbares, écrasent l'imagination, soulèvent le cœur d'horreur et de pitié. Et quand on y joint la pensée de la constance, de l'ardeur, de l'intrépidité avec laquelle la Belgique s'est défendue, de la vaillance déployée par la nation et par son roi, d'abord dans le refus de contenter l'Allemagne, qui réclamait le passage sous peine de mort, puis dans les phases diverses

de la résistance et de la retraite, résistance où toutes les parties de la nation ont donné leur vie pour la cause sainte de la patrie, c'est à peine si l'on peut retenir ses larmes.

Une apologie des Allemands là-dessus, imposée par le souci de leur patrie à eux, était-elle possible? Je ne sais. Je ne sais quel manteau de Noé pouvait être jeté sur ces hontes par ceux qui, comme fils de l'Allemagne, avaient charge de la défendre. Mais ce manteau, s'il existe, devait être vite jeté. Cette apologie devait être brève.

De plus il était nécessaire, d'une absolue nécessité, que l'hommage aux vaincus y fût joint. Cet hommage, les Belges n'en ont que faire, ils auraient horreur de le recevoir, ils le cracheraient avec indignation au visage de leurs bourreaux; mais il était nécessaire aux Allemands : plus nécessaire que leur apologie même. Deux lignes pour l'un et l'autre étaient assez.

Les intellectuels allemands y ont mis trois paragraphes. Ils se sont attardés sur un point où la lueur des incendies, le reflet des ruisseaux de sang leur faisaient une figure sinistre. Qui les y retient? L'aveuglement et une passion brûlante : celle de l'homme qui en tuant se venge, et qui en se vengeant ne perd pas le sentiment du danger qu'il a couru, qui s'imagine encore victime possible de celui dont il verse le sang.

Dans le catalogue des passions humaines il n'y a

pas de plus grande ignominie : le propre de l'homme étant, dans la victoire, de déposer les réactions de la crainte, et d'épuiser le sentiment de la vengeance dans les sanctions une fois obtenues. L'extrême bassesse d'âme seule connaît d'autres sentiments. N'oublions pas que ce sont ici des hommes d'étude qui les professent. Comment a-t-on supposé que chez cette espèce d'hommes la pensée allemande exprimerait des réserves au sujet des excès commis ? C'est le contraire. Il n'y a chez eux qu'une différence avec les auteurs de ces excès. C'est qu'à la cruauté qui les a fait commettre, ils ajoutent la lâcheté de l'insulte. A ce peuple massacré, à ces prêtres fusillés, à ces femmes violées et éventrées, à ces enfants écrasés sur la pierre, à ces citoyens livrés à la fureur du fer et du feu pour avoir défendu leurs foyers envahis, nos gens osent donner le nom d' « assassins », ils osent les traiter de « bandits ».

Puis écoutez ceci. Dans cette atroce tragédie, il faut qu'une comédie sinistre ait place. Il appartenait aux pédants de la donner. A l'action militaire exercée en Belgique, nos gens ajoutent ce trait de leur fond. Le massacre des Louvanistes est, selon le factum, une « juste punition que les Allemands se sont vus forcés d'infliger ».

C'est le mot du professeur en classe : « Je vais être forcé de vous punir. » En style de guerre le terme propre est *représailles*. Car d'où viendrait l'autorité pour *punir* ? Qui dit punition dit subordi-

nation, obéissance due, pouvoir légitime, et des nations qui se battent entre elles sont égales. Or voici que le conflit apparaît à nos gens sous l'aspect d'une immense salle de classe, où, par l'intermédiaire de Krupp, l'Allemagne jette en forme de pensum le plomb qui tue, la bombe qui ruine, le pétrole enflammé qui met les villes en cendres.

La métaphore scolaire et l'insulte imprimée, tout ce qu'il était au pouvoir de gens de plume d'ajouter d'atroce à des faits atroces en eux-mêmes, les intellectuels l'ont ajouté, jouant parfaitement en cela le rôle du valet de bourreau, exprimant d'idéale façon le génie pédantesque et cuistral de l'Allemagne. Ce génie ne voit dans des soldats qui se battent, dans des citoyens qui défendent leurs foyers, que de petits polissons à qui l'on donne le fouet.

Quelqu'un demandera peut-être si l'on n'exagère pas. Faut-il réellement croire qu'une cause que des savants s'emploient à défendre, soit si infâme? Admettrons-nous sérieusement que des gens de commerce paisible, étrangers aux ardeurs des combats, aient la férocité au cœur?

Ils l'ont. Nous n'en pouvons douter. D'abord parce que les faits sont là, et que la vivacité des lumières qu'ils répandent ne souffre pas d'autre conclusion. Pour méconnaître ce degré d'évidence, il n'a fallu rien moins que le trouble d'intelligence, l'épaisseur de tact, l'exaltation stupide des Allemands. Seuls ces écrans placés entre eux et le vrai

ont pu leur donner le courage d'entreprendre cette apologie. Aussi est-ce tout ce que ces illusions ont pu faire. L'innocence que ces gens s'accordent en paroles ne change pas leurs sentiments : ce n'est qu'un masque; leur âme continue de haïr, et de haïr avec frénésie.

Elle est semblable à celles qu'il y a cent cinquante ans, chez d'autres hommes de plume et de cabinet, la lecture de Rousseau forma : pleines de l'éloge verbal de l'humanité, de la bonne foi, de la vertu. Taine a montré comment se formait ce caractère. Plus anciennement Bonald en a fait l'analyse d'après les originaux de son temps. Dans les livres et dans le journal, l'Action Française a repris ces traits de cent manières et en a rendu le tableau familier. Elle a montré comment sous le voile d'une rhétorique sentimentale, ces âmes cachent les aiguillons de la haine, les morsures de l'envie, l'appétit d'une vengeance immense, prête à se satisfaire dans l'univers en cendres et dans le sang versé.

VII

Venons au dernier trait, le plus général de tous, celui de la sophistique qui s'étale dans ce morceau.

Sophistique bien différente de celle que les anciens ont pratiquée. Chez les anciens, la sophistique naissait de subtilité d'esprit. Montaigne en est un bon miroir

chez nous. Rien ne ressemble si peu à Montaigne qu'un Allemand, et la subtilité réelle est aux antipodes de ce peuple. Pour la lui reconnaître, il faudrait la confondre avec la manie de discuter.

Chez les anciens, la discussion sans fin n'était qu'un effet. C'était l'abus d'une vive intelligence, entretenue de vastes ressources ; chez les Allemands c'est un principe, un dessein auquel l'esprit le moins inventif du monde se prête comme il peut. Ce qui aide à le remplir, à fournir les chapitres ouverts par une prétention infinie d'analyse, c'est d'une part la myopie, qui grossit le détail, de l'autre la raideur des concepts, qui oblige à les multiplier sans fin. Pour reconnaître, non pas les idées principales, mais les dernières subdivisions d'idées, l'Allemand a besoin de les nommer, il est incapable de les saisir dans une nuance : de là sort un jeu de fiches intellectuelles sans nombre, dans lequel, l'esprit allemand venant à s'embrouiller, on voit se multiplier non seulement les divisions, mais les doubles, vu que des idées déjà nommées ne sont plus reconnues. Remarquons qu'un répertoire d'objets matériels n'est pas sujet à cet inconvénient, chaque numéro étant réellement distinct et repéré par des signes palpables. C'est ce qui fait que dans les catalogues l'Allemand n'a garde de s'égarer ; dans les classements abstraits, c'est autre chose. La philosophie allemande est particulière en cela. On a connu de tout temps l'erreur logique qui consiste à confondre des espèces différentes ; l'Alle-

magne a fait voir au monde la merveille contraire, de la même et identique espèce prise pour plusieurs, et diversement dénommée.

Telle est la sophistique allemande. Elle a pour effet de dérober les aspects généraux des choses. Un sujet qu'elle aborde est aussitôt recouvert d'un réseau infini de rapports vrais ou faux établis sur de petits faits.

Dans la question de la guerre qu'allèguent-ils? Que des railleries formées contre l'empereur d'Allemagne l'ont dépeint comme trop pacifique; que Louvain n'est pas tout à fait détruite, qu'elle conserve un assez grand nombre de murs debout; que les Allemands estiment les Beaux-Arts; qu'il y a des nègres dans l'armée française, etc. Or je le demande, l'empereur moqué comme pacifique, en quoi cela avance-t-il la preuve que l'Allemagne n'a pas attaqué? Des maisons épargnées à Louvain, est-ce que cela établit que la ville n'est pas en ruines? Les Allemands amis des Beaux-Arts, cela prouve-t-il qu'ils ne soient pas des sots? Des nègres dans notre armée, ils assurent que cela fait de nous des barbares. Ils omettent de se demander si la discipline à laquelle ces nègres obéissent est leur création ou celle de la France, qu'ils servent et qu'ils défendent.

Voilà les raisons qui trouvent place dans une protestation de quatre pages : raisons de telle espèce qu'un bon esprit, eût-il à remplir un volume, aurait exclu absolument les unes, et consacré à peine une ligne aux autres.

Pendant ce temps le fait disparaît.

Le fait, le voici. La guerre actuelle développe sous nos yeux des événements tels que le monde n'en avait pas vu depuis mille ans. Et je ne parle pas de l'immensité du front, de la perfection des armements, de la variété des moyens d'attaque, de défense, d'information, etc. Toutes ces choses sont nouvelles, mais d'une nouveauté qui n'a rien d'inattendu. Elles sont l'effet d'un certain progrès des choses, progrès mis en train depuis longtemps, depuis la phalange macédonienne ou depuis l'invention de la poudre à canon. Il n'est pas jusqu'au nombre des hommes mis en ligne qui ne fût attendu jusqu'à un certain point. Il est vrai qu'il n'y a pas là de progrès, que ce fait n'est pas issu d'un développement normal, mais d'une conception de la guerre que l'ancienne Europe avait éliminée et que l'imprudence des modernes a rétablie. Mais cette imprudence a plus de cent ans d'âge et ce n'est pas encore cela qui est nouveau.

Ce qui est nouveau, c'est le pillage universel : pillage dissimulé premièrement sous la rubrique d'impôts de guerre. Mais ces impôts de guerre sont exorbitants, et l'on a soin de s'en faire donner des otages. Dans les villes dont on se rend maîtres, des hommes en répondent sur leur tête : on les somme de les lever. L'impossibilité de trouver l'argent éclate : n'importe, il le faut; la ville sera pillée, un quartier sera canonné, nous pendrons le maire! Et l'on passe aux effets. Et l'on ne s'arrête qu'après qu'il a été vingt

fois prouvé qu'on n'obtiendra rien. Bruxelles ne doit une paix relative qu'à la peur qui vient aux Allemands de déchaîner les représailles et cependant de n'être pas payés. Châlons-sur-Marne n'échappe que grâce à un sursis arraché, suivi de la retraite de l'ennemi.

Ce qui est nouveau, ce sont les saccages qui suivent, précèdent ou accompagnent tout cela. Ce sont les villes détruites, les campagnes désolées, les monuments bombardés exprès et mis en cendres, les établissements industriels anéantis dans l'intention formelle d'en ruiner les propriétaires; ce qui est nouveau, ce sont les populations entières arrachées à leur demeure et jetées errantes sur les routes comme des troupeaux; ce qui est nouveau, ce sont les citoyens surpris sans armes à leur foyer et envoyés dans les prisons d'Allemagne avec leurs femmes, leurs mères, leurs filles sous le nom impudent, monstrueux, attentatoire, de « prisonniers *civils* ». Voilà ce que le monde ne voyait plus, qu'il avait comme perdu le souvenir d'avoir vu. La guerre de 1870, la plus ruineuse dont on se souvînt, avait vu détruire Châteaudun, brûler Bazeilles; on citait ces deux destructions comme de grandes calamités; on n'en parlait qu'avec horreur. Aujourd'hui le traitement subi par Châteaudun et par Bazeilles est devenu la règle de la guerre.

C'est Reims, c'est Soissons, c'est Charleville, c'est Senlis, c'est Creil, c'est Nomény, c'est Badonvillers, ce sont les mines d'Anzin et de Denain détruites,

c'est dans la vallée de l'Oise toutes les usines brûlées, pillées, mises hors d'état de rouvrir : bref, c'est la destruction universelle du pays envahi, dans tous les genres. Cette destruction n'est pas bornée à ce qui tombe dans la ligne du feu, elle s'étend plus loin que les nécessités stratégiques ou les précautions d'occupation; elle vise la ruine du pays, État et habitants. Elle s'en prend à l'avoir national et aux biens des particuliers : le saccage est à la fois son moyen et son but.

Telle est la nouveauté de cette guerre. On ne s'en rend pas compte chez les neutres. Entre l'immense clameur élevée par les victimes et les oreilles des nations étrangères, l'information allemande interpose sa diversion; il n'en parvient qu'un bruit affaibli. Si les neutres savaient, ce bruit submergerait le monde. Il roulerait au néant comme une vague furieuse tous les essais d'explications de l'Allemagne.

Sait-on, chez les nations neutres, que des milliers de personnes en Belgique et en France ont vu détruire en un moment leur existence, comme au temps des grandes invasions? sait-on qu'elles ont perdu leurs biens, leur demeure, leur pays, l'appui moral qui les soutenait? Sait-on que les anecdotes de Plutarque ou de Diogène Laerce, où l'on voit des exilés, jadis florissants et puissants dans leur ville, jetés par la guerre à la misère, finir leur jour dans l'abandon, sont en train de revivre sous nos yeux? Ces conséquences de faits monstrueux étaient inconnues de

l'Europe moderne, elles avaient disparu de nos annales. Qui les ramène au jour? L'Allemagne.

Voilà ce qui disparaît, recouvert par le tatillonnage dans l'Appel des intellectuels. Ce fait dominant, ce tableau d'ensemble, cette grande et horrible perspective échappe dans leur protestation. Supposé que l'historien de l'avenir s'informe dans ce morceau des griefs faits à l'Allemagne auxquels ils se donnent mission de répondre, il ne soupçonnera rien de la nature de cette guerre, de son épouvantable nouveauté.

Il n'aura pas la moindre idée que l'Allemagne y donne sa mesure dans des proportions que les mieux mis en garde avaient peine à prévoir. Il y avait assez d'hommes en France et en Europe pour pénétrer le dangereux caractère de l'Allemagne ; on ne savait pas jusqu'où elle en pousserait la preuve.

Des monstres : c'est en cette forme qu'au milieu de ruines inouïes, d'injustices abominables, les Allemands apparaissent à ceux qui les voient faire.

Nos intellectuels ne dégagent pas cela. Peut-être on dira qu'ils le cachent. S'ils l'eussent vu, ils auraient renoncé à le défendre. Ce qu'ils sont bien forcés d'en apercevoir, leur esprit faux et prévenu, leur sottise, leur fanatisme et leur méchanceté l'ont dissimulé naturellement. Ils ont mis à la place, des roueries d'avocat, des déclamations de rhéteurs, des diversions de pédants, des fureurs barbares.

NOTE

Nous donnons le document offert au public, de trois manières : l'original allemand au verso, la version officielle française au recto de la page en face, une traduction exacte du texte allemand en bas des pages.

Ce qui fait que cette traduction a paru nécessaire, c'est que la version officielle française est par endroit assez infidèle. Par exemple, quand l'original allemand parle des « crimes » des Belges, cette version dit « atrocités ». Quand l'original allemand se contente d'appeler les Belges « assassins », cette version ajoute au nom d'assassins le nom de « bandits ». Quand l'original allemand dit : « Positivement la France et l'Angleterre avaient résolu de la violer (la neutralité belge) », cette version dit : « *Nous avons la preuve irrécusable* que la France et l'Angleterre étaient résolues à violer cette neutralité »? Quand l'original allemand dit : « Le monde en a sous les yeux les preuves authentiques », cette version dit : « Le monde entier n'a qu'à juger d'après les preuves que lui fournissent les *documents* authentiques ». Etc., etc.

Ce sont autant de nuances différentes, et quelquefois plus que des nuances : presque des énonciations. On peut demander la cause de ces changements, Peut-être la trouvera-t-on si l'on fait réflexion que tous tendent au même but, qui est de forcer le ton du morceau. En passant de l'allemand au français, l'un et l'autre émanés d'eux et signés de leurs noms, les intellectuels ont cru devoir enfler la voix. Ils ont pensé que les peuples de langue allemande, naturellement mieux disposés pour eux, auraient besoin qu'on criât moins fort, mais qu'en parlant à ceux de langue française, il convenait d'en ajouter. En deux endroits ces additions, faisant mention de « documents » et de « preuve irrécusable », constituent en fait un mensonge.

Une seule altération paraît plus délicate. Parlant de la civilisation allemande : « C'est pour la protéger, dit l'original allemand, que, *né d'elle*, le militarisme s'est formé. » La version officielle française supprime « né d'elle ». Est-ce inadvertance? est-ce dessein de cacher que le militarisme allemand sort de la prétendue civilisation allemande, de laisser croire qu'il lui est extérieur, apporté du dehors, qu'il n'existe que parce qu'il fallait bien la protéger? Je laisse au lecteur à décider.

AUFRUF

AN DIE KULTURWELT

Wir, als Vertreter deutscher Wissenschaft und Kunst, erheben vor der gesamten Kulturwelt Protest gegen die Luegen und Verleumdungen, mit denen unsere Feinde Deutschlands reine Sache in dem ihm aufgezwungenen schweren Daseinskampfe zu beschmutzen trachten. Der eherne Mund der Ereignisse hat die Ausstreuung erdichteter deutscher Niederlagen widerlegt. Um so eifricher arbeitet man jetzt mit Entstellungen und Verdaechtigungen. Gegen sie erheben wir laut unsere Stimme. Sie soll die Verkuenderin der Wahrheit sein.

APPEL AU MONDE CIVILISÉ

Comme représentants de la science et de l'art allemands devant le monde civilisé tout entier, nous élevons une protestation contre les mensonges et les calomnies au moyen desquels nos ennemis s'appliquent à salir la pure cause de l'Allemagne dans le combat

APPEL

AUX NATIONS CIVILISEES

En qualité de représentants de la science et de l'art allemands, nous soussignés protestons solennellement devant le monde civilisé contre les mensonges et les calomnies dont nos ennemis tentent de salir la juste et bonne cause de l'Allemagne dans la terrible lutte qui nous a été imposée, et qui ne menace rien de moins que notre existence. La marche des événements s'est chargée de réfuter cette propagande mensongère, qui n'annonçait que des défaites allemandes. Mais on n'en travaille qu'avec plus d'ardeur à dénaturer la vérité et à nous rendre odieux. C'est contre ces machinations que nous protestons à haute voix : et cette voix est la voix de la vérité.

---

livré pour l'existence auquel nous avons été contraints. La bouche d'airain des événements a réfuté les bruits qu'on répandait de défaites subies par l'Allemagne. Il a fallu trouver autre chose, et l'on s'est mis avec ardeur à fausser le caractère des faits et à rendre notre conduite suspecte. Contre cette altéra-

1) Es ist nicht wahr, *dass Deutschland diesen Krieg verschuldet hat. Weder das Volk hat ihn gewollt, noch die Regierung, noch der Kaiser. Von deutscher Seite ist das Aeusserste geschehen ihn abzuwenden. Dafuer liegen der Welt die urkundlichen Beweise vor. Oft genug hat Wilhelm II in den 26 Jahren seiner Regierung sich als Schirmherr des Weltfriedens erwiesen; oft genug haben selbst unsere Gegner dies anerkannt. Ja, dieser naemliche Kaiser, den sie jetzt einen Attila zu nennen wagen, ist jahrzehntelang wegen seiner unerschuettlichen Friedensliebe von ihnen verspottet worden. Erst als eine schon lange an den Grenzen lauernde Uebermacht von drei Seiten ueber unser Volk herfiel, hat es sich erhoben wie ein Mann.*

2) Es ist nicht wahr, *dass wir freventlich die Neutralitaet Belgiens verletzt haben. Nachweislich*

---

ration et contre ces soupçons nous élevons haut notre voix. Elle sera la messagère de la vérité.

1) *Il n'est pas vrai* que l'Allemagne soit coupable de la guerre. Ni la nation, ni le gouvernement, ni l'empereur ne l'ont voulue. Du côté allemand on a fait l'impossible pour l'éviter. Le monde en a sous les yeux les preuves authentiques. Assez souvent, pendant ses vingt-six ans de règne, Guillaume II s'est affirmé comme protecteur de la paix universelle; assez sou-

1) *Il n'est pas vrai* que l'Allemagne ait provoqué cette guerre. Ni le peuple, ni le gouvernement, ni l'empereur allemands ne l'ont voulue. Jusqu'au dernier moment, jusqu'aux limites du possible, l'Allemagne a lutté pour le maintien de la paix. Le monde entier n'a qu'à juger d'après les preuves que lui fournissent les documents authentiques. Maintes fois pendant son règne de vingt-six ans Guillaume II a sauvegardé la paix, fait que maintes fois nos ennemis mêmes ont reconnu. Ils oublient que cet empereur qu'ils osent comparer à Attila, a été pendant de longues années l'objet de leurs railleries provoquées par son amour inébranlable de la paix. Ce n'est qu'au moment où il fut menacé d'abord et attaqué ensuite par trois grandes puissances en embuscade, que notre peuple s'est levé comme un seul homme.

2) *Il n'est pas vrai* que nous ayons violé criminellement la neutralité de la Belgique. Nous

---

vent nos adversaires eux-mêmes ont reconnu ce caractère. Oui, ce même empereur, qu'à présent ils osent appeler Attila, a fait pendant tout ce temps l'objet de leurs moqueries, à cause de son amour inébranlable de la paix. Enfin l'attaque armée qui depuis longtemps guettait l'Allemagne sur ses frontières ayant fondu sur nous de trois côtés à la fois, à l'instant même la nation s'est levée comme un seul homme.

2) *Il n'est pas vrai* que nous ayons violé criminellement la

waren Frankreich und England zu ihren Verletzung entschlossen. Nachweislich war Belgien damit einverstanden. Selbstvernichtung waere es gewesen, ihnen nicht zuvorzukommen.

3) Es ist nicht wahr, *dass eines einzigen belgischen Buergers Leben und Eigentum von unseren Soldaten angetastet worden ist, ohne dass die bitterste Notwehr es gebot. Denn wieder und immer wieder, allen Mahnungen zum Trotz, hat die Bevoelkerung sie aus dem Hinterhalt geschossen, Verwundete verstuemmelt, Aerzte bei der Ausuebung ihres Samariterwerkes ermordet. Man kann nich niedertraechtiger faelschen als wenn man die Verbrechen dieser Meuchelmoerder verschweigt, um die gerechte Strafe, die sie erlitten haben, den Deutschen zum Verbrechen zu machen.*

4) Es ist nicht wahr, *dass unsere Truppen brutal gegen Loewen gewuetet haben. An einer*

---

neutralité de la Belgique. Positivement la France et l'Angleterre avaient résolu de la violer. Positivement la Belgique entrait dans ce complot. C'eût été nous anéantir nous-mêmes que de ne pas en devancer l'effet.

3) *Il n'est pas vrai* qu'un seul citoyen belge ait reçu d'atteinte de nos soldats, soit dans sa vie, soit dans ses biens, sans que le cas de légitime défense les y ait cruellement contraints. Car la population, sans se lasser jamais et au mépris de nos avertissements,

avons la preuve irrécusable que la France et l'Angleterre, sûres de la connivence de la Belgique, étaient résolues à violer elles-mêmes cette neutralité. De la part de notre patrie, c'eût été commettre un suicide que de ne pas prendre les devants.

3) *Il n'est pas vrai* que nos soldats aient porté atteinte à la vie ou aux biens d'un seul citoyen belge sans y avoir été forcés par la dure nécessité d'une défense légitime. Car en dépit de nos avertissements, la population n'a cessé de tirer traîtreusement sur nos troupes, a mutilé des blessés et a égorgé des médecins dans l'exercice de leur profession charitable. On ne saurait commettre d'infamie plus grande que de passer sous silence les atrocités de ces assassins et d'imputer à crime aux Allemands la juste punition qu'ils se sont vus forcés d'infliger à des bandits.

4) *Il n'est pas vrai* que nos troupes aient brutalement détruit Louvain. Perfidement assaillies

---

n'a cessé de tirer sur eux en traître, de mutiler les blessés, de massacrer les médecins dans l'exercice de leur profession charitable. Il est mensonger, il est ignoble de passer sous silence les crimes de ces assassins et de représenter leur juste punition comme un crime de la nation allemande,

4) *Il n'est pas vrai* que la rage aveugle de nos troupes ait brutalement détruit Louvain. A une population en furie, qui se ruait en traîtrise sur nos cantonnements, nos troupes ont été

rasenden Einwohnerschaft, die sie im Quartier heimtueckisch ueberfiel, haben sie durch Beschiessung eines Teils der Stadt schweren Herzens Vergeltung ueben muessen. Der groesste Teil von Loewen ist erhalten geblieben. Das beruehmte Rathhaus steht gaenzlich unversehrt. Mit Selbstaufopferung haben unsere Soldaten es vor den Flammen bewahrt.

Sollten in diesem furchtbaren Kriege Kunstwerke zerstoert worden sein oder noch zerstoert werden, so wuerde jeder Deutsche es beklagen. Aber so wenig wir uns in der Liebe zur Kunst von irgend jemand uebertreffen lassen, so entschieden lehnen wir es ab, die Erhaltung eines Kunstwerks mit einer deutschen Niederlage zu erkaufen.

5) Es ist nicht wahr, *dass unsere Kriegsfuehrung die Gesetze des Voelkerrechts missachtet. Sie kennt keine zuchtlose Grausamheit. Im Osten aber traenkt das Blut der von russischen Horden hingeschlachteten Frauen und Kinder die Erde, und im Westen zerreissen Dumdumgeschosse unsern Kriegern die*

---

forcées de répondre par des représailles, en canonnant, le cœur navré, un quartier de la ville. La plus grande partie de Louvain est conservée. Le célèbre hôtel de ville est entièrement sauvé. Nos soldats ont dévoué leur existence afin de le préserver des flammes.

Que si dans cette terrible guerre, des œuvres d'art avaient péri ou que d'autres dussent périr encore, il n'y aurait pas d'Allemand

dans leurs cantonnements par une population en fureur, elles ont dû, bien à contre-cœur, user de représailles et canonner une partie de la ville. La plus grande partie de Louvain est restée intacte. Le célèbre hôtel de ville est entièrement conservé : au péril de leur vie, nos soldats l'ont protégé contre les flammes.

Si dans cette guerre terrible, des œuvres d'art ont été détruites ou l'étaient un jour, voilà ce que tout Allemand déplorera certainement. Tout en contestant d'être inférieurs à aucune autre nation dans notre amour de l'art, nous refusons énergiquement d'acheter la conservation d'une œuvre d'art au prix d'une défaite de nos armes.

5) *Il n'est pas vrai* que nous fassions la guerre au mépris du droit des gens. Nos soldats ne commettent ni actes d'indiscipline ni cruautés. En revanche, dans l'Est de notre patrie la terre boit le sang des femmes et des enfants massacrés par les hordes russes, et sur les champs de bataille de

---

qui ne s'en affligeât; mais qu'on sache bien que, tout en prétendant ne le céder à personne en fait d'amour de l'art, nous refusons résolument d'acheter d'une défaite allemande la conservation d'une œuvre d'art.

5) *Il n'est pas vrai* que la manière dont nous faisons la guerre soit en contradiction avec le droit des gens. Aucune indiscipline, aucune cruauté ne l'accompagne. En revanche, dans l'Est la

Brust. Sich als Verteidiger europaeischer Zivilisation zu gebaerden, haben die am wenigsten das Recht, die sich mit Russen und Serben verbuenden und der Welt das schmachvolle Schauspiel bieten Mongoler und Neger auf die weisse Rasse zu hetzen.

6) Es ist nicht wahr, *dass der Kampf gegen unsern sogenannten Militarismus kein Kampf gegen unsere Kultur ist, wie unsere Feinde heuchlerisch vorgeben. Ohne den deutschen Militarismus waere die deutsche Kultur laengst vom Erdboden getilgt. Zu ihrem Schutz is er aus ihr hervorgegangen in einem Lande das jahrhundertelang von Raubzuegen heimgesucht wurde wie kein zweites. Deutsches Heer und deutsches Volk sind eins. Dieses Bewusstsein verbruedert heute 70 Millionen Deutsche ohne Unterschied der Bildung, des Standes und der Partei.*

---

terre s'abreuve du sang des femmes et des enfants massacrés par les hordes russes, et dans l'Ouest les balles dum-dum déchirent la poitrine de nos soldats. La prétention d'agir en défenseurs de la civilisation européenne sied à ceux-là moins qu'à personne, qui s'allient aux Russes et aux Serbes, et font voir au monde cet outrageux spectacle, d'une meute de Mogols et de nègres lancée par eux contre la race blanche.

l'Ouest, les projectiles dum-dum de nos adversaires déchirent les poitrines de nos braves soldats. Ceux qui s'allient aux Russes et aux Serbes, et qui ne craignent pas d'exciter des Mongols et des nègres contre la race blanche, offrant ainsi au monde civilisé le spectacle le plus honteux qu'on puisse imaginer, sont certainement les derniers qui aient le droit de prétendre au rôle de défenseurs de la civilisation européenne.

6) *Il n'est pas vrai* que la lutte contre ce qu'on appelle notre militarisme ne soit pas dirigée contre notre culture, comme le prétendent nos hypocrites ennemis. Sans notre militarisme, notre civilisation serait anéantie depuis longtemps. C'est pour la protéger que ce militarisme est né dans notre pays, exposé comme nul autre à des invasions qui se sont renouvelées de siècle en siècle. L'armée allemande et le peuple allemand ne font qu'un. C'est dans ce sentiment d'union que fraternisent aujourd'hui 70 millions d'habitants sans distinction de culture, de classe ni de parti.

---

6) *Il n'est pas vrai* que le combat livré contre notre prétendu militarisme ne soit pas un combat livré contre notre civilisation, comme nos ennemis le prétendent hypocritement. Sans le militarisme allemand, la civilisation allemande aurait disparu de la terre depuis longtemps. C'est pour la protéger que, né d'elle, le militarisme s'est formé dans un pays qui fut pendant des siècles livré comme pas un autre au brigandage des invasions. L'armée

Wir koennen die vergifteten Waffen der Luege unseren Feinden nicht entwinden. Wir koennen nur in alle Welt hinausrufen, dass sie falsches Zeugnis ablegen wider uns. Euch, die Ihr uns kennt, die Ihr bisher gemeinsam mit uns den hoechsten Besitz der Menschheit gehuetet habt, Euch rufen wir zu :

Glaubt uns! Glaubt, dass wir diesen Kampf zu Ende kaempfen werden als ein Kulturvolk, dem das Vermaechtnis eines Goethe, eines Beethoven, eines Kant ebenso heilig ist wie sein Herd und seine Scholle.

Dafuer stehen wir Euch ein mit unserm Namen und mit unserer Ehre!

---

allemande et la nation allemande ne font qu'un. Ce sentiment fait aujourd'hui de 70 millions d'Allemands autant de frères, sans distinction d'éducation, de classe et de parti.

Nous ne pouvons arracher des mains de nos ennemis l'arme empoisonnée du mensonge ; mais nous pouvons crier au monde qu'ils commettent contre nous le crime de faux témoignage. A vous qui nous connaissez, à vous qui jusqu'ici, en commun avec

Le mensonge est l'arme empoisonnée que nous ne pouvons arracher des mains de nos ennemis. Nous ne pouvons que déclarer à haute voix devant le monde entier, qu'ils rendent faux témoignage contre nous. A vous qui nous connaissez et qui avez été, comme nous, les gardiens des biens les plus précieux de l'humanité, nous crions :

Croyez-nous ! Croyez que dans cette lutte nous irons jusqu'au bout en peuple civilisé, en peuple auquel l'héritage d'un Goethe, d'un Beethoven et d'un Kant est aussi sacré que son sol et son foyer. Nous vous en répondons sur notre nom et sur notre honneur.

---

nous, avez exercé la protection des plus nobles biens de l'humanité, nous vous crions :

Croyez-nous ! Croyez que dans ce combat nous lutterons jusqu'au bout comme un peuple civilisé, à qui l'héritage d'un Goethe, d'un Beethoven et d'un Kant n'est pas moins sacré que son foyer et son sol. Nous en répondons devant vous sur notre nom et sur notre honneur.

LISTE

DES SIGNATAIRES DE L'APPEL

---

1. S. Exc. Adolphe de Baeyer, *membre de l'Académie des sciences* de Berlin, *professeur de chimie* à l'Université de Munich.
2. Pierre Behrens, *professeur*, à Berlin.
3. S. Exc. Émile de Behring, *professeur d'hygiène et d'histoire de la médecine* à l'Université de Marbourg.
4. S. Exc. Guillaume de Bode, *directeur général des Musées royaux* de Berlin.
5. Aloïs Brandl, *professeur de philologie anglaise* à l'Université de Berlin, *président de la société Shakespeare*.
6. Lujo Brentano, *professeur d'économie nationale* à l'Université de Munich.
7. Justus Brinkmann, *professeur, directeur du musée de Hambourg*.
8. Johannes Conrad, *professeur d'économie nationale* à l'Université de Halle.
9. François de Defregger, *peintre*, à Munich.
10. Richard Dehmel, *poète*, à Hambourg.

11. ADOLPHE DEISSMANN, *professeur d'exégèse* (protestante) à l'Université de Berlin.
12. FRÉDÉRIC-GUILLAUME DOERPFELD, *professeur, ancien secrétaire de l'Institut archéologique d'Athènes*, à Berlin.
13. FRÉDÉRIC DE DUHN, *professeur d'archéologie* à l'Université de Heidelberg.
14. S. EXC. PAUL EHRLICH, *professeur, directeur de l'Institut de thérapie expérimentale* à Francfort-sur-le-Mein.
15. ALBERT EHRHARD, *professeur d'histoire ecclésiastique* (catholique) à l'Université de Strasbourg.
16. S. EXC. CHARLES ENGLER, *professeur de chimie* au Fredericiana de Carlsruhe.
17. GÉRARD ESSER, *professeur de dogme* (catholique) à l'Université de Bonn.
18. RODOLPHE EUCKEN, *professeur de philosophie* à l'Université d'Iéna.
19. HERBERT EULENBERG, *écrivain et auteur dramatique*, à Kaiserswerth.
20. HENRI FINKE, *professeur d'histoire* à l'Université de Fribourg.
21. S. EXC. ÉMILE FISCHER, *professeur de chimie* à l'Université de Berlin.
22. GUILLAUME FOERSTER, *professeur d'astronomie* à l'Université de Berlin.
23. LOUIS FULDA, *écrivain*, à Berlin.
24. ÉDOUARD DE GEBHARDT, *peintre*, à Dusseldorf.
25. JEAN-JACQUES DE GROOT, *professeur de sinologie* à l'Université de Berlin.
26. FRITZ HABER, *professeur de chimie* à l'Université de Berlin.

27. S. Exc. Ernest Haeckel, *professeur de zoologie* à l'Université d'Iéna.

28. Max Halbe, *auteur dramatique*, à Munich.

29. Gustave-Adolphe de Harnack, *directeur général de la Bibliothèque royale, professeur d'histoire ecclésiastique* (protestante) à l'Université de Berlin.

30. Gérard Hauptmann, *poète*, à Agnetendorf.

31. Charles Hauptmann, *écrivain*, Schreiberbau.

32. Gustave Hellmann, *professeur de météorologie* à l'Université de Berlin.

33. Guillaume Herrmann, *professeur de théologie* (protestante) à l'Université de Marbourg.

34. André Heusler, *savant en philologie norvégienne*, à Berlin.

35. Adolphe de Hildebrand, *sculpteur*, à Munich.

36. Louis Hoffmann, *architecte municipal*, à Berlin.

37. Engilbert Humperdinck, *compositeur*, à Munich.

38. Léopold comte Kalckreuth, *peintre, président de la Ligue allemande des Artistes*, à Eddelsen.

39. Arthur Kampf, *peintre*, à Berlin.

40. Fritz-Auguste de Kaulbach, *peintre*, à Munich.

41. Théodore Kipp, *professeur de droit civil* à l'Université de Berlin.

42. Félix Klein, *professeur de mathématiques* à l'Université de Goettingue.

43. Max Klinger, *peintre*, à Leipsick.

44. Aloïs Knoepfler, *professeur d'histoire ecclésiastique* (catholique) à l'Université de Munich.

45. Antoine Koch, *professeur de théologie* (catholique) à l'Université de Tubingue.

46. S. Exc. Paul Laband, *professeur de droit* à l'Université de Strasbourg.

47. Charles Lamprecht, *professeur d'histoire* à l'Université de Leipsick.
48. Philippe Lenard, *professeur de physique* à l'Université de Heidelberg.
49. Maximilien Lenz, *professeur d'histoire*, à Hambourg.
50. Max Liebermann, *peintre*, à Berlin.
51. François de Lisst, *professeur de droit criminel* à l'Université de Berlin.
52. Louis Manzel, *sculpteur, président de l'Académie des Arts* de Berlin.
53. Joseph Mausbach, *professeur de morale et d'apologétique* (catholique) à l'Académie de Munster.
54. Georges de Mayr, *professeur d'économie nationale* à l'Université de Munich.
55. Sébastien Merkle, *professeur d'histoire ecclésiastique* (catholique) à l'Université de Wurtzbourg.
56. Édouard Meyer, *professeur d'histoire ancienne* à l'Université de Berlin.
57. Henri Morf, *professeur de philologie romane* à l'Université de Berlin.
58. Frédéric Naumann, *écrivain*, à Berlin.
59. Albert Neisser, *professeur de médecine* à l'Université de Breslau.
60. Walter Nernst, *professeur de physique* à l'Université de Berlin.
61. Wolfgang Ostwald, *professeur de chimie* à l'Université de Leipsick.
62. Bruno Paul, *directeur de l'École d'art industriel de Berlin.*
63. Max Planck, *secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Berlin, recteur de l'Université, professeur de physique.*

64. Albert Plohn, *professeur de médecine*, à Berlin.
65. Georges Reicke, *directeur du musée de la Marche*, à Berlin.
66. Max Reinhardt, *professeur, directeur du Théâtre Allemand*, à Berlin.
67. Aloïs Riehl, *professeur de philosophie* à l'Université de Berlin.
68. Charles Robert, *professeur d'archéologie classique* à l'Université de Halle.
69. S. Exc. Guillaume Roentgen, *professeur de physique* à l'Université de Munich.
70. Max Rubner, *professeur de physiologie* à l'Université de Berlin.
71. Fritz Schaper, *sculpteur*, à Berlin.
72. Adolphe de Schlatter, *professeur d'exégèse* (protestante) à l'Université de Tubingue.
73. Joseph Schmidlin, *professeur d'histoire ecclésiastique* (catholique) à l'Académie de Munster.
74. S. Exc. Gustave de Schmoller, *professeur de science politique* à l'Université de Berlin.
75. Reinold Seeberg, *professeur de théologie* (protestante) à l'Université de Berlin.
76. Martin Spahn, *professeur d'histoire moderne* à l'Université de Strasbourg.
77. François de Stuck, *peintre*, à Munich.
78. Herman Sudermann, *écrivain*, à Berlin.
79. Hans Thoma, *peintre, directeur du musée de Carlsruhe.*
80. Guillaume Trubner, *peintre*, à Carlsruhe.
81. Charles Vollmoeller, *érudit*, à Stuttgard.
82. Richard Voss, *bibliothécaire de la Wartbourg*, Berchtesgaden.

83. CHARLES VOSSLER, *professeur de philologie romane* à l'Université de Munich.
84. SIEGFRIED WAGNER, *compositeur*, à Bayreuth.
85. GUILLAUME WALDEYER, *professeur d'anatomie*, à Berlin.
86. AUGUSTE DE WASSERMANN, *professeur de médecine* à l'Université de Berlin.
87. FÉLIX DE WEINGARTNER.
88. THÉODORE WIEGAND, *directeur du musée des antiques* de Berlin.
89. GUILLAUME WIEN, *professeur de physique* à l'Université de Wurtzbourg.
90. S. EXC. ULRICH DE WILAMOWITZ-MOELLENDORF, *professeur de philologie* à l'Université de Berlin, *membre directeur de l'Institut archéologique d'Athènes*.
91. RICHARD WILLSTTAETTER, *professeur de chimie* à l'Université de Berlin.
92. GUILLAUME WINDELBAND, *professeur de philosophie* à l'Université de Heidelberg.
93. S. EXC. GUILLAUME WUNDT, *professeur de philosophie* à l'Université de Leipsick.



RÉPONSE ET COMMENTAIRE

PRÉAMBULE

PRÉTENDUE MANŒUVRE CONTRE L'ALLEMAGNE

Qu'ils n'opposent pas des raisonnements ou des conjectures à des faits constants.

BOSSUET. *Histoire des Variations.*

La conduite des ennemis de l'Allemagne nous est représentée dans le préambule de l'Appel comme ayant formé deux phases : l'une de « bruits répandus de défaites allemandes », l'autre d' « ardeur à fausser le caractère des faits et à insinuer le soupçon ». Selon les termes de l'appel, la seconde de ces entreprises a commencé après que la première fût devenue impossible, quand « la bouche d'airain des événements » eut réfuté les bruits qu'on répandait.

A quel moment commence cette seconde période ? Ce ne peut-être que le 29 août. Ce jour-là, en effet, nous apprîmes que notre ligne de front avait dû se

replier sur la Somme. Depuis lors nous connûmes jour par jour les pas que l'ennemi faisait du côté de Paris. Indubitablement ce sont là les nouvelles que les intellectuels se représentent comme proférées par une « bouche d'airain ». Et c'est avant ce terme qu'ils placent une période remplie du bruit des défaites de l'Allemagne, tandis que personne n'aurait encore songé à jeter le soupçon sur la conduite de ses armées.

Or il est facile de faire voir que les choses se sont passées différemment.

Premièrement, les nouvelles rapportant des cruautés commises par les Allemands remontent au commencement de la guerre. L'exécution de Samain, président du Souvenir français de Metz, celle du curé de Moyenvic, celle de douze jeunes Alsaciens qui avaient passé la frontière, etc., furent annoncées dès les premiers jours. C'était le moment où la nouvelle de la résistance des forts de Liége emplissait d'espoir tous les cœurs. La prise de Mulhouse fut annoncée le 9; le 12 nous sûmes que cette ville était reprise. Le 17 les dépêches portaient que les Allemands étaient à Dinant, le 21 que le gouvernement belge quittait Bruxelles. Tout cela mis ensemble peut-il représenter un bruit répandu de défaites allemandes, une illusion brusquement suspendue, qu'il aurait fallu remplacer par une illusion d'un autre genre, celle de l'indignité de l'ennemi. Hélas ! non.

L'impression favorable des commencements ne dura guère plus de quinze jours ; et l'indignation soulevée

contre les violences allemandes n'eut pas à le remplacer, car l'un et l'autre avaient été de concert.

Les intellectuels ne paraissent pas se douter que les Français étaient informés non par des bruits (*Ausstreuungen*), mais par des dépêches officielles, qui ne laissaient pas de doute sur un point : c'est que les événements signalés en Lorraine n'étaient que des engagements partiels, différents de l'action décisive qui fut annoncée le 16 août, comme livrée sur un front allant de Bâle à Maestricht. Or cette action, on ne nous a jamais dit qu'elle eût eu une défaite allemande pour résultat.

Cependant le 29 août survint, apportant, avec la nouvelle du recul de nos troupes, celle du sac de Louvain. Ce second événement donnait un objet nouveau et sans précédent jusque-là à l'indignation contre l'Allemagne. Une phase nouvelle de discrédit moral jeté sur sa conduite commença : phase dont la vivacité devait déterminer l'appel que les intellectuels ont lancé.

Mais tandis que ce discrédit s'augmente, qu'advient-il des nouvelles alarmantes auxquelles on prétend qu'ils auraient eu pour objet de faire diversion? Ces nouvelles changent. D'alarmantes, elles deviennent rassurantes. Le 4 septembre, les Allemands sont à Compiègne; le 5, ils obliquent sur la Ferté-sous-Jouarre, le 7, nous occupons Nanteuil-le-Haudoin; le 13 la bataille de la Marne est gagnée. C'est la seconde phase de la guerre.

Phase signalée par la retraite allemande, et qui, jusqu'au 4 octobre, date de l'apparition de l'appel des intellectuels, n'enregistre pour les Allemands aucun succès nouveau. Cette phase, où la bouche d'airain des événements, d'accord avec notre état-major, ne relata que les efforts impuissants de l'Allemagne à forcer le front de nos troupes étendu sans cesse vers le nord, n'est-il pas remarquable qu'elle concorde avec celle de la plus grande émotion soulevée par les cruautés allemandes?

Le 20 septembre, la nouvelle du bombardement de la cathédrale de Reims porte cette émotion à son comble. Le détail donné dans les journaux français, réitéré et répandu par la presse anglaise, de la conduite tenue par les Allemands en Belgique, en Hainaut français, en Picardie, en Valois, le récit lamentable de la ruine de Senlis, composent un chapitre de violences dont le retentissement éveille des échos partout. Enfin la mise en mouvement des intellectuels allemands marque le plus haut degré atteint jusqu'à ce moment, de la réprobation générale.

On le voit, à peu près rien n'est vrai dans le petit arrangement imaginé par les intellectuels. Une première période où règne l'espoir, où des succès partiels sont annoncés, où la prise de Mulhouse frappe les imaginations, mais où circulent en même temps les mauvais bruits contre l'Allemagne : voilà le début. Suivent les mauvaises nouvelles : les rapports des excès commis par les Allemands vont leur train. Puis

l'angoisse s'étend sur Paris, après quoi de meilleurs jours reviennent. On annonce une défaite de l'Allemagne, suivie d'une résistance efficace à ses armes; et c'est alors que devient universelle l'indignation soulevée contre elle. Le prétendu chassé-croisé des récits de cruautés et des bruits de défaites mises au compte de l'Allemagne n'existent pas.

Il est aisé de voir dans quel but les intellectuels voulaient le faire croire. En présentant comme successifs les deux sortes de bruits défavorables à l'Allemagne, ils rendent vraisemblable un dessein formé chez l'adversaire de suppléer aux uns par l'invention des autres, et prédisposent à croire que les uns et les autres sont faux. Mais il en est tout autrement.

Les récits répandus des cruautés allemandes n'ont pas été imaginés pour suppléer aux bruits de victoire, puisqu'ils ont couru en même temps. Quant à les taxer d'invention, ce qui suit fera voir si cela est possible.

ARTICLE PREMIER

SI L'ALLEMAGNE A PROVOQUÉ LA GUERRE

> **L'Autriche n'aurait jamais agi ainsi sans s'être préalablement entendue avec l'Allemagne.**
>
> **M. SAZONOF *à Sir G. Buchanan, 24 juillet.***

Pour dire que l'Allemagne n'a pas provoqué la guerre, les intellectuels déclarent s'appuyer sur les « preuves authentiques (*urkundliche Beweise*) » ou sur les « documents authentiques », que le monde a devant les yeux.

Nous pensons que le discours du chancelier de l'Empire tenu le 4 août devant le parlement allemand compte au nombre de ces preuves pour les intellectuels. Le texte en est recueilli dans le *Kriegsausbruch* (La Déclaration de Guerre), paru chez Hermann à Berlin, et dans la brochure française *Pourquoi nous avons la guerre* (Attinger éd.). Voyons-le donc.

Ce discours affirme deux choses :

1° Que dans le conflit ouvert entre l'Autriche et la

Serbie, qui fut l'origine de la guerre, l'Allemagne « n'a cessé d'agir... pour que cette affaire restât localisée entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie » ;

2° Qu'aussitôt connue la nouvelle qu'on armait à Saint-Pétersbourg, l'Allemagne fit savoir, « d'une façon aimable, mais ferme, que tous préparatifs dirigés contre l'Autriche-Hongrie » la « trouveraient aux côtés » de son alliée.

Arrêtons-nous à cela. Est-ce que l'attitude relatée dans ces deux articles, n'est pas une attitude belliqueuse?

Les intellectuels objecteront que vouloir localiser l'affaire était s'opposer à la guerre. Peut-être ; mais en ce cas il eût fallu que cette volonté fût exprimée avec douceur. Au contraire, elle est accompagnée de menaces. Dans le Livre Blanc allemand (autre document probant), elle résonne en plusieurs endroits comme un ultimatum contenu. « Dès l'origine du conflit, dit ce livre, nous nous sommes placés dans le point de vue qu'il s'agissait d'une affaire particulière à l'Autriche, laquelle devait avoir seule qualité pour la traiter avec la Serbie. » Il est évident qu'en procédant ainsi, l'Allemagne n'exprimait aucun désir de paix ; elle affirmait le désir d'isoler la Serbie, et, si on ne cédait pas là-dessus, la résolution de déclarer la guerre.

Laissons, pour un moment, le droit que l'Allemagne attribue à l'Autriche en cette affaire ; n'examinons pas même si l'ultimatum qu'on adressait à la Serbie était

exorbitant ou non : en quoi l'affaire regardait-elle l'Allemagne, en quoi l'Allemagne était-elle tenue de s'en mêler? Et c'était s'en mêler que de s'instituer le gardien de l'isolement serbe dans le conflit. L'Allemagne trouve mauvais que la Russie voulût empêcher cet isolement; si nous jugeons l'Allemagne selon le même principe, comment espère-t-elle faire admettre qu'elle ne pût tolérer l'isolement de l'Autriche?

L'isolement de l'Autriche, est une chose moins supportable, moins légitime, moins exempte de scandale, que l'isolement de la Serbie?

Mais l'Autriche est l'alliée de l'Allemagne! — Mais la Serbie est l'alliée de la Russie! — Mais l'honneur de l'Allemagne était engagé. — Mais celui de la Russie ne l'était-il pas? — Il y allait des intérêts de l'Allemagne dans l'Adriatique. — Il y allait de ceux de la Russie dans le Balcan.

Mais la Russie a commencé. — Pardon : c'est l'Autriche; c'est son ultimatum. — Mais la Serbie y avait donné lieu. — Mais l'Autriche avait donné lieu d'y donner lieu. Dans cette recherche du premier auteur et de la première cause du conflit, j'avertis les intellectuels qu'on ne saurait pas plus aboutir, que dans la question de savoir qui fut le premier de l'œuf ou de la poule.

Tenons-nous en à ceci. Deux peuples entrent en guerre pour défendre chacun son allié. De quel droit l'un des deux s'en va-t-il se vanter de n'avoir cherché que la paix, d'avoir fait la guerre malgré lui? Parce

que ce propos flatte l'opinion, l'Allemagne prétend s'en emparer. L'opinion reconnaîtra pour vaine cette prétention.

On n'a pas voulu, dira l'opinion d'accord avec l'histoire, céder à l'Allemagne; mais l'Allemagne a commencé par dire qu'elle-même ne céderait pas. Cela n'a rien de pacifique. C'est pourtant le sens manifeste des paroles du chancelier.

Tel étant le point de départ, on peut imaginer que, dans les négociations qui furent quand même ouvertes, l'Allemagne ait agi de manière que tout accord fût empêché.

Le chancelier fait mention de ces négociations; il s'y étend avec complaisance. Seulement, ce qu'il en dit ne contient pas un mot qui signifie que l'Allemagne ait fait plus que de les admettre. Elle a correspondu avec Vienne et avec Saint-Pétersbourg. Elle a, d'après le chancelier, mis ces deux cabinets en pourparlers directs.

Sur ce dernier point le Livre Blanc anglais démontre que le chancelier se flatte. En effet, on y voit que dès le 25 juillet, avant toute intervention allemande, Vienne causait avec Saint-Pétersbourg. Le 27 une reprise de ces pourparlers est mentionnée par le ministre allemand sans qu'il s'en dise l'auteur. Seulement, comme l'Angleterre proposait une conférence des puissances, l'Allemagne en la refusant « exprima son avis qu'un échange direct de vues (avec la Russie) serait plus agréable à l'Autriche-Hongrie » (28 juillet).

Encore cet avis n'est-il donné que comme l'avis personnel de l'ambassadeur d'Allemagne à Saint-Pétersbourg. C'est tout, en ce qui concerne le soin que l'Allemagne aurait pris d'aboucher les cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg.

Quant au rôle personnel joué par l'Allemagne à Vienne, M. de Bethmann-Hollweg dit que la conversation qu'il y avait engagée fut maintenue « dans des formes qu'il était impossible d'outrepasser, si nous les voulions (dit-il) compatibles avec nos engagements d'alliés ». Cette réserve marque les bornes étroites qu'on assignait à cette action. Une dépêche adressée par le chancelier à l'ambassadeur d'Allemagne en Russie (Livre Blanc allemand) la définit ainsi : « Nous nous employons sans relâche à obtenir de Vienne qu'on déclare à Saint-Pétersbourg le but et l'étendue de l'action autrichienne en Serbie, de manière à se montrer sans reproche et à contenter la Russie. » Il ne s'agissait ni de suspendre la campagne, ni d'examiner les termes violents de l'ultimatum autrichien ; il ne s'agissait pour l'Autriche que de dire : Je fais ceci, je fais cela, vous devez être contents. Encore un coup, l'Allemagne avait soin de maintenir à l'abri de toute discussion les termes du conflit austro-serbe, qui cependant faisait toute la question. « Conformément, dit la déclaration du Livre Blanc, *à notre principe* qu'une médiation *ne pouvait se rapporter au conflit austro-serbe,* qui ne constituait qu'une affaire exclusivement propre à l'Autriche... »

Dans ces conditions, l'Allemagne devait savoir que ses échanges de dépêches n'aboutiraient à rien.

D'autres échanges de dépêches eurent lieu entre les deux empereurs, celui d'Allemagne et celui de Russie. Voici comment M. de Bethmann les rapporte : « Le tsar prie instamment l'empereur de lui venir en aide : il a le désir de conseiller à Vienne la modération. L'empereur se prête à ce rôle d'intermédiaire. »

Il s'y prête. Mais s'y prête-t-il selon les vues de l'empereur de Russie, c'est-à-dire en donnant des conseils de modération? M. de Bethmann serait bien aise de le faire croire. Il ne dit pas que oui pourtant. Il ne dit pas que non. Il laisse cela dans l'ombre.

Mais nous avons le moyen de l'éclaircir. La correspondance des deux empereurs est publiée, partie dans la brochure française, partie dans le Livre Blanc allemand. Dans une dépêche en date du 29 juillet, Nicolas II écrit à Guillaume « qu'une guerre honteuse (*schmaehliger Krieg*) a été déclarée à un pays faible ». Il le prie de « faire tout le possible pour empêcher l'allié d'aller trop loin ». Que répond Guillaume? Ceci :

J'ai reçu ta dépêche. Je partage ton désir de maintenir la paix. Cependant *je ne puis considérer l'action de l'Autriche-Hongrie comme une guerre honteuse*. L'Autriche-Hongrie sait par expérience que les promesses de la Serbie, quand elles n'existent que sur le papier, ne valent rien. Selon moi, l'action austro-hongroise doit être considérée comme une tentative pour obtenir que cette fois les promesses serbes soient maintenues. Je suis fortifié dans cette

opinion par l'engagement du cabinet austro-hongrois de ne rechercher aucune conquête territoriale en Serbie.

En conséquence, je pense qu'il est parfaitement possible à la Russie de rester vis-à-vis du conflit austro-hongrois dans l'attitude du spectateur sans entraîner l'Europe dans le guerre la plus terrible qu'elle ait jamais vue.

Je crois qu'une entente directe entre ton gouvernement et Vienne est possible et désirable, une entente que, comme je t'ai dit, mon gouvernement appuierait de toutes ses forces. *Naturellement les mesures militaires pourraient être considérées par l'Autriche-Hongrie comme une menace,* et pourraient provoquer le malheur que nous voulons conjurer, et rendre impossible la mission médiatrice que j'ai assumée avec empressement à la suite de ton appel à mon aide.

J'ai donné le texte complet, y compris un paragraphe qui n'est que dans la publication allemande (*En conséquence....... jamais vue*). On peut lire et relire : il n'y a pas un mot qui signifie que Guillaume fera entendre à Vienne des conseils de modération. Cependant c'était là ce que demandait Nicolas. La dépêche de Guillaume constitue un refus par omission. De plus, elle est formelle sur deux points : que l'Autriche a raison sur toute la ligne, qu'un armement de la Russie aura la guerre pour conséquence. Tel est le « rôle d'intermédiaire » auquel l'empereur s'est « prêté », pour parler comme le chancelier. Intermédiaire soit, mais non intermédiaire de paix : rien absolument ne le donne à entendre.

Maintenant, de quelle manière est-ce que l'Allemagne aidait les conversations qu'elle se vante

d'avoir fait entamer entre Vienne et Saint-Pétersbourg?

La réponse tient en un mot : elle refusait de s'y associer.

Oui, quoique travaillant, à ce qu'elle dit, pour la paix, *bis zum Aeussersten, bis an die aeusserste Grenze des moeglichen*, « jusqu'à faire l'impossible », « jusqu'à l'extrême limite du possible » (c'est le mot du Livre Blanc comme des intellectuels), on voit l'Allemagne tenir son ambassadeur à part des efforts faits en ce sens par ceux des autres nations à Vienne.

Le Livre Blanc allemand, le discours du chancelier ne disent rien de cette attitude, et cela ne saurait nous étonner. Mais ce silence même est significatif dans des pièces si prodigues d'explications et de paroles sur d'autres points. Le moins qu'on puisse en dire, c'est qu'il laisse la parole à d'autres. Ouvrons le Livre Blanc de l'Angleterre, le Livre Orange de la Russie. Cherchons-y, non des discours faits exprès après l'événement, mais les propres rapports des ambassadeurs, rédigés quand il s'accomplissait.

Le Livre Orange dit que M. Sazonof, ministre des Affaires étrangères de Russie, pria le ministre allemand des affaires étrangères, M. de Jagow, d'aider les démarches tentées auprès de l'Autriche pour obtenir de cette puissance l'adoucissement de son ultimatum. Cela avait lieu le 26. Le 27, le ministre répond par un refus. Voilà l'aide dont l'Allemagne favorisait les autres. Mais il y a mieux, elle avait soin qu'on ne l'aidât pas. Elle évitait de s'associer les autres puis-

sances dans ce qu'elle disait être sa propre action.

Cela est établi par le témoignage de Sir Maurice de Bunsen, ambassadeur d'Angleterre à Vienne. Voici comment, dans le Livre Blanc anglais, Sir Maurice s'exprime lui-même :

Le gouvernement allemand prétend avoir appuyé jusqu'au bout les efforts du gouvernement anglais pour éviter un conflit. *En tout cas, M. de Tschirsky* (l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne) *s'est toujours abstenu de demander mon appui ou celui de mes collègues français et russe pour l'exécution des instructions qu'il pouvait avoir à ce sujet.*

Un pareil fait ne témoigne pas seulement d'un zèle médiocre pour la paix que l'Allemagne prétend avoir souhaitée ; elle rend en outre l'Allemagne suspecte de n'avoir effectivement rien fait pour la procurer, ou d'avoir fait tout le contraire.

Ce qui fut dit par elle à l'Autriche, dans les conversations qui se tenaient entre Berlin et Vienne, nous l'ignorons ; mais on peut en deviner le sens par la réponse que le ministre des Affaires étrangères fit à M. Sazonof quand celui-ci le pria de l'assister. C'était, dit le Livre Orange, « qu'il ne pouvait pas conseiller à l'Autriche de céder. »

Il y a bien des degrés entre ne rien accorder et céder ; ces degrés, Berlin voulait les méconnaître, afin que le devoir allégué de respecter la liberté de l'Autriche lui servît de prétexte à tout refuser. Mais on put voir bientôt que cette fidélité n'était pas la cause de sa conduite, quand, par l'insistance des puissances que

l'Allemagne refusait d'aider, l'Autriche commença tout à coup de relâcher de ses prétentions.

C'est une chose prouvée à présent, que, quand la guerre fut déclarée, l'Autriche, cause première du conflit, était en voie de s'accommoder. L'Allemagne s'applique à cacher ce fait, qui met sa conduite au grand jour. Divers projets d'accommodement avaient échoué, en particulier celui de la conférence proposée par l'Angleterre, où l'on eût convié l'Angleterre, la France, l'Allemagne et l'Italie. Enfin, d'après le Livre Orange, M. Sazonof s'avisa de demander que l'Autriche consentît à reconnaître que la question portée dans son ultimatum avait « revêtu le caractère d'une question d'intérêt européen » et se déclarât prête à supprimer « les clauses qui portent atteinte à la souveraineté de la Serbie ». A la prière de l'Angleterre ces termes furent encore adoucis. Ils portèrent que la Russie admettait « que les grandes puissances examinent les satisfactions que la Serbie pourrait accorder au gouvernement austro-hongrois, sans porter atteinte à ses droits souverains et à son indépendance ».

Il est plaisant, en face de ces témoignages formels de l'effort que faisaient les puissances pour aboutir à un accord, de placer les affirmations de l'Allemagne, réclamant pour elle l'honneur de ce rôle, sans qu'on puisse dire quand, en quelle manière, sur quel texte son zèle s'est exercé.

Le texte sur lequel la Russie et l'Angleterre s'étaient mises d'accord, présenté le 31 juillet, ne déplut pas

sans doute à l'Autriche, car nous lisons dans le rapport déjà cité de Sir Maurice de Bunsen, les lignes suivantes :

Le 1er août je fus informé par M. Schébéko (ambassadeur de Russie à Vienne) que le comte Szapary (ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg) avait cédé sur le point essentiel et annoncé à M. Sazonof que l'Autriche consentait à soumettre à une médiation les points qui, dans la note remise à la Serbie, semblaient incompatibles avec le maintien de l'indépendance serbe.

Le conflit allait donc s'apaiser. Un article de M. Boudouresque, interprète ordinaire des sphères autorisées, dans le *Petit Marseillais* du 26 septembre, l'a confirmé en rapportant ce qui se passa alors à Rome. Le 1er août, dit-il, M. Kroupensky, ambassadeur de Russie près le Quirinal, « se fit introduire d'urgence chez le marquis de San Giuliano, ministre des affaires étrangères », et lui dit : « C'est fini. La paix est assurée. L'Autriche nous donne satisfaction. » Le *Petit Marseillais* ajoute qu' « une demi-heure après le départ de M. Kroupensky » San Giuliano recevait « confirmation de la nouvelle par une dépêche de son propre ambassadeur en Russie ».

Dans le *Figaro* du 5 octobre, M. Hanotaux a fourni un témoignage en accord avec le même fait. Ayant rencontré l'ambassadeur d'Autriche à Sainte-Clotilde le 31 juillet, celui-ci lui « fit un assez long exposé » des négociations en cours :

Il me dit, notamment, écrit M. Hanotaux, que « si la Russie donnait à la Serbie le conseil de demander quelles

sont les conditions de l'Autriche, celle-ci répondrait franchement et qu'elle suspendrait sa mobilisation si la Russie suspendait la sienne. »

Suivent les assurances ordinaires du désintéressement territorial de l'Autriche dans la guerre livrée à la Serbie.

Enfin, l'ambassadeur dit (en propres termes), « que cela ne pouvait pas durer et que l'Allemagne obligée de prendre ses précautions, *allait entraîner l'Autriche*, si on n'agissait pas tout de suite pour que Saint-Pétersbourg prît acte des propositions austro-hongroises et fît faire par la Serbie la démarche qui ouvrirait *la seconde phase des négociations* ».

Telle était donc la situation. Les concessions que l'Allemagne avait dit ne pouvoir demander à l'Autriche par égard pour la liberté de son alliée, l'Autriche était prête à les accorder à l'Angleterre et à la Russie. Les termes de son ultimatum lui étaient moins chers qu'à l'Allemagne.

Il faut résumer le mécanisme de ces demandes et de ces concessions. L'Autriche, inflexible jusque là, avait été cause que la Russie avait armé. Les armements de la Russie n'avaient lieu originairement que contre l'Autriche. Cependant l'Allemagne s'en disait offensée, elle demandait qu'on les retirât. Pour les interrompre, la Russie exigeait que sa note fût admise. La note admise, les mêmes effets devaient se produire en sens inverse. La Russie démobilisait, l'Allemagne était satisfaite.

C'était du moins ce qui se fût produit si le temps

eût été donné à ce mécanisme de jouer. Mais ce délai manqua tout à coup. Ce que prévoyait l'ambassadeur d'Autriche arriva. L'Allemagne « entraîna l'Autriche ». Le 31 juillet à minuit, comme la note russe arrivait à Vienne, l'Allemagne, écartant brusquement son alliée, prit place sur le devant de la scène, et, alléguant le péril encouru par elle-même par suite de la mobilisation russe, somma la Russie de démobiliser. La Russie refusant d'obéir, l'Allemagne lui déclara la guerre le 1er août dans la soirée.

Pas n'est besoin d'être grand philosophe pour démêler les causes de ces faits. Aussi longtemps que l'ultimatum de l'Autriche avait été maintenu par celle-ci, l'Allemagne l'avait allégué comme cause de son inflexibilité; l'Autriche paraissant abandonner cet ultimatum, l'Allemagne avait substitué le sien. La volonté de l'Allemagne de provoquer la guerre est ainsi démontrée deux fois : premièrement, par le refus de collaborer à l'accord que poursuivaient les puissances; en second lieu, par l'imposition d'un ultimatum personnel surajouté à celui qui faisait la matière du conflit.

Pour qu'il ne manquât rien à cette démonstration, il était écrit qu'aussitôt elle recevrait la sanction des faits. Quand la nouvelle de l'ultimatum allemand arriva à Rome, ruinant l'espoir de paix qu'on avait conçu, le Conseil des ministres s'assembla. M. Salandra, premier ministre, « démontra, dit le *Petit Marseillais* dans l'article déjà cité, que le traité d'alliance

avec l'Allemagne (la Triple-Alliance) avait un caractère défensif ».

Il ajouta (ainsi continue ce journal) que le caractère *offensif* de l'ultimatum envoyé par l'Allemagne à la Russie et à la France était indiscutable, après la communication faite le jour même à Saint-Pétersbourg, par l'Autriche-Hongrie.

Il pria ses collègues de décider que l'Italie devait rester neutre. Et il ponctua la fin de son discours par cette déclaration, dont nul démenti ne saurait infirmer l'authenticité : « Je dois ajouter en terminant, que la thèse que je viens de vous exposer est celle de Sa Majesté le Roi. »

La neutralité fut décidée à l'unanimité.

Ainsi se trouva rendue sensible dans ses conséquences diplomatiques, en conformité avec les conclusions qu'impose l'examen des faits, l'intention agressive de l'Allemagne, sa volonté de provoquer la guerre.

J'ai dit que cette volonté était démontrée deux fois. On peut se demander si elle ne se laisse pas découvrir d'une troisième manière encore, c'est-à-dire jusque dans la volonté qui fit lancer l'ultimatum autrichien lui-même. Peut-on croire que cet ultimatum ait été lancé sans l'aveu de l'Allemagne? Mais il y eut peut-être plus qu'un aveu de la part de cette puissance. En effet, quand on relit la dépêche de Guillaume citée plus haut, on est frappé de l'assurance avec laquelle l'empereur défend et explique l'ultimatum. Ces lignes contiennent l'exposé précis des causes qui conduisent l'Autriche à faire la guerre, des intentions qu'elle y

apporte, même une définition générale de sa situation vis-à-vis de la Serbie. François-Joseph n'en eût pas dit plus.

Seuls des mots comme ceux-ci : « doit être considérée », « selon moi », « je suis fortifié dans mon opinion », font souvenir que ce n'est pas lui qui parle. Encore cette précaution cesse-t-elle quand Guillaume écrit : « *Je ne puis* considérer la guerre austro-hongroise comme une guerre honteuse. *L'Autriche sait* par expérience que les promesses de la Serbie, quand elles n'existent que sur le papier, ne valent rien. » *Je ne puis*; *l'Autriche sait*. Est-ce Guillaume ou l'Autriche qui *sait*? est-ce l'Autriche ou Guillaume qui *ne peut*? Et n'y a-t-il pas de fortes raisons de croire, en présence d'un tel langage, que l'ultimatum à la Serbie avait été rédigé à Berlin?

A la France, la question fut posée, savoir « si dans une guerre livrée entre l'Allemagne et la Russie elle resterait neutre ». Dix-huit heures lui étaient accordées pour la réponse. Le ministre répondit que la France ne manquerait pas de faire « ce que commanderaient ses intérêts ». Le Livre Blanc allemand se donne le ridicule de qualifier cette réponse d' « ambiguë » et de « peu pacifique ». Tout ce qui n'est pas allemand dans le monde reconnaîtra que c'était la seule que méritât une insolence. La guerre fut déclarée à la France par l'Allemagne le 3 août.

L'Allemagne a prétendu y ajouter le grief d'aéroplanes français qui auraient passé sur ses provinces;

on les aurait aperçus dans l'Eiffel; un d'eux aurait jeté des bombes sur un chemin de fer, un autre aurait tenté de détruire des constructions. Le gouvernement français a démenti ces faits de façon solennelle à la Chambre, les ambassadeurs étant présents. En revanche l'Allemagne a dû avouer publiquement par la bouche de son chancelier, une violation du territoire français par ses uhlans. « Malgré l'ordre donné, dit M. de Bethmann dans le discours cité plus haut, une patrouille du 14e corps d'armée, conduite probablement par un officier, a franchi la frontière le 2 août. »

Des violations du territoire français furent positivement constatées le même jour, à Jonchery, à Moncel, à Réméréville, à Longwy, dont la place canonna les uhlans, à Cirey, à Montreux-Vieux, enfin à Lunéville, où des bombes furent lancées par un aéroplane. L'ambassadeur d'Allemagne à Paris avait refusé d'exprimer des excuses même de l'acte qu'on fut forcé de reconnaître devant le parlement allemand.

Les choses étant ainsi, c'est l'Allemagne qui se plaint! La fantastique rumeur des courses de nos aéroplanes suffit à porter sa défense. Parlant immédiatement après le chancelier, qui venait de confesser l'acte de la patrouille allemande, Kaempf, président de la Chambre, s'est exprimé ainsi : « De puissants adversaires nous environnent à droite et à gauche. *Ils ont violé notre territoire* sans déclaration de guerre et nous ont forcé à combattre pour défendre notre patrie » (brochure *Kriegsausbruch*).

C'est le résumé de la mauvaise foi allemande. Les intellectuels y donnent les mains.

LE PORTRAIT DE L'EMPEREUR

> La présomption s'élance, l'obstacle qu'elle n'avait pas prévu surgit, l'instinct de conservation suspend l'acte et la vanité cherche une échappatoire.
>
> PAUL BOURGET. *Écho de Paris, 12 novembre.*

Les intellectuels allemands dépeignent l'empereur comme pacifique, et concluent de là qu'il n'a livré cette guerre que par force, qu'il ne peut en être l'auteur.

Il serait facile de répondre : Si ce n'est lui, c'est son chancelier, ses ministres, l'impératrice, le prince héritier, qui l'on voudra. Enfin c'est l'Allemagne : le fait est là. Mais, sans chercher si loin, où les intellectuels prennent-ils ce caractère de l'empereur ?

« Assez souvent pendant ses vingt-six ans de règne, Guillaume II s'est affirmé comme protecteur de la paix universelle. »

Mais non. *Schirmherr des Weltfriedens* ! Cela est ridicule. Qui est-ce qui reconnaîtra jamais ce rôle de protecteur de la paix du monde à Guillaume ? L'empereur de Russie, oui, s'est efforcé de le jouer, par exemple quand il a convoqué la conférence de La Haye en 1897. Cette convocation est un fait, dont il est

plaisant que les intellectuels ne songent pas à faire la comparaison. Au contraire qu'allèguent-ils en faveur de Guillaume? Que pendant vingt-six ans il n'a pas fait la guerre! Mais le long temps qu'un règne passe sans guerre n'est pas la preuve que le prince en ait horreur. Les raisons de la faire peuvent manquer, soit qu'aucun conflit important n'ait lieu, soit que les circonstances le dénouent à la satisfaction de celui qui s'apprêtait à dégainer.

En ce qui concerne l'empereur Guillaume, c'est le cas. Par exemple, les deux interventions de ce prince au Maroc n'ont pas montré en lui « un protecteur de la paix »; en 1905 la menace de Tanger, en 1911 celle d'Agadir dirigées de ce côté contre la France, furent des démonstrations de guerre. Les intellectuels diront qu'elles avaient lieu pour protéger les droits de l'empire. Quand cela serait! Il s'agit de nous montrer un Guillaume pacifique. Nous ne l'avons pas vu ce jour-là. Nous ne l'avons pas vu davantage en 1908, quand l'Autriche s'annexa la Bosnie et l'Herzégovine, et que la Russie, lésée par un tel acte, fut mise en demeure par l'Allemagne de reconnaître le fait accompli sous peine d'avoir à la combattre.

Tous ces conflits s'étant résolus à la satisfaction de l'Allemagne, on ne voit pas pourquoi elle aurait fait la guerre. Celui de 1911 lui a valu le Congo : 260.000 kilomètres carrés de territoire cédés par traité en pleine paix. Faire la guerre dans ces con-

ditions eût été insensé : on ne peut pas dire que d'y avoir renoncé soit une preuve d'amour pour la paix.

Les choses se présentaient cette fois à peu près comme en 1908. L'Autriche avait le même intérêt, l'Allemagne a fait les mêmes menaces. Seulement la Russie a prétendu agir. C'est ce qui a causé la guerre. Une fois de plus, on l'eût évité si l'on eût fait ce que voulait Guillaume. L'appellerons-nous pacifique parce qu'il veut bien ne déclarer la guerre que quand on refuse de lui obéir? parce que, pour l'y réduire, il n'a fallu rien moins, de la part de la Triple Entente, que cette extraordinaire audace de ne pas faire sa volonté?

Les intellectuels disent encore que les ennemis de l'empereur ont reconnu ce caractère : Guillaume ayant « été l'objet de leurs moqueries à cause de son amour inébranlable de la paix ».

Les intellectuels font erreur. L'empereur a été raillé parce qu'il menaçait de faire la guerre et qu'il ne la faisait pas. Cela n'est pas le caractère du pacifique, c'est le caractère du rodomont. De grands éclats, que rien ne suivait en fait d'actes, ont fait quelquefois moquer de lui : par exemple la lettre écrite par lui au président Kruger lors de la guerre du Transvaal en 1899, quand les premières victoires des Boërs menacèrent la puissance anglaise.

Aucune déclaration de guerre ne s'ensuivait. Toutefois, l'air qu'on voyait à Guillaume en ce cas-là n'avait rien de pacifique : c'était un air chagrin, menaçant, querelleur. L'effet de sa colère était-il différé

par crainte ou par incertitude? Un maître psychologue français, Paul Bourget, le définit ainsi :

Cette personnalité d'étalage n'a pas de certitude intérieure... Cette faiblesse de jugement pouvait devenir un correctif de cette vanité exaspérée. Il eût fallu pour cela qu'il la reconnût, et qu'humilié dans son intelligence, il acceptât de se savoir inférieur... Chez Guillaume II la vanité a été trop forte. Au lieu de s'avouer ses insuffisances, il s'est tendu à les cacher à tous et d'abord à lui-même, en affirmant ses partis pris, tous aveugles, avec une superbe qui étonna. L'incapacité foncière s'est pourtant révélée à un signe qui, lui, ne trompe pas, l'incohérence, les volte-faces subites...

Il s'est ainsi transformé en un velléitaire. Il a voulu vouloir, et, comme aucune de ses volontés n'était fondée sur une perception nette et sûre, il s'est trouvé sans cesse arrêté par le fait. De là ce flottement dans la conduite de son empire, et ces éternelles remises qui par moments lui ont donné *un air de matamore qui a peur*...

Voilà ce qu'on dit de Guillaume II chez les adversaires de l'Allemagne, et qui est assez loin de représenter un « protecteur de la paix ». Car cela n'empêche pas qu'il ne mît flamberge au vent, qu'il ne parlât de « poudre sèche » et d' « épée aiguisée » : thème vingt fois repris par l'empereur, et dont l'écho résonne encore aux oreilles de l'Europe entière. Que de pareilles démonstrations aient abouti enfin à la vraie guerre, qui pourra s'en étonner? Qui pourra dire que cela suppose de la part des ennemis de l'Allemagne une perversité particulière et le fait palpable d'une agression?

« Ils osent, disent encore les intellectuels, l'appeler Attila. » Mais non. C'est lui qui se nomme ainsi. L'Europe n'a pas été chercher le nom du roi des Huns pour l'en flétrir. Dans un ordre du jour célèbre, lui-même l'a réclamé pour l'honneur de ses armes.

Cet ordre du jour date de la campagne de Chine. Le 27 juillet 1900, à son armée qui partait pour Pékin, Guillaume adressait ce discours :

Soldats, quand vous rencontrerez l'ennemi, vous le vaincrez. Vous ne ferez pas de quartier, vous ne prendrez pas un seul prisonnier. Que tout ce qui tombera entre vos mains soit à votre merci ! Faites-vous la réputation qu'avaient les Huns et Attila.

La réputation d'Attila : voilà ce que l'empereur souhaitait aux armes allemandes. Ne nous en étonnons pas. Est-ce que dans l'histoire du passé, l'Allemagne n'a pas coutume d'aller chercher pour ses patrons les plus sanguinaires des conquérants? Cette nation tient à faire peur. Il est plaisant de voir les intellectuels se plaindre qu'on calomnie leur prince, quand eux-mêmes, au sein des loisirs de la paix, froidement appliqués à rechercher les gloires qui font le plus d'honneur à l'Allemagne pour en former un Panthéon, ils y sont allés mettre ce que l'enfer barbare a vomi contre la civilisation romaine, de plus hideux et de plus stupide : Alaric, Odoacre, Genséric.

Oui, le monument de ces trois barbares a sa place au temple de la Walhalla, œuvre de Klenze et de Schwanthaler, élevé par les efforts de la science et de

l'art allemands, à Donaustauf sur le Danube. Roi des Wisigoths, roi des Hérules, roi des Vandales, figurent en premiers numéros d'une liste qui, en passant par Frédéric le Grand, aboutit à Kant et à Schiller. L'ouvrage est de 1846. Quelques-uns de ceux qui l'ont vu élever vivent encore. Les intellectuels d'aujourd'hui en ont connu et admiré les inventeurs. D'où leur vient cette horreur soudaine pour Attila? Attila figurerait dans la Walhalla si l'on eût cru pouvoir faire de lui un Allemand. Sa nationalité seule l'a fait exclure.

Dans un des frontons de la Walhalla, une figure de jeune homme personnifie le deuil ressenti par l'Allemagne d'avoir dû ajourner la conquête de l'Alsace et de la Lorraine. Constatons que l'Allemagne savante, autant que l'Allemagne militaire, s'entraînait à l'espoir de s'en emparer un jour en fêtant dans le même temple de sauvages barbares. Voilà au grand complet les sentiments de l'Allemagne : culte des Barbares, animosité contre la France. Pourquoi faire semblant de les cacher?

ARTICLE II

SI LA NEUTRALITÉ DE LA BELGIQUE A ÉTÉ VIOLÉE CRIMINELLEMENT

Hegel n'a-t-il pas affirmé l'équivalence ou l'identité du fait et du droit ?

Réponse de l'Université catholique *de Paris.*

Les intellectuels allemands ne contestent pas le fait de la violation de la Belgique. Ils ne peuvent nier l'entrée de leurs armées dans le pays. Violation donc, ils acceptent le mot, mais en affichant la prétention de justifier la chose.

Et comment? C'est que « positivement, disent-ils, la France et l'Angleterre avaient résolu de violer » la neutralité de la Belgique. Dans la version officielle française, ce « positivement » (*nachweislich*) est remplacé par ces paroles : « Nous en avons la preuve irrécusable. »

Cela est équivoque; soyons net. Cette preuve n'existe pas. Si le gouvernement allemand l'avait eue, il l'aurait fait connaître au public. Si les intellectuels en avaient eu connaissance, ils auraient dit en quoi

elle consistait et les termes précis de ce qu'elle prouve. Le silence du gouvernement, le silence des intellectuels à cet égard démontrent qu'ils n'ont rien, rien qui leur permette d'arrêter la protestation universelle, rien qui imprime à leur défense un caractère ferme et constant.

Car il faut remarquer cela. De quoi se plaignent-ils au juste? de quoi les preuves qu'ils disent ou voudraient dire qu'ils ont, accusent-elles la Belgique? Est-ce d'une complicité active de cette nation, marchant contre eux avec la France et l'Angleterre? En ce cas le terme de « connivence », dont ils usent, est bien faible. Est-ce d'une simple permission donnée à ces puissances de passer sur le territoire belge? Alors comment admettre l'excès de leurs récriminations, la violence de leurs représailles?

N'oublions pas que cette permission, l'Allemagne la demandait pour elle-même. N'oublions pas qu'en la demandant, elle prétendait ne rien faire faire à la Belgique qui contrevînt à la neutralité. « Si la Belgique consent, dit l'ultimatum du 2 août (brochure *Pourquoi nous avons la guerre*), dans la guerre qui va commencer, à prendre une attitude de neutralité bienveillante vis-à-vis de l'Allemagne... » De neutralité bienveillante : c'est-à-dire livrer le passage. Livrer le passage à l'Angleterre et à la France, cela aurait donc été, selon l'aveu de l'Allemagne, user vis-à-vis de ces puissances de neutralité bienveillante. La bienveillance pour l'adversaire, jointe à l'essentiel

de la neutralité, est-ce de quoi légitimer l'invasion? est-ce de quoi faire que la violation d'un territoire, avouée en fait par les intellectuels, soit regardée par eux comme licite, comme exempte de caractère criminel? Non sans doute.

L'hésitation que met l'Allemagne à articuler son grief, montre donc qu'il n'existe que dans sa fantaisie, qu'il n'est déterminé par aucune pièce réelle, qu'il ne s'appuie sur aucun fait.

Mais il y a plus. Chose incroyable, l'Allemagne se contredit en ce qui concerne l'existence du grief même. Sur la violation de la neutralité belge, il existe deux sortes d'explications allemandes : celles où il est affirmé que la Belgique était prête à laisser violer sa neutralité par la France et par l'Angleterre ou à la violer elle-même en leur faveur; celles où cette affirmation n'existe pas. Du second genre sont les explications données par le chancelier de l'empire allemand à la Chambre allemande :

Nos troupes, a dit M. de Bethmann-Hollweg, ont occupé le Luxembourg et ont peut-être déjà foulé le territoire belge. C'est contre le droit des gens. Le gouvernement français a, il est vrai, déclaré qu'il respecterait la neutralité de la Belgique tant que l'adversaire la respecterait. Nous savions cependant que la France était prête à l'agression. La France pouvait attendre; *nous pas. Une attaque française de flanc sur le bas Rhin, eût pu nous être fatale. Ainsi nous avons été contraints de passer outre* aux protestations fondées du Luxembourg et du gouvernement belge. *L'injustice* (je parle franchement), *l'injustice que nous leur faisons ainsi*,

nous ferons en sorte de la réparer aussitôt que nous aurons atteint *notre but militaire*.

Il n'y a pas un mot là dedans pour dire que la Belgique se soit attiré son sort. Elle n'est envahie qu'à cause de ce qu'exige un « but militaire » à obtenir. Quel but? Celui d'atteindre la France, avant que celle-ci ne pût atteindre l'Allemagne. Atteindre l'Allemagne où? Sur le bas Rhin, c'est-à-dire (d'après la géographie et le sens du discours) à travers la Belgique. La France était « prête à l'agression », à cette agression-là, dit M. de Bethmann.

Cependant la France a dit et fait le contraire! — Parbleu! dit le chancelier, la France pouvait attendre.

Ainsi la décision de la France a été de ne pas envahir la Belgique, parce que cela ne lui coûtait rien et mettait l'Allemagne dans son tort. Mais elle était prête à le faire, et c'est ce qui fait que l'Allemagne est dans son droit! Comprenne qui pourra. L'action de l'Allemagne trouve sa justification dans la conduite que la France aurait tenue si ç'avait été son intérêt. Ce ne l'était pas, nous le savons, dit l'Allemagne, mais comme, si ce l'avait été, nous n'aurions pu reprendre notre avantage qu'en faisant ce que nous avons fait, nous avons bien fait.

Telle est la traduction exacte et seule complète du morceau. L'absurdité qu'on y trouve tient-elle à l'embrouillamini de l'esprit allemand ou à l'embarras d'une mauvaise cause, je ne sais. Ce qui est certain, c'est que ce témoignage innocente complètement la Bel-

gique, et qn'en incriminant les motifs de la France, il rend hommage à sa conduite de fait. La violation du « droit des gens », l' « injustice » même de l'invasion, y est formellement reconnue. C'est tout ce qui importe ici.

Voici un second témoignage. Il est tiré des entretiens tenus par le ministre des Affaires étrangères d'Allemagne et par le chancelier lui-même, avec Sir Edward Goschen, ambassadeur d'Angleterre à Berlin (Livre Blanc anglais).

Le premier, M. de Jagow, dit à cet ambassadeur que la violation de la Belgique

> était nécessaire, *parce qu'il s'agissait de pénétrer en France par le chemin le plus rapide* et le plus facile, de façon à avoir une grande avance sur les opérations françaises et de frapper le plus tôt possible un coup décisif. C'était pour l'Allemagne question de vie ou de mort, ajoute le ministre. Un temps considérable aurait été perdu s'il avait fallu pénétrer par le sud, où la rareté des routes et la puissance des forteresses auraient retardé la marche, *ce qui aurait donné aux Russes le temps* d'amener des troupes sur la frontière allemande. *La rapidité est le grand atout de l'Allemagne* ; *celui de la Russie est d'être un réservoir inépuisable de soldats.*

Ici encore, pas un mot d'un tort que se serait donné la Belgique. Pas plus que le chancelier devant les Chambres, le ministre n'allègue devant l'ambassadeur une promesse consentie de la Belgique à la France de laisser violer son territoire : promesse qui eût contraint l'Allemagne d'opérer elle-même, par

mesure préventive, cette violation. En revanche, la même idée reparaît, que l'Allemagne a le droit de prendre toutes mesures, dussent-elles blesser le droit des gens, qui rétablissent pour elles les chances de succès quand la nature des forces qui sont en jeu les lui ôte.

Ce droit, l'Allemagne ne prétend pas seulement l'exercer à son profit ; elle prétend encore le faire admettre comme conforme aux règles supérieures d'une justice intelligente.

La France, dit-elle, n'a pas besoin de frapper tout de suite un coup décisif. Nous, il nous faut cela. Nous violons la Belgique ; cela rétablit l'égalité. Y a-t-il rien de plus équitable ?

Si nous tardons, disent-ils encore, à prendre Paris, les Russes nous envahissent à l'est. L'avantage des Russes est d'avoir beaucoup d'hommes ; le nôtre est d'aller vite. Est-il juste que notre avantage reste stérile entre nos mains, quand les Russes profiteront du leur ? Pour profiter du nôtre, nous violerons la Belgique. Y a-t-il rien de plus équitable ?

Tel est le raisonnement commun de M. de Bethmann-Hollweg et de M. de Jagow. La confiance ingénue que l'un et l'autre y mettent, dépose contre les intellectuels. Elle est la preuve qu'ils supposent ce qui n'est pas. Elle exclut le motif qu'ils allèguent, elle lave la Belgique de tout soupçon.

Il en est de même des propos échangés entre Sir Edward Goschen et le chancelier (même ouvrage).

L'ambassadeur déclare que, pour défendre la neutralité de la Belgique, l'Angleterre fera la guerre.

Comment, réplique le chancelier, pour un mot, pour le mot de neutralité, qui en temps de guerre fut si souvent méprisé ; comment, pour un chiffon de papier, la Grande Bretagne va faire la guerre à une nation apparentée dont le seul désir est d'être une amie ?.,. L'acte de la Grande Bretagne est inconcevable.

Sachons reconnaître l'évidence. Si M. de Bethmann eût eu le moindre droit de se plaindre que la Belgique eût contrevenu à la neutralité, n'en aurait-il pas usé dans cet instant ? Le mouvement même du discours l'y entraînait. « Un mot qui, en temps de guerre, fut si souvent méprisé... *et que la Belgique elle-même, en n'en tenant pas compte, nous oblige à enfreindre...* » Voilà ce que le chancelier eût dit, ou quelque chose d'approchant. Mais rien ! Ce silence est significatif.

Ajoutons encore ceci. Les violations de territoire n'ont pas été bornées à la Belgique. Le Luxembourg les a subies. Mais quoi ! le Luxembourg aurait-il été de « connivence » avec la France, pour que cette violation fût justifiée ? Personne n'ose dire cela. Il est donc établi que le simple intérêt de la campagne justifiait aux yeux de l'Allemagne ces violations. Dans son discours du Parlement, le chancelier met ensemble la Belgique et le Luxembourg ; les mêmes raisons lui servent à justifier la conduite de l'Allemagne envers l'un et l'autre. Les explica-

tions qu'il présente ne leur font pas un sort différent.

On viole la neutralité de l'un et de l'autre. A l'un et à l'autre on fera réparation après la guerre. Le Luxembourg, qu'aucune « preuve irrécusable » n'accuse devant les intellectuels d'infraction au régime de la neutralité, doit simplement céder, comme la Belgique, à l'intérêt pressant (pressant pour l'Allemagne) de l'offensive allemande.

Quand on est aussi menacé que nous le sommes, dit le chancelier à l'adresse de l'un et de l'autre, de la Belgique comme du Luxembourg, et qu'on combat pour ce qu'il y a de plus sacré, on ne doit songer qu'à une chose, c'est à s'en tirer coûte que coûte.

Il dit aussi : « Nécessité ne connaît point de loi ». Toutes les raisons qu'on a eues de violer le territoire belge tiennent là-dedans.

Pourquoi ne s'en est-on pas tenu là? Pourquoi, si hardiment soutenues par les organes officiels de l'Allemagne, ces raisons ont-elles fait place à d'autres dans d'autres apologies de l'Allemagne? N'ont-elles pas paru suffisantes? En a-t-on trouvé l'aveu cynique? Ce n'est pas notre affaire de le dire. Le fait est que l'Allemagne a varié sur ce point essentiel dans sa défense.

Vers le milieu du mois d'octobre, nous avons vu la *Gazette de l'Allemagne du Nord* alléguer tout à coup un document saisi, disait-elle, dans les archives de l'état-major belge à Bruxelles, qui aurait contenu la preuve de machinations ourdies entre la Belgique et l'Angleterre. Le débarquement de cent mille hommes

fournis par cette dernière puissance serait envisagé dans ce document.

Aucun texte n'était cité par la *Gazette de l'Allemagne du Nord;* de plus, elle n'osait pas même dire que ce fût d'un traité qu'il s'agissait. Un simple plan militaire, où la diplomatie n'était pas engagée, qui n'était qu'en l'air, qui représentait seulement les mesures à prendre pour le cas où les circonstances rendraient une action nécessaire et feraient conclure une alliance, c'est tout ce qu'on saurait inférer des termes mêmes du journal allemand, qui d'après le *Temps* du 21 octobre, se contentait de conclure que la Belgique avait « commis une grosse infraction à ses devoirs de neutre ». Mais en supposant que le fait avancé par la *Gazette de l'Allemagne* fût vrai, qu'on ait trouvé un plan de ce genre dans les archives, en quoi ce plan serait-il contraire aux devoirs d'une nation neutre? Est-ce qu'une nation neutre n'a pas le droit de préméditer la défense de sa neutralité? Prétendrait-on ne lui permettre cela qu'à partir du moment où elle est attaquée? Quand la Belgique aurait envisagé les termes d'une action à mener avec l'Angleterre pour le cas où l'Allemagne ou tout autre l'attaquerait, quel grief contre elle est-ce que cela pourrait fournir?

La pièce incriminée remonte à 1906. Le 23 octobre dernier, le gouvernement belge a démenti le sens que le journal allemand prétendait donner à la pièce. En agissant ainsi, ce gouvernement a contresigné l'évidence.

Ainsi cette manœuvre allemande a fait long feu : elle n'a pas entamé le bon renom de la Belgique. En revanche, elle ajoute au reproche fait à l'Allemagne.

Quel témoignage, en effet, que le soin de produire cette prétendue justification! Combien il faut que les raisons alléguées jusque-là parussent faibles et honteuses à l'Allemagne même! Les Allemands ne pourront plus nous dire qu'elles leur suffisent, puisqu'ils se montrent si fort en peine d'en trouver d'autres. D'autre part, ils ne voient pas que ces inventions, fussent-elles accréditées, ne sauraient les blanchir, puisqu'elles ne viennent qu'après l'action, après que la violation du territoire belge est accomplie? Ce qu'on ose nous donner comme raison valable n'a été révélé que plus tard. Il n'empêcherait donc pas l'acte de l'Allemagne d'avoir été décidé sans cela, sans que ces faits prétendus fussent connus, sans qu'on se crût obligé (remarquez-le) d'alléguer rien de pareil. De quelques raisons postérieures qu'on s'avise, le fait historique est acquis, et dans ce fait comptent seules les raisons que le discours du chancelier exprime et que nous avons citées.

Mensonge, mensonge vain, mensonge accusateur, ainsi peut se résumer la manœuvre d'octobre. Si c'est de cela qu'ont voulu parler (en supposant qu'ils en aient eu communication avant la presse) les intellectuels allemands comme d'une « preuve irrécusable », il faut avouer qu'ils ont mal pris leurs mesures. Mais

à cet égard se rend-on bien compte de leurs dispositions d'esprit?

Dans les *Cahiers de guerre* publiés par Teubner, que j'ai déjà cités plus haut, un article de Loofs dont je prends le résumé dans le *Vaderland* de La Haye, disait « que la violation de la neutralité belge par la France et par l'Angleterre était depuis longtemps concertée ». Et ce savant ajoutait qu' « il attendait avec confiance la preuve qu'en apporterait l'avenir ».

Ainsi, que la preuve existe ou qu'elle manque, c'est tout un. S'ils l'ont, ce qu'ils écrivent est prouvé; s'ils ne l'ont pas, il le sera. La preuve est due. Est-ce qu'il n'est pas forcé que l'Allemagne ait raison? La raison devant elle doit plier comme les choses. Voilà ce qu'ils croient; mais ce qu'on vient de lire montre combien cette illusion les condamne.

LE SUICIDE DE L'ALLEMAGNE

> **... Les autres se bornent à répéter sans le justifier en rien, ce verbe : *aufgezwungen, aufgezwungen*.**
>
> ***Journal de Genève, 15 novembre.***

Nos gens ajoutent que, faute de prévenir l'attaque méditée de la Belgique, faute de prendre les devants contre celle-ci, l'Allemagne eût commis « un suicide (*Selbstvernichtung*) ». A quoi tend cette raison, si la Belgique est dans son tort? Pas n'est besoin d'ar-

guer de la nécessité de conserver son existence, si les mesures qu'on prend pour cela sont justes, légitimées par l'injuste agression d'autrui.

La raison du salut coûte que coûte est celle du chancelier, celle de M. de Jagow; l'autre raison eût dû l'éliminer. Mais les intellectuels ont préféré ne rien perdre. Si l'on voulait rire à leurs dépens, on dirait que, n'étant pas sûrs de convaincre tous les lecteurs soit par l'une, soit par l'autre de ces deux raisons, ils ont voulu en mettre pour des goûts différents; ou encore que, ne jugeant aucune de ces deux preuves définitives, ne trouvant dans chacune qu'une moitié de raison, ils ont espéré que, mises ensemble, elles feraient une raison entière.

Constatons plutôt ceci. Les intellectuels n'ont su quelle preuve choisir. Les hésitations de leur nation à cet égard se sont résumées dans leur discours. J'ai montré que ces hésitations attestaient un néant de preuve. Voilà ce témoignage fixé dans cet appel.

ARTICLE III

DU PILLAGE ET DU MASSACRE DES BELGES

L'injure
Pleut mêlée à l'obus dans le bombardement.
VICTOR HUGO, *l'Année terrible*.

Les intellectuels avouent le dommage des biens, ils avouent le meurtre des personnes; mais ils disent que « le cas de défense légitime les y a contraints ».

Ils ajoutent « cruellement contraints ». Qu'est-ce que ce mot de *cruellement* a à faire ici? Chacun sait bien qu'il s'agit de guerre; et s'il y a eu nécessité, chacun devinera que cette nécessité de guerre ne fut pas douce. A quoi bon le dire?

Par compassion, dira quelqu'un.

Fort bien. Mais en ce cas, comment la compassion s'accommode-t-elle des mots d' « assassins » et de « bandits » (*Meuchelmoerder*) prodigués aux victimes de la guerre six lignes plus bas? Est-ce encore une contrainte cruelle? Mais il n'y a nulle nécessité d'appeler assassins et bandits les Belges que les Allemands ont tués. Supposé que le salut des troupes

allemandes ait commandé de faire périr ces Belges, les noms de bandits et d'assassins ne collaborent en rien à ce salut. Ils n'y ajoutent ni en étendue, ni en sécurité. Ce sont des violences superflues.

Ainsi nos gens étalent des sentiments quand cela n'est ni nécessaire, ni convenable, et s'abandonnent à des violences qu'aucune utilité n'impose. C'est ainsi que leur empereur, expression en cela de la nation allemande, a écrit au président des États-Unis à propos des mêmes événements :

Mon cœur saigne quand je vois que de telles mesures sont inévitables et quand je songe aux innombrables personnes innocentes qui ont perdu leur vie ou leurs biens à la suite des actions *criminelles* et *barbares* des Belges.

Ces insultes expriment l'âme cruelle de ces hommes, et l'étalage de leurs sentiments n'a qu'un seul nom : l'hypocrisie.

Mais comment ces meurtres et ces pillages ont-ils fait partie d'une « *défense* légitime » ? C'est, continuent les intellectuels, que, la population n'ayant « cessé de tirer en traître » sur les Allemands, on ne saurait « représenter leur juste *punition* (*gerechte Strafe*) comme un crime de la nation allemande. »

Cette réponse est bien remarquable. Elle assimile *défense* et *punition*. Les intellectuels prennent l'un pour l'autre. Rien n'est si différent cependant. On se défend contre un combattant; on ne saurait punir que celui qui vous est remis à discrétion. Par la défense on conserve sa vie; par la punition on prend des

sanctions ou l'on se venge. Il est tout à fait impossible que la punition soit justifiée par les raisons qui rendent la défense légitime. En confondant l'apologie de l'une et de l'autre, les intellectuels trompent leurs lecteurs, soit par légèreté, soit par ruse.

Il y a deux choses que la guerre commande et par conséquent autorise : l'attaque et la défense. Tuer en attaquant, tuer en se défendant, détruire pour attaquer ou pour se défendre, cela est de la guerre ; et si avant tout et préalablement à ces considérations la guerre que l'Allemagne fait aux Belges n'était réprouvée dans sa cause, ces effets n'auraient rien qui se fît exceptionnellement remarquer. En soi et la cause de la guerre mise à part, ce n'est pas cela qu'on leur reproche.

Mais punir! Nous voudrions bien savoir quel code du droit des gens, quels usages, quelle convention, quel raisonnement valable autorise cela. Punir peut se dire quand la guerre a pour cause une insurrection, que l'on réprime par la victoire. Est-ce le cas? Est-ce que les Belges sont sujets de l'Allemagne? En lui refusant le passage de ses armées, lui ont-ils dénié l'obéissance? ont-ils méconnu leur devoir envers l'autorité soit de droit, soit de fait? Quoique l'Allemagne ait de grandes prétentions, nous n'avons lu cela nulle part. Il faut donc que *punir* s'entende d'autre façon, au sens de représailles, que les intellectuels ont confondu.

J'ai dit que ces gens parlaient en maîtres d'école;

ils mêlent le point de vue militaire avec la discipline des classes. Les représailles diffèrent beaucoup d'une punition. Elles appartiennent à la guerre livrée entre parties indépendantes. Elles ne s'exercent donc pas de l'une sur l'autre en vertu d'un droit proprement dit; elles s'exercent en vertu d'une nécessité de fait. L'un des belligérants vient-il à commettre des actes contraires aux coutumes de la guerre, l'autre n'a de moyen de réprimer ces actes et d'en prévenir le retour que de tenir une conduite pareille, d'exercer des rigueurs équivalentes. Ce sont les représailles, elles sont admises. Dans la défense que prétendent présenter les intellectuels allemands, il ne peut s'agir d'autre chose.

Quels sont donc les faits qui, de la part des Belges, ont motivé selon eux les représailles de l'Allemagne?

1° Que « la population n'a cessé de tirer » sur les Allemands, disent-ils, « au mépris de leurs avertissements »;

2° Qu'elle a « mutilé des blessés, massacré des médecins dans l'exercice de leur profession charitable (*bei der Ausuebung ihres Samariterwerkes*) ».

Telles sont leurs deux raisons, fort inégales. La seconde allègue des actes de barbarie, la première des actes de guerre. Comment peuvent-ils les mettre sur le même pied, croire que l'une ajoute à l'autre? Si l'on a « mutilé » des blessés, si l'on a « massacré » des médecins, qu'est-ce que vient faire en surplus l'accusation d'avoir tiré sur les troupes allemandes? Tirer sur des troupes en temps de guerre, même « au

mépris de leurs avertissements », n'excitera l'indignation de personne. Il n'en est pas de même des massacres et des mutilations. Ces actes-là émeuvent la pitié et l'horreur; ils posent la question des représailles.

Ils la posent; je ne dis pas qu'ils la décident : cette décision dépendant en outre de la fréquence du fait et de ses circonstances, mises en regard des sanctions qu'on prétend exercer.

Nos gens ne semblent pas se douter de cela. Une parole en gros leur suffit, sans un chiffre, sans un exemple. Cette légèreté d'allégation jointe au soin de s'armer d'un grief plus faible, mais moins aisément contestable, démontre assez que, sur ces faits de cruauté, ils n'ont rien de solide à produire. Les intellectuels ont trouvé de bonne prise les bruits de ce genre semés par leurs journaux : l'émotion causée par la nature du fait aidant le lecteur à se passer de tout renseignement et même de toute preuve. Les gens s'écrient : *Est-il possible !* et ne songent pas à demander : *Est-ce vrai?*

La vérité est que du côté de l'Allemagne on n'a produit là-dessus aucun rapport sérieux, appuyé d'allégations précises, de témoignages, de comptes et de références. Cet absence de preuves tranche le cas.

Venons à la première raison. La population belge a tiré, elle a combattu et fait la guerre. Les Allemands n'admettent pas cela. C'est ce qu'ils appellent « tirer en traître », c'est ce qu'ils ont prétendu convaincre

d'injustice en donnant des « avertissements », c'est ce qu'ils affirment être en droit de « punir » par les meurtres et par le saccage. C'est ici le fort du sujet ; traitons-le.

Il y a là-dessus une théorie allemande : c'est que seules ont droit au nom de belligérants et au traitement qui s'ensuit, les troupes régulières d'une nation. Les corps francs et les habitants spontanément armés pour leur défense n'ont pas ce nom, ne sauraient réclamer ce traitement. La querelle élevée par les Allemands contre nos francs-tireurs dans la guerre de 1870, et contre laquelle ces héroïques Français ont protesté au prix de leur sang, témoigne devant l'histoire, de cette prétention. Les Allemands refusaient de les traiter comme prisonniers de guerre. Quand ils les prenaient, il les fusillaient.

Prétention inouïe, sans précédent ; prétention issue d'une théorie, suivant laquelle, l'État seul représentant tous et chacun, toute action militaire qui n'émane pas de l'État tombe au niveau d'un brigandage et d'un crime de droit commun. Oui, c'est d'une théorie du droit, d'un système, que l'on tire cette conclusion. Si cette théorie restait renfermée dans les écoles, dans les cours des Universités, il n'y aurait qu'à signaler une fois de plus en cela le génie sophistique de l'Allemagne ; mais on la tire hors de ce domaine, on s'en fait une arme pour tuer. Jusqu'à la mort, l'Allemand prétend que les communes règles du genre humain cèdent aux fantaisies de son esprit.

Ni la guerre de guérillas de l'Espagne en 1806, ni celle des corps francs de Russie en 1812, ni celle des partisans allemands en 1813, ni les actions du même genre pratiquées au Mexique dans la guerre de 1846, n'ont entraîné le genre de représailles que les Allemands prétendent imposer. Ce qui s'est vu parfois de répressions sanglantes a été le fait des circonstances, une exception ; on n'en faisait pas une règle, un droit. Et cela se conçoit. Comment pourrait-on imposer à l'homme dont on envahit le sol, dont on menace le foyer, de se rendre sans combat? En dehors, par delà, au-dessus de toutes les conventions de la guerre, il y a le droit inscrit dans la nature pour l'envahi de se défendre, droit sacré, quand cette défense enferme celle des siens et de la patrie. Il n'y a pas de fantaisie de tyran, pas d'invention de juriste, pas de sophisme de cuistre gonflé de l'autorité de sa science, qui soit en puissance de changer cela.

Cependant l'Allemagne prétend le changer. Elle a agi en conséquence en massacrant les francs-tireurs français, et le bruit des fusillades sous lesquelles ils sont tombés posa la question devant l'Europe.

Écoutez ceci. Cette question s'est posée à la conférence de Bruxelles en 1874 ; on l'a posée à la conférence de la Haye en 1897. On l'a posée, et on l'a résolue conformément au droit immémorial, à la pratique de toutes les nations, au consentement de tous les siècles.

En confirmation du sens commun et du droit

naturel, voici comment s'exprime la convention issue de cette dernière conférence, dans son article premier :

Les lois, les droits et les devoirs de la guerre ne s'appliquent pas seulement à l'armée, mais encore aux milices et aux corps de volontaires réunissant les conditions suivantes : 1° d'avoir à leur tête une personne responsable pour les subordonnés, 2° d'avoir un signe distinctif fixe et reconnaissable à distance, 3° de porter les armes ouvertement, 4° de se conformer dans les opérations aux lois et coutumes de la guerre.

C'est l'admission des francs-tireurs au titre de belligérants. Signée de toutes les nations de l'Europe et du monde, objet d'engagement solennel, ce texte eût retenti alors comme un soufflet immense sur la face de l'Allemagne, si celle-ci (chose notable) ne l'eût signé.

L'Allemagne a signé cela ; elle a consenti ce renoncement de ses prétentions de 70 ; elle l'a signé avec la France, la Russie, l'Angleterre, l'Italie, l'Autriche, le monde entier. Seulement, la guerre venue, voyez le compte qu'elle en fait ! De nouveau elle élève la querelle d'autrefois. Le droit de nature qu'elle a reconnu, elle le remet en doute et le résout à son profit.

Et voici l'article 3 de la Convention de la Haye. Il s'applique à toute l'étendue de la résistance opposée par les populations de Belgique :

La population d'un territoire non occupé, qui à l'approche de l'ennemi prend spontanément les armes pour combattre les troupes d'invasion, sans avoir eu le temps

de s'organiser conformément à l'article premier (miliciens, corps francs) sera considérée comme belligérante, si elle respecte les lois et coutumes de la guerre.

Ainsi, non seulement les milices belges, mais les habitants mêmes, chacun dans sa maison, avaient le droit de se lever contre l'envahisseur, de saisir leurs armes et de tirer, sans donner lieu à l'ennemi de les exclure de la qualité de belligérants, de les traiter autrement que les troupes en campagne.

Le gouvernement belge a démenti qu'ils l'aient fait. Mais, afin que les intellectuels soient réfutés aux yeux mêmes de ceux qui refuseraient ce témoignage par ignorance ou parti pris, je suppose vrai le fait qu'ils allèguent. Même alors leur défense reste fausse.

Maintenant voici la défense que le gouvernement allemand a communiquée le 5 septembre à la presse par ses consulats de Suisse, dans laquelle il prétend que le sac de Louvain n'a rien eu de contraire à la Convention de la Haye. Continuons d'admettre les assertions de fait. Les raisons données sont les suivantes :

1° *La ville s'était déjà rendue, et de ce fait la population avait renoncé à toute résistance. La ville était occupée par nos troupes.*

Réponse. — Mais le *territoire* était en guerre. La Convention de La Haye ne parle pas de *villes* : elle considère de vastes étendues. Les Allemands étaient à Louvain depuis vingt-quatre heures, étant entrés à Louvain le 24 août. C'est l'après-midi du 25 que (selon le rapport allemand) une partie de leurs troupes

en sortirent pour marcher contre l'armée d'Anvers. Les habitants de Louvain auraient fait feu sur leurs derrières. Si une action de ce genre n'est pas comprise dans l'article 3 de la Convention de la Haye, il faut avouer que cet article ne recevra presque jamais d'application.

2° *Un plan convenu d'avance avec les troupes d'Anvers devait avoir été préparé soigneusement.*

Réponse. — Ceci est pour répondre au mot « spontanément » qui est dans l'article. Seulement nos gens ne peuvent rien affirmer. Alors ils supposent, et donnent leur supposition comme une raison.

3° *Deux prêtres pris en flagrant délit lorsqu'ils distribuaient des cartouches, ont été fusillés sur la place de la gare.*

Réponse. — Flagrant délit de distribution de cartouches ! Allégué également contre le « spontanément ». Pour que l'article de la Convention de la Haye s'applique, nos gens exigent des conditions bizarres. Il faudrait que chacun eût ses cartouches sur soi !

4° *Des dépôts d'armes étaient installés, où chaque fusil portait le nom du bourgeois auquel il devait servir.*

Réponse. — En effet. C'étaient les dépôts d'armes des gardes civiques, institution publique en Belgique, connue partout. L'étonnante découverte de nos gens à cet égard prouve simplement que, quand ils entrèrent, les gardes civiques étaient désarmées. Et cela exclut jusqu'à la supposition qu'il y existât un plan lié avec Anvers.

5° *Les armes n'étaient pas portées ouvertement.*

RÉPONSE. — Le rapport allemand confond deux articles de la Convention de La Haye, celui qui concerne les corps francs en campagne, lequel exige « que les armes soient portées ouvertement », et celui qui regarde les populations spontanément armées contre l'invasion, qui ne pose pas cette condition. Il ne s'agit ici que du second article. Pour qu'on n'ait pas de doute sur l'intention qu'ont eue les Allemands de mentir, le rapport qu'ils présentent ajoute ceci : « La conférence de La Haye a reconnu conforme au droit des gens un soulèvement spontané de la population, à condition que les armes soient portés ouvertement. » Il suffira de relire les articles ci-dessus, pour constater dans cette phrase une confusion frauduleuse des textes.

6° *Des jeunes filles ont pris part au combat...*

RÉPONSE. — Qu'est-ce qui pourrait interdire à des femmes d'aider les citoyens à repousser l'ennemi?

7° *Et ont crevé les yeux des blessés.*

RÉPONSE. — Vraiment! Nous avons dit que, si des faits de ce genre étaient vrais, ils méritaient de tenir toute la place. De plus il fallait des preuves formelles. Ces preuves manquent dans l'Appel des intellectuels allemands; elles manquent *dans le rapport aux consulats de Suisse*. L'allégation est donc gratuite.

8° *De telles circonstances* (la destruction de la ville) *étaient inévitables en raison de l'infâme guerre de francs-tireurs entreprise contre nous.*

Réponse. — Fort bien. « Guerre de francs-tireurs. » En 1870, les Allemands, pour admettre nos francs-tireurs au titre de belligérants, n'exigeaient rien moins que 1° la présence d'officiers de l'armée régulière à leur tête, 2° une délégation du gouvernement particulière pour chaque homme qu'ils enrôleraient. L'article ci-dessus de la Convention de La Haye eut pour but de mettre fin à ces prétentions. L'Allemagne passe outre. En se servant du mot de *francs-tireurs* pour désigner le genre de combattants qu'elle se prétend en droit de « punir », elle achève d'exprimer le mépris des conventions dont il s'agit.

Voilà qui est clair. Les populations belges auraient été couvertes par ces conventions. Nos intellectuels osent écrire qu'on leur donnait des « avertissements ». Elles n'auraient pas eu à en tenir compte, et les Allemands n'auraient pas eu le droit de les leur donner. Et le massacre, même si l'on admettait le fait que les Allemands allèguent, était contraire au droit, contraire aux engagements pris par l'Allemagne elle-même, signataire de l'article 3 de la Convention de La Haye comme des autres.

Cela étant, qu'est-ce que les intellectuels veulent dire avec le mot « en traître (*aus dem Hinterhalt*) » appliqué à la défense des Belges? Les traîtres, c'est eux, traîtres au bon sens, traîtres à l'humanité, traîtres à la signature de leur nation.

ARTICLE IV

DU SAC DE LOUVAIN

> Quo scelere admisso pariter periere tot urbes ?
> Vandalicis gladiis sternimur ac Geticis.
>
> SAINT PROSPER (?), *De Providentia*.

La dénégation allemande porte cette fois encore sur les causes et sur la manière. Le fait n'est pas contesté : ce qu'on refuse d'avouer, c'est qu'il ait eu lieu « brutalement ». Il a constitué, disent-ils, des « représailles (*Vergeltung*) ». Les intellectuels écrivent le mot cette fois.

Représailles de quoi ? Du mal souffert par les Allemands en conséquence de l'assaut « d'une population en furie » qui « se ruait en traîtrise » sur leurs cantonnements.

Sur le droit strict qu'eut la population d'agir ainsi sans encourir de représailles, ce qu'on a lu plus haut suffira. Tous les adjectifs prodigués par les intellectuels n'y feront rien. « Furieux » ou non, ces gens défendaient leurs foyers. On ne peut absolument pas imaginer que les Louvanistes aient eu le devoir, le

devoir de guerre, d'accueillir paisiblement l'ennemi. En attaquant les cantonnements, ils ont fait ce que, depuis le commencement du monde, tous les peuples envahis ont fait ou ont pu faire contre l'invasion et le pillage. En y répondant par le massacre, les Allemands se sont conduits comme les plus farouches des envahisseurs dont on trouve le nom dans l'histoire. En donnant cette conduite pour l'exercice d'un droit et pour le châtiment d'un crime, ils font ce que nul n'a jamais fait.

S'il y avait lieu à la raillerie en si abominable matière, on pourrait ajouter autre chose.

On pourrait rire de ce peuple assez aveugle, dans une guerre où lui-même avoue qu'il a violé le droit des gens, pour appeler traîtres ceux qu'il attaque. Traîtres en effet ! Imaginez que les Belges ont manqué au respect de celui qui viole leur droit et qui le proclame, qui avoue n'être justifié que par le soin de son intérêt ! Certainement ces explications de l'Allemagne et de son chancelier auraient dû valoir à ces envahisseurs des égards ; il est fâcheux qu'on ne les ait pas eus !

Et quel trait que celui où les intellectuels nous dépeignent « la population en furie », avec l'illusion qu'ils jettent l'odieux sur elle ! Pourquoi, ont l'air de nous demander ces gens, pourquoi est-elle en fureur? Comment se fait-il qu'elle ne fût pas tranquille? Que manquait-il à son contentement? Nous attaquons les Belges, nous nous emparons de leur territoire, nous occupons militairement leurs villes, nous les frappons

d'impôts qu'ils ne peuvent payer et en garantie desquels nous les prenons comme otages, nous leur imposons la présence et la loi d'un vainqueur qu'ils détestent, et ils entrent en colère, et ils nous attaquent! Cela est inouï, cela crie vengeance.

La vengeance fut le sac de Louvain. Mais, toujours suivant la méthode d'apologie double dont on a vu plus haut les exemples, en même temps que nos gens feignent d'affirmer le droit que l'Allemagne avait de détruire Louvain, ils ont soin de donner à entendre que cette destruction fut limitée. Louvain tout entière n'a pas péri.

« La plus grande partie est restée intacte » disent-ils. Intacte! Ne diriez-vous pas qu'il s'agit d'un travail de cabinet, où ce qui n'est pas visé ne reçoit aucune atteinte? De cabinet précisément! Ils ne s'y sont pas comportés brutalement : *brutal*; ils n'y ont pas fait rage : *gewuetet*. C'est fort bien, mais l'opération qui consiste à « canonner une partie de la ville » ne souffre pas tant de précautions. Pressés de se montrer à nos yeux en bourreaux pleins de modération, les intellectuels oublient que la nature des engins employés n'a pu avoir ce caractère. Entre les mains d'une troupe d'occupation qui s'en sert par humanité, le canon braqué contre une ville ne laisse pas d'agir inhumainement. Il ravage, il détruit, il jette l'éclat de la ruine tout autour de sa sphère d'action. De plus ils confessent que les flammes ont menacé l'hôtel de ville. Cela signifie que les maisons de la Grand'Place

brûlaient, et que les flammes jetées par l'incendie avaient assez de force et d'ampleur pour mettre en péril au milieu de cette place un édifice isolé de toutes parts, protégé par de grands espaces vides. On peut juger par là de l'importance du désastre.

Pour donner l'idée de cette importance, disons que sur le seul territoire de la ville (indépendamment des faubourgs) 894 maisons ont été détruites. C'est le chiffre donné par le rapport belge. Le rapport allemand dressé par Falcke, directeur du musée d'Art industriel de Berlin, et que la *Gazette de l'Allemagne du Nord* a publié, dit qu' « un sixième de la ville » est détruit. Enregistrons l'aveu.

Ce sixième comprend l'Université et l'église Saint-Pierre, situées, l'une au midi, l'autre au nord, de l'hôtel de ville ; c'est donc le centre de la ville, par conséquent ce qu'il y a de plus important, qui a péri. Il est aisé de concevoir que pris en son milieu, et par suite comprenant tous les anciens quartiers en même temps que les plus fréquentés, le sixième (n'y eût-il que cela) de l'étendue d'une ville en est tout le cœur et l'essentiel.

« L'ancienne halle aux draps, dit le rapport allemand, où était établie l'Université et sa bibliothèque, à part deux murs de façade, est complètement incendiée » ; incendiés sont les manuscrits précieux et tout l'incomparable instrument d'étude, grossi, perfectionné par des générations, que cette bibliothèque représentait.

« L'église Saint-Pierre a subi des dégâts considé-

rables. » C'était la plus belle de Louvain. Ses proportions et sa magnificence, les œuvres d'art qu'elle contenait, l'égalaient à une cathédrale. « Elle pourra, ajoute le rapport, être restaurée », car « l'ensemble architectural est intact. » Tous les curieux d'art et d'antiquités savent ce que sont les *restaurations* allemandes, et les photographies parues dans les journaux suffisent à faire voir l'étendue de celle dont nos gens osent parler ici. Les murs seuls sont debout. « Le tambour est détruit » : c'est-à-dire la boiserie intérieure du portail. Chacun sait ou devine quels ravages le feu mis à cette partie d'une église cause inévitablement au dedans, à cause du tirage qui s'établit par les portes. A Reims, l'incendie du tambour est ce qui a mis le feu à l'église. Toute la décoration de sculptures des chapelles de Saint-Pierre de Louvain, chefs-d'œuvre de l'art décoratif flamand, et que le rapport a soin d'omettre en nommant « l'ensemble architectural » seulement, a évidemment péri. Trois ou quatre tableaux de maîtres primitifs, que le rapport nomme, ceux de Thierry Bouts entre autres, ont été sauvés. Bref Saint-Pierre de Louvain n'est plus qu'une ruine. Du Louvain que chérit la nation Belge et que les étrangers admirèrent, l'hôtel de ville seul est resté.

Le rapport allemand dit qu'il fut conservé par le soin des Allemands eux-mêmes et du major Manteuffel, qui, ayant ordonné l'incendie, crut ensuite devoir en borner l'effet. Les intellectuels donnent à cet épisode une allure dramatique, en disant que les soldats alle-

mands « ont dévoué leur existence afin de préserver » cet hôtel de ville des flammes. Comme il s'agit des flammes qu'ils avaient allumées, le lecteur raisonnable sera peu sensible à cet effet. En revanche, voici la réflexion qu'il fera.

La canonnade et l'incendie de Louvain n'ont pas été des faits si soudains, si aveuglément déchaînés, qu'ils n'aient laissé place à la réflexion de s'exercer. Le rapport Falcke et les intellectuels sont témoins qu'ayant décidé d'épargner l'hôtel de ville, l'Allemagne est parvenue à sauver ce monument. L'Appel des intellectuels insiste sur ce point, que la destruction de Louvain n'est pas le fait d'une fureur aveugle (*gegen Loewen haben unsere Truppen nicht gewuetet*). Non, ce qui a fait faire cela est une mûre résolution, qui n'excluait pas la tendresse, puisqu'elle était prise à contre-cœur.

Très bien. On ne peut se donner à la fois tous les éloges, ni s'assurer toutes les justifications. Prenons acte que nos gens veulent être loués de n'avoir pas perdu la possession d'eux-mêmes et d'avoir agi avec réflexion. Par suite, ils abandonnent l'excuse que pourrait constituer pour eux le déchaînement de troupes furieuses dans la ville, semant au hasard l'incendie et la mort. On a tué et brûlé par ordre, raisonnablement, presque pieusement; ce qu'on a voulu sauver, on l'a sauvé; ce qu'on a brûlé, on l'a brûlé exprès. Or, qu'a-t-on brûlé? L'Université, la bibliothèque de l'Université.

Ah! mes gaillards! et vous trouvez cela bien! Et vous êtes des professeurs, des savants, des intellectuels, et c'est comme tels que vous prenez la parole! Vous signez un appel de vos noms de docteurs d'Université, et cet appel approuve que Louvain ait vu brûler ses salles et sa bibliothèque, ses laboratoires, ses manuscrits, non par le simple effet des fureurs de la guerre (vous prenez soin de le spécifier), mais exprès, et en vertu d'une résolution si froide, que vous la dites prise à contre-cœur.

Le monde enregistrera cet aveu. A Paris, à Montpellier, à Aix, à Oxford, à Cambridge, à Zurich, à Upsal, à Leyde, à Dorpat, à Helsingfors, à Kief, à Bologne, à Padoue, à Salamanque, à Coïmbre, à Barcelone, à Copenhague, à Boston, à Calcutta, les professeurs du monde entier retiendront que les hommes d'Iéna, de Halle et de Tubingue, de Berlin et de Bonn, d'Heidelberg et de Leipsick, institués les apologistes de l'incendie d'une Université, en ont apporté cette raison, qu'il avait été allumé non par colère, non par hasard, mais à dessein. Et cela servira à vous peindre pour toujours. Cela peindra votre tact et votre intelligence, autant que votre sincérité, quand vous sollicitez la solidarité de la profession savante chez l'adversaire et chez les neutres. Le contentement de voir Louvain brûlée restera devant les savants comme un fameux exemple de vos sentiments professionnels.

L'AMOUR DE L'ART ET LES ALLEMANDS

C'est trop de mille écus pour un Allemand.

FRÉDÉRIC II, *au sujet de Winckelmann, qui sollicitait une pension.*

Les intellectuels croient devoir dire qu'ils refusent, qu'ils refusent « résolument (*entschieden*) », qu'ils refusent « énergiquement », d' « acheter d'une défaite » de leurs armes « la conservation d'une œuvre d'art ».

Ils prennent là un soin singulier. Sans doute nous avons tous entendu parler d'un certain esthétisme béat, qui mettant l'art au-dessus de tout et de la vie même, faisait sa joie d'étonner le vulgaire en déclarant que le salut d'un tableau primait celui de toute une armée, de tout un peuple, et que le gain d'une province ne pouvait réparer la perte d'un monument. Seulement, chez les nations civilisées d'Europe, la réalité de la guerre fait envoler ces fantaisies, qui de plus sont en baisse chez elles depuis vingt-cinq ans. En France elles n'ont plus qu'une odeur de petite bourgade arriérée. Or c'est devant une opinion supposée formée de ces fadaises que l'Allemagne intellectuelle croit utile de plaider sa cause, de trancher de ses déclarations !

Eh ! pauvres gens ! vous enfoncez les portes ouvertes.

Qui songe à vous reprocher cela? Cessez de prendre cet air important d'hommes qui sacrifient un noble rêve à la réalité. Allez! nos étudiants pour ce fait ne vous traiteront pas de *philistins*.

De tout ceci il faut seulement conclure qu'en Allemagne, à l'heure qu'il est, l'esthétisme est pris au sérieux, puisque quatre-vingt-treize savants, intellectuels de divers genres, se croient obligés d'en renier solennellement le culte. Or nous pouvons les assurer que cela n'a lieu que dans leur pays, et que partout ailleurs qu'en Allemagne on n'eût pas songé à se défendre ainsi.

Et maintenant remarquons autre chose. Cela est sans rapport avec Louvain, où, de leur propre aveu, l'armée allemande ne livrait pas une bataille, mais s'adonnait à des représailles. Ni défaite ni victoire n'était engagée là. Supposé que ces représailles fussent justes, qu'en soi et indépendamment de la manière dont on les exercerait elles n'aient pas été une monstrueuse violation du droit des gens, ils étaient libres, soit de s'en abstenir, soit d'y procéder comme ils voudraient. Or des représailles exercées sur des monuments, sur des établissements scientifiques, sur des bibliothèques, cela a un nom dans l'histoire : c'est le nom du glorieux Allemand dont la jeune Allemagne fête la gloire dans le temple de la Walhalla, de Genséric, roi des Vandales. Ces actes se nomment vandalisme.

Là-dessus nos gens prennent la précaution de dire qu'aucune nation ne peut se vanter de dépasser l'Alle-

magne en fait d'amour de l'art. Il est bien malheureux que leur réputation n'ait en ce moment que ces paroles pour garant. Combien des faits eussent mieux valu ! Ces faits disent le contraire. Les Allemands ont brûlé Louvain, bombardé Malines, détruit Termonde, anéanti la halle aux draps d'Ypres, ruiné la cathédrale de Reims, envoyé des aéroplanes chargés de jeter des bombes sur Notre-Dame de Paris, où un commencement d'incendie s'est déclaré.

Aucune autre nation n'a fait cela. De la part d'aucune autre nation, les monuments, les œuvres d'art n'ont couru en temps de guerre un danger si universel et si constant. Voilà ce que nous voyons de nos yeux; voilà ce que dira l'histoire. En face de cela, que pèsera l'empressement de l'Allemagne à commenter des monuments, à dresser des catalogues, à entasser de la littérature sur l'impressionisme ou le cubisme? Moins que rien.

Ils disent qu'ils déplorent les monuments détruits. Déplorer n'est rien; c'est les épargner qu'il eût fallu.

ARTICLE V

SI L'ALLEMAGNE FAIT LA GUERRE SELON LE DROIT DES GENS

> Depuis les Goths on n'a pas fait la guerre dans ce goût-là.
>
> Valori, *envoyé de France, sur Frédéric II, roi de Prusse, en 1743.*

Les intellectuels tiennent à placer ici leur querelle sur le terrain précis du droit, à arguer d'un code et de lois. C'est une grande imprudence à eux.

Dans les articles de la Convention de La Haye que nous leur avons opposés, nous avons eu soin pour notre part de ne pas montrer seulement un texte, mais les convenances éternelles qu'il exprime, mais l'usage général qu'il consacre. Car les formules seraient peu de chose, si elles allaient seules, si les faits les rendaient impuissantes ou caduques. En alléguant la nécessité, les conditions de légitime défense, l'urgence pratique des représailles, l'Allemagne nous opposait des faits, ou du moins ce qu'elle croyait en être, et nous obligeait à les discuter. En renvoyant le lecteur à des stipulations, c'est autre chose; toute

discussion devient superflue. L'Allemagne s'offre à la condamnation la plus immédiate, la plus automatique qui soit. Comment ces gens n'ont-ils pas vu que leur cause était aussi indéfendable au point de vue juridique qu'au point de vue de l'équité?

Je m'en tiens à la Convention de La Haye, parce que pour un moderne, s'il l'invoque formellement, le droit des gens ne peut être cherché ailleurs. Cette convention en est l'expression dernière, signée de toutes les nations, et, je le répète, par l'Allemagne. Or elle ne contient pas un article de quelque importance, que l'Allemagne n'ait violé dans cette guerre.

J'ai dit ce qu'il y avait d'unique et de monstrueux, inconnu à l'Europe moderne et qui n'avait pas été vu depuis les invasions des Barbares, dans les destructions et les pillages qu'elle accomplit, cause de l'exil en masse des populations et de la misère universelle.

Cependant, dit la Convention de La Haye, il est interdit :

Article 25. — D'attaquer ou de bombarder par quelque moyen que ce soit, des villes, villages, habitations ou bâtiments qui ne se sont pas défendus.

Il est interdit :

Article 23. — De détruire ou de saisir des propriétés ennemies, sauf le cas où ces destructions ou ces saisies seraient impérieusement commandées par les nécessités de la guerre.

Mieux encore. Article 49, au sujet des contrées et des villes qui subissent l'occupation, la convention s'exprime ainsi :

Si, en dehors des impôts établis au profit de l'État, l'occupant prélève d'autres contributions en argent dans le territoire occupé, ce ne peut être que pour les besoins de l'armée ou de l'administration de ce territoire.

Je demande quels rapports avec le droit des gens entretient une nation qui a frappé Bruxelles d'un impôt de 200 millions, Charleroi d'un impôt de 50 millions, Lunéville d'un impôt de 750.000 francs, les autres villes à proportion, alléguant les droits de la guerre ; quand il est stipulé que ces droits n'autorisent, en dehors des impôts existants, que le prélèvement des frais d'occupation et de bureaux. Inutile de rappeler ici, après l'avoir fait dans ma préface, les faits qui contreviennent aux deux autres articles : châteaux brûlés et pillés, établissements industriels privés anéantis, villes et villages détruits quoiqu'ils fussent ouverts et qu'on les eût rendus sans défense.

Si maintenant nous remontons aux causes mêmes de la guerre, que trouvons-nous ? Mieux encore ; car c'est le chancelier lui-même qui avoue que l'invasion de la Belgique a violé « le droit des gens (*Voelkerrecht* ». Il suffira donc sur ce point de renvoyer les intellectuels à M. de Bethmann-Hollweg, sans préjudice des réflexions mises en réponse à l'article II.

Concernant les représailles exercées à Louvain et

en général contre les populations qui prennent les armes, notre réponse se trouve à l'article III. Ces représailles sont formellement contraires au droit des gens, qu'on le prenne dans les textes ou dans le bon sens.

Toutes ces violations sont le fait, les unes de l'empereur et de ses ministres, les autres des chefs militaires : je n'ai pu omettre de les rappeler ici; toutefois les mots d'« indiscipline » et de « cruauté » mis en avant par les intellectuels dans cet article font plutôt penser aux violations dont le soldat se rend coupable. Ce sont les hommes principalement qu'on s'applique à blanchir ici. C'est eux qu'on veut cette fois faire bénéficier du brevet d'innocence accordé dans ce qui précède aux rangs plus élevés de la nation. Voyons donc cela.

Et tout de suite remarquons le ton absolu de cette formule. « Aucune indiscipline, aucune cruauté » n'accompagne cette guerre. C'est-à-dire que, sans reproche dans sa tenue d'ensemble, cette guerre n'est pas davantage sujette à une seule critique de détail. Les soldats mêmes, tous et chacun, se conduisent en perfection. Les intellectuels s'en portent garants. La faute particulière, le crime particulier n'existe pas dans l'armée allemande! Voilà prise sur le fait une audace d'affirmation, à laquelle seuls peuvent se livrer des hommes à qui il est indifférent de mentir. S'ils nous disaient : Nous répondons des chefs, des règlements, des principes, la chose en soi n'aurait rien

d'exorbitant, il resterait à voir si elle est vraie; en répondant qu'aucune cruauté, aucun désordre n'a lieu de la part des hommes, ils affirment ce qu'on ne peut ni savoir, ni prévoir.

Cette assertion paraît plus audacieuse encore, quand on considère le droit des gens violé dans le commandement même : cette sorte de violation devant entraîner celle à laquelle est sujet le soldat dans sa sphère. Comment des représailles comme celles de Louvain, par exemple, ordonnées contre les populations vaincues, pourraient-elles ne pas déterminer des actes de cruauté chez le soldat ? La résistance de Louvain brisée, on a fusillé les habitants, on a mis le feu (selon le rapport officiel allemand) à la sixième partie de la ville, et l'on voudrait nous faire croire que, dans une pareille tuerie, dans une destruction si générale, le soldat allemand n'a pas commis d'excès, qu'il ne s'est pas comporté, selon son rang et ses moyens, comme le major Manteuffel se comportait selon les siens, en Wisigoth et en Vandale?

La vraisemblance est toute contraire, et ce contraire est confirmé par les faits. L'invasion de la Belgique, où la moitié du temps les populations ont combattu, enregistre partout d'atroces cruautés des troupes allemandes. Le rapport officiel, dressé par les soins du gouvernement belge et remis par lui aux puissances, dit qu'avant d'occuper Louvain, les Allemands incendièrent tous les villages où ils passèrent.

A Corbeck-Loo (je cite le résumé publié dans le *Temps* du 22 septembre), le 20 août, une jeune fille fut violée en présence de ses parents par une bande de soldats, qui la frappèrent ensuite à coups de baïonnette. A Hofstade, le 25 août, des soldats belges trouvèrent une vieille femme, une autre femme et son fils âgé de quinze ans, tués à coups de baïonnette. A Sempst, on trouva les cadavres en partie carbonisés de deux hommes: l'un d'eux avait les jambes et les bras coupés ; l'autre avait les jambes coupées à hauteur des genoux. Dans le même village, les Allemands frappèrent un ouvrier à coups de baïonnette, et, comme il respirait encore, ils le jetèrent dans une maison à laquelle ils mirent le feu. Le fils du consul général de Grande Bretagne, sir Cecil Hertslet, a recueilli la déposition d'un témoin qui affirme avoir vu, le 26 août, près de Malines, un vieillard suspendu par les bras à une poutre du plafond de sa ferme ; près de lui fut trouvé un enfant de quinze ans qui avait les mains liées derrière le dos, et dont le corps était transpercé de coups de baïonnette. Dans le même village, un grand nombre de cadavres de paysans furent trouvés dans des attitudes suppliantes, « les bras levés ou les mains jointes ».

Ces attestations sont positives, le témoignage en est précis, et le gouvernement belge y engage sa foi devant le monde entier. Veut-on savoir maintenant ce que racontent les paysans dans les villages?

Les habitants demeurés dans les villages pendant le passage des troupes allemandes racontent des scènes terribles : à Waeherseel, sept soldats allemands violèrent une femme et la tuèrent ensuite ; ils déshabillèrent jusqu'à la taille un jeune garçon, le piquèrent avec leurs lances, puis le chassèrent à travers champs en essayant de

l'abattre à coups de fusil pendant sa course. A Bueken, de nombreux habitants, dont le curé, âgé de 80 ans, furent tués. Entre Impte et Wolverthem, les Allemands jetèrent dans une maison en feu deux soldats belges blessés.

Voilà le souvenir que laissent après eux dans les paisibles campagnes de Flandre, ces soldats qui, dit-on « ne commettent ni actes d'indiscipline, ni cruautés » ! Il ne servirait de rien de dire ici que ce sont des propos populaires, sujets à l'exagération. Outre qu'ils cadrent avec les faits certifiés par le gouvernement, les propos mêmes, pris tels quels, sont un fait. La renommée que se sont acquise les Allemands y est écrite, et cette renommée à elle toute seule constitue un témoignage accablant.

On vient de lire le récit des grandes atrocités; voici maintenant une idée des violences qui ont été commises couramment. Leur caractère de moindre cruauté explique en partie avec quelle facilité elles ont pu se renouveler sans cesse.

Un habitant du village de Pillon en Lorraine a déposé comme suit (*Temps* du 24 août) devant la gendarmerie. Les faits se sont passé le 10 août.

Vers 8 heures un quart ou 9 heures, je me trouvais dans ma grange, en compagnie de ma femme et de ma fille, lorsque deux fantassins allemands, dont un sous-officier, ont, en ma présence, allumé une allumette et mis le feu à un tas de foin qui se trouvait dans ladite grange. Après avoir allumé cet incendie, ces deux soldats m'ont saisi brutalement et m'ont emmené avec eux. Ils m'ont conduit dans

les champs, dans la direction de Mangiennes. Environ une heure après, deux autres personnes de Pillon, M. le curé et M. Debreux, ont été amenées près de moi par des Allemands.

Tous trois furent maintenus en cet endroit « sous la mitraille française » à laquelle était exposé le camp allemand. Ainsi en témoigne le curé, dont nous avons le récit également (*Temps* du 18 août) ; le voici :

Quinze Allemands sont entrés au presbytère et l'ont mis en joue (le curé). On l'a tiré dans la rue toujours sous les fusils braqués, puis ordre a été donné de le conduire au général. Quand il s'arrêtait on le frappait. Un boulet français éclate non loin de la troupe emmenant le curé ; les Allemands se couchent, mais ils obligent le prêtre à rester debout, On arrive devant le général, qui dit en substance : « Je sais bien que vous n'avez pas tiré, mais vous êtes l'âme de la résistance, je vais brûler le village. » Le feu est mis d'abord à quinze maisons, puis aux autres. Pendant ce temps, le curé est maintenu. Les officiers lui disent : « Regardez comme ça brûle. C'est bien fait : les Français sont des sauvages ! » Et ils ajoutent de temps à autre : « D'ailleurs on va vous fusiller. » Enfin un officier dit au curé : « Nous vous emmenons avec nous. »

C'est ici que le curé rejoint le premier témoin, dont le récit se poursuit ainsi :

Vers trois heures du soir, les troupes allemandes ont dû se replier vers Pillon ; nous nous étions dissimulés derrière une haie, lorsqu'un fantassin allemand, qui m'avait sans doute aperçu, s'est avancé vers moi et m'a tiré à bout portant un coup de feu qui m'a atteint au-dessus du coude gauche. M. le curé et M. Debreux, qui

étaient mieux dissimulés que moi, n'ont pas essuyé de coups de feu.

Tel est le tableau des scènes qui se sont reproduites partout. En voici une autre, du 11, à Jarny.

Un officier allemand accompagné de quatre ou cinq cavaliers a enjoint au maire d'avoir à faire déposer à la mairie, les armes que les habitants pouvaient posséder. Une demi-heure après, un nommé Collignon, âgé de quarante-cinq ans, rentier à Jarny, se rendait à la mairie pour y déposer son fusil, lorsqu'au détour d'une rue il rencontra une section allemande d'infanterie. A sa vue, le nommé Collignon, surpris, esquissa une retraite; mais les soldats allemands tirèrent sur lui plusieurs coups de feu qui ne l'atteignirent pas. Presque aussitôt après, un des soldats de tête de la section se précipita sur le nommé Collignon et le transperça par deux fois de sa baïonnette. Deux heures après, ledit Collignon expirait.

Quantité de témoignages pareils et tout aussi peu récusables démontrent que ces faits se sont reproduits mille fois. Quoique moins abominables que ceux du premier genre, ils n'en sont pas moins la preuve d'une vraie férocité chez les hommes qui les ont commis. Ils étalent la brutalité, l'esprit tyrannique, un mépris général de tous égards dûs aux personnes, une promptitude à tuer, venant partie de cruauté, partie d'un dessein de semer la terreur et de se rendre par là l'invasion plus facile.

A son tour le gouvernement français a dénoncé ces

actes en date du 21 août. Deux mémoires ont été rédigés, dont le premier dit :

Suivant rapport du 10 août 1914, transmis par le général commandant en chef de l'armée de l'Est, les troupes allemandes ont achevé un nombre important de blessés par des coups de feu tirés à bout portant dans le visage, *ainsi que peut en faire foi la dimension de la blessure* ; d'autres blessés ont été piétinés intentionnellement et labourés à coups de talon. A la date du 10 août, les fantassins allemands, des Bavarois, ont, dans la région de Barbas, Harboney, Montigny, Montreux, Parux, *systématiquement incendié les villages* qu'il ont traversés, alors que durant l'action, aucun tir d'artillerie, de part et d'autre, n'avait pu provoquer d'incendie. Dans la même région, ils ont *obligé les habitants à précéder leurs éclaireurs.*

Suivant rapport du 11 août 1913, transmis comme ci-dessus, les troupes allemandes brûlent les villages, massacrent les habitants, *font marcher devant eux les femmes et les enfants pour déboucher des villages sur le champ de bataille* (à Billy, notamment, dans le combat du 10 août), ils achèvent les blessés et tuent les prisonniers.

Il est possible que le genre d'atrocités signalées dans le rapport belge, ait eu lieu sans l'ordre des chefs et par l'effet seulement d'un caractère farouche que la guerre débride chez ces gens-là, et que les vexations commises par le haut commandement encouragent. Pour celles d'une espèce différente qu'on trouve dans les témoignages français, elles rentrent au contraire dans un système. S'agit-il de les appeler des « désordres », des actes commis en violation de la discipline, *zuchtlos*, je laisse aux intellectuels

le soin de le décider. Que ces actes soient commis par suite d'ordres formels, qu'ils soient seulement autorisés, ou qu'interdits en apparence, on se contente de les encourager sous main, cela est égal. Ce qui est certain, c'est que les chefs les approuvent et qu'ils entrent dans un plan d'action.

Venons maintenant aux actes commis dans la bataille. Pas d'actes contraires au droit des gens, osent dire les intellectuels! Écoutez :

Bruxelles, 19 août.

Le comité d'enquête sur l'observation des lois et coutumes de la guerre signale que, dans la nuit du 5 au 6 août, une centaine de soldats allemands parvenus à 750 mètres des tranchées belges, jetèrent les armes et levèrent les bras en agitant des drapeaux blancs.

Le commandant belge fit cesser le feu et s'avança vers l'ennemi accompagné de quelques hommes. Il avait à peine parcouru une trentaine de mètres qu'il tomba mortellement blessé.

Cette dépêche adressée au *Temps* signale un acte qui s'est répété cent fois et dont tous nos soldats ont porté témoignage. Qu'il soit contraire au principe même du droit des gens, c'est ce qui ressort clairement de ce fait, que l'exercice des droits de l'humanité est rendu impossible par là : tout appel à ces droits étant frappé de soupçon en conséquence de l'usage infâme que ces gens en font comme ruse de guerre.

Les déguisements qu'ils ont pratiqués, s'habillant

soit des uniformes belges, soit des uniformes français trouvés sur le champ de bataille, et surprenant ainsi la confiance des nôtres, sont un autre trait de leur pratique. Ils ont sonné aux oreilles de nos régiments les sonneries françaises pour les tromper. Leurs officiers ont crié en français l'ordre à nos soldats de cesser le feu, pendant que les Allemands s'avançaient. Il ne faudra pas que les intellectuels viennent nous dire que cela n'est pas vrai. Ces faits nous sont tous les jours rapportés du front par des témoins oculaires et directs, qui sont nos amis, nos proches, nos frères et nos enfants. Ils sont à Paris de notoriété publique. Sont-ils conformes au droit des gens?

Avec une sollicitude spéciale la Convention de La Haye a pris soin de stipuler leur interdiction. A l'adhésion tacite du genre humain, elle a tenu à joindre un texte que « la chicanière Allemagne » (pour user d'une expression de Maurras) ne peut contester, puisqu'elle y a mis sa signature :

Art. 49. — Il est interdit d'user indûment du pavillon parlementaire, du pavillon national ou des insignes militaires *et de l'uniforme* de l'ennemi.

Le pavillon national de l'ennemi, le fameux croiseur *Emden* l'a arboré à la face du monde, quand, ayant pénétré au commencement de novembre dans un port de la presqu'île de Malacca, un navire russe qui le croyait de sa nation fut attaqué et coulé par lui.

Les faits de ce genre relevés à la charge de l'attaque allemande sont infinis. On en exprimera la somme en disant que l'Allemagne a pris le contrepied de ce principe inscrit dans la même Convention de La Haye : « Les belligérants n'ont pas un droit illimité quant au choix des moyens de nuire à l'ennemi. » Tout ce qui pouvait nuire à l'ennemi, tout ce qui pouvait les faire gagner, les Allemands l'ont employé sans scrupule, sans égard à des lois plus hautes, à des convenances plus générales.

SI CE SONT LES ALLIÉS QUI SE CONDUISENT EN BARBARES

> Sans mentir, au prix de nous, voilà des hommes bien sauvages !...
>
> MONTAIGNE. *Essais.*

Les intellectuels n'écrivent pas ce mot, mais il est au bout de leur plume. Le dépit qu'ils ont eu de se voir appeler barbares, exprimé par plusieurs d'entre eux parlant en leur nom personnel, et rendu public dans leurs journaux, fait assez voir que leur dessein est de s'en venger dans cet article, en retournant ce nom à leurs adversaires. C'est ce qu'ils expriment en nous déniant « le droit de prétendre agir en défenseurs de la civilisation européenne ».

Et comment cela? Pour deux raisons. Nous usons,

selon eux, de balles dum-dum, et nous sommes les alliés des Russes et des Serbes. A ce motif est joint que des Mogols et des nègres se battent pour nous contre la race blanche. Cela, disent-ils, offre au monde un « outrageux spectacle ».

Réglons la question des balles dum-dum.

Dans une dépêche au président des États-Unis, adressée le 10 septembre, le chef de l'État français, M. Poincaré, a démenti en termes formels que ces sortes de balles aient été employées par nos soldats. « Cette calomnie, dit la dépêche, n'est qu'une audacieuse tentative d'interversion des rôles. » Les intellectuels ne font pas mention de ce démenti. Pourquoi? S'ils avaient de quoi le confondre, c'eût été double gain pour leur cause. Leur silence à propos d'une pièce si solennelle ne saurait trahir que deux choses : leur embarras ou leur légèreté.

D'autre part, voici ce que le *Daily Chronicle* du 1er octobre dit des nouvelles mensongères répandues dans la presse allemande à ce sujet : « Quantité de cartouches dont se servent les troupes anglaises dans l'Inde portent encore la marque *dum-dum*, ce qui ne veut pas dire qu'elles contiennent des balles dum-dum, mais indique simplement que les cartouches viennent de la fabrique indienne appelée DUM-DUM, où se font toutes les cartouches. »

Les Allemands ont trouvé de ces cartouches à Longwy, et n'ont pas su ou pas voulu en reconnaître la véritable espèce. En revanche, voici le fait matériel

et précis que le gouvernement français a pu dénoncer le 22 août aux puissances :

Le 10 août 1914, à la suite d'un engagement entre les troupes françaises et allemandes, un médecin-major a remis au général commandant la brigade d'infanterie « un chargeur trouvé sur la route de Munster », aux environs de la douane allemande, « qui comprenait cinq cartouches armées de balles cylindro-coniques à bout coupé, dont la chemise de nickel incomplète laissait à découvert la partie antérieure du lingot de plomb ».

D'autres balles semblables ont été trouvées sur des soldats français tués et ont été remises au ministère de la guerre.

C'est ainsi que, dans sa dépêche au président des États-Unis, M. Poincaré a pu, outre les violations du droit des gens relevées plus haut, signaler que « L'Allemagne a depuis le commencement de la guerre employé les balles dum-dum. » Si donc il y a des « poitrines de braves soldats » qui dans les campagnes de France aient été déchirées par ces balles, ce ne sont pas des poitrines allemandes, mais des poitrines françaises et les balles venaient d'Allemagne.

Venons maintenant à la question de nos alliances.

Les événements à cet égard ont joué un bon tour aux intellectuels allemands. Ils ont fait de l'Allemagne depuis le 30 octobre l'alliée des Turcs. Nous n'imaginons pas qu'aux yeux de personne une alliance avec des puissances telles que la Russie et le Japon, qu'une alliance avec la Serbie, puissent paraître moins honorables qu'une alliance avec la

Turquie. De plus, en engageant cette dernière puissance dans la guerre, l'Allemagne a formé le dessein d'obtenir le soulèvement des populations musulmanes en différents endroits du monde : en Égypte, en Algérie, aux Indes. Dans ces différents endroits, elle quête l'appui de l'Islam contre les nations d'Europe qui y sont établies. Puisqu'il plaît à l'Allemagne de poser de cette manière la question du plus ou moins de barbarie d'un peuple, la voilà qualifiée elle-même. Aucune des nations d'Europe qui la combattent, n'a du moins eu l'idée de faire prêcher aux musulmans la guerre sainte contre les chrétiens d'Afrique et d'Orient. Aucune ne s'est proposée de sang-froid de faire massacrer par les fanatiques turcs les sujets d'Europe établis en Asie Mineure et en Syrie. Cela était réservé à la nation qui inscrit sur les casques de ses soldats ces mots : Dieu avec nous, *Gott mit uns*.

Mais ne laissons pas fausser le sujet. L'accusation de barbarie pour une nation n'a rien à faire avec le plus ou moins de civilisation de ses alliés, pas davantage (ce qui est une autre chose encore) de la race et de la couleur à laquelle ils appartiennent. Dans le grief invoqué par les intellectuels, le stupide mépris de l'Allemagne pour les Russes, pour les Serbes et pour les Japonais, est dépassé en sottise et en aveuglement par les conséquences qu'ils en tirent. Ce qui classe une nation comme barbare, ce sont ses actes. A qui dénonce des attentats, des massacres et des pillages, il est ridicule de répondre qu'il a des alliés

qui sont barbares. Cette réponse seule accuse la barbarie de celui qui la fait, puisque la barbarie essentielle consiste à être incapable de conduire sa pensée, à ne pas comprendre ce qu'on dit.

Il n'est pas moins vain d'objecter qu'il y a des nègres dans l'armée française. Je l'ai remarqué plus haut : qui dirige ces nègres? qui leur commande? à quelle discipline sont-ils soumis? Est-ce que la France n'est pas présente dans cette discipline et dans ce commandement? Eux-mêmes ne sont-ils pas dressés de longue main à recevoir cette direction? Cela étant, on ne voit pas quelle raison obligerait la France à se priver de l'appoint de troupes qui sont à elles, dans une guerre qui réclame la mise en ligne de toutes ses forces.

Si l'Allemagne avait des troupes de ce genre, elle ne manquerait pas d'en faire usage. Elle n'en a pas, et c'est ce qui l'indigne. A ce sentiment est jointe la peur que nos troupes noires inspirent à ses soldats, peur qui compte au nombre des sentiments les plus constants, les plus répandus de l'Allemagne. De cette peur ils s'appliquent à faire une théorie, imaginant de dire que l'emploi des troupes noires dans une guerre livrée contre des blancs attente aux lois de la civilisation et aux droits de l'Europe. Mais quoi! n'est-ce pas des blancs qui livrent cette guerre? Et pourquoi une nation comme les Japonais, organisée dans le genre de celles d'Europe, n'y paraîtrait-elle pas pour défendre ses intérêts des mers de Chine

contrariés par les Allemands, comme le sont dans la mer du Nord et sur le Rhin les intérêts de la France et de l'Angleterre.

Quelle idée pauvre, littérale, véritablement creuse, les intellectuels allemands se font de ces mots : Europe, civilisation ! Quelle idée bornée de l'équilibre du monde et des transformations de la planète ! quelle méconnaissance des nouveautés que le temps ne cesse d'apporter dans la vie des nations, nouveautés dont la vraie sagesse enseigne à profiter et qu'ils voudraient proscrire !

ARTICLE VI

QUE LE COMBAT LIVRÉ CONTRE LE MILITARISME ALLEMAND VISE BIEN LA CULTURE ALLEMANDE

> Est-il permis que l'on s'étonne de la ratification donnée par les savants, puisque c'est l'Université allemande qui fabriqua ces âmes forcenées?
>
> GEORGES LECOMTE, *Matin*, 29 *octobre*.

Il la vise, disent les intellectuels, mais « nos ennemis prétendent hypocritement le contraire ».

Les intellectuels se trompent. Ce qu'on prétend, non pas hypocritement, mais ouvertement excepter de la guerre faite à l'Allemagne, c'est ce qui s'en excepte naturellement : les Français ni personne n'ayant jamais prétendu qu'il ne soit sorti d'Allemagne que des monstres, en horreur à l'humanité. Ce que les Français assurent, sans que nulle crainte de le dire impose à leurs discours la moindre hypocrisie, c'est que la « culture allemande » prise en soi, mis à part les hommes de mérite qui ont pu naître en Alle-

magne, est aussi détestable que la puissance allemande, que le militarisme allemand.

Voilà la distinction que les intellectuels trouveront faite en France sous les plumes les plus autorisées, venant des parties de la société et de l'opinion les plus diverses. De l'Institut et des diverses branches du monde savant, c'est le cri qui s'élève. Il sort de la bouche d'un Bourget, d'un Anatole France, d'un Barrès, d'un Saint-Saëns. L'*Action française*, qui s'est appliquée à recueillir les témoignages de cette doctrine, en a composé depuis trois mois la gerbe la plus abondante, la plus riche de considérations et de lumières.

Il est vrai que nos Allemands ont peine à comprendre cela. L'idée ne leur vient pas qu'on puisse seulement médire de quelque chose d'aussi beau que leur civilisation. La sentent-ils combattue, ils ne peuvent s'imaginer que ce ne soit pas en cachette, sous le couvert d'une équivoque, « hypocritement (*heuchlerisch*) ». L'adoration d'elle-même aveugle l'Allemagne, et aussi les hommages qu'elle a longtemps reçus, l'immense préjugé qui longtemps a régné chez les nations d'Europe en sa faveur. Il faut l'avertir que ce préjugé a pris fin, et que nous ne sommes plus, mais plus du tout, au temps du livre de Mme de Staël. Tirons-les de leur rêve béat. La soi-disant civilisation allemande est ce qu'on combat aujourd'hui, ce qu'on avoue de combattre en même temps que leurs armes. Et ce qui les surprendra plus encore, on est prêt à prouver

qu'en cela on fait œuvre légitime, raisonnable et profitable au genre humain.

Car en quoi le genre humain aurait-il intérêt à ce que la civilisation allemande soit conservée? Comment au contraire son intérêt ne demanderait-il pas qu'elle soit effacée (*getilgt*) de la terre? Est-ce que les intellectuels ne voient pas que ces mots seuls : civilisation allemande, *deutsche Kultur*, expriment une usurpation? Elle l'exprime clairement en français, plus obscurément en allemand, où le mot de *Kultur* précisément a été plié à un usage que le mot de *civilisation* repousse. Pour faire passer l'équivoque en français, ils ont eu soin de le traduire par « culture », qui en ce sens n'est qu'un barbarisme : un homme *cultivé* signifiant en notre langue autre chose qu'un homme *civilisé*.

Venons à notre fait. Ou la civilisation n'est rien, ou elle est quelque chose de commun entre les nations. Elle ne saurait donc, en tant que telle, avoir de marque nationale. Elle ne peut consister que dans la découverte, l'application, la mise en pratique et en habitude de principes qui valent pour tous les hommes. Les préjugés locaux, les humeurs particulières, les déterminations ethniques, n'en font pas partie. Il n'y a donc pas, il ne saurait donc y avoir de civilisation allemande (*deutsche Kultur*), pas plus que de civilisation française ou anglaise, ou italienne, pas plus que de civilisation boschimane ou turque.

Cela ne veut pas dire qu'une nation ne puisse

vanter comme son ouvrage, soit tout entière, soit en partie, la civilisation dont jouit le genre humain : rien n'empêchant que ce qui convient à tous soit la découverte, le résultat des efforts d'un seul. Ainsi d'immenses apports de civilisation ont été fournis par Rome et par la Grèce, et c'est ainsi qu'on a pu parler de civilisation grecque, de civilisation latine. Mais cela ne signifie pas que les préjugés grecs ou latins, les humeurs grecques ou latines soient devenus tout à coup les règles de la raison, que les traits de visage des Grecs ou des Latins, leur prestance et leur corpulence aient été tout à coup promus au rang de proportions de la beauté. Au contraire, c'est en corrigeant ces préjugés, en subordonnant ces humeurs, en réformant ces traits et ces proportions dans le sens délicat que révèle l'étude des choses poussée jusqu'aux principes et le vrai embrassé dans toute son étendue, qu'ils ont mérité de devenir les instituteurs du genre humain. La compréhension de leur doctrine, la majesté et l'ampleur de leurs exemples, l'air naturel de leur imagination, leur a soumis les hommes, qui, en les imitant, n'ont pas eu le sentiment de se transformer en Latins ou en Grecs, mais d'entrer en participation du bien commun de l'humanité.

Entre les nations modernes, si quelqu'une a quelquefois donné son nom à une époque de la civilisation, ce fut dans le même sens, et parce que celle-là portait plus haut que les autres ces traits de la civi-

lisation commune. Ainsi on a pu dire que la civilisation de la Renaissance était italienne, que la civilisation du XVIII[e] siècle était française. L'Allemagne a prétendu changer cela. Elle a voulu avoir une civilisation qui ne fût qu'à elle, qui ne reflétât qu'elle, dont les traits ne fussent rien que ses traits nationaux.

Je veux dire qu'au lieu de redresser ses goûts, ses fantaisies et ses humeurs sur le modèle commun du juste, du proportionné, du raisonnable, elle s'est donné pour règle ces goûts, ces fantaisies, ces humeurs mêmes. Je veux dire que la règle qu'elle se donnait ainsi, il lui a plu de l'appeler civilisation : *Kultur*. De là se sont ensuivies deux choses : d'une part un schisme européen, plus radical, plus solennel que celui qu'a marqué la Réforme, différent en outre de la Réforme en ce qu'il ne séparait que l'Allemagne ; d'autre part, une prétention monstrueuse de subordonner le monde à ce schisme. Car la séparation que l'Allemagne opérait, le système intellectuel, moral, ethnique dans lequel elle se retranchait, ne l'empêcha pas de prétendre à une manière d'universalité, qui était celle de la conquête. Réduite essentiellement à n'être que le germanisme, la *Kultur* afficha, en vertu de son nom, qui se traduit par *civilisation*, la prétention de s'annexer le monde.

De quelles raisons la métaphysique allemande appuya cette prétention, ce n'est pas le lieu de le rechercher ici. Il suffit que, le fait étant notoire, nous ayons démasqué l'abus de vocabulaire qui donne

cours à cette prétention. « La culture allemande, écrit M. Boutroux dans un important article consacré par lui à ce sujet (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre), diffère profondément de ce que l'humanité entend par culture et civilisation. »

On concevra maintenant ce que j'ai dit : que le monde ne prend pas intérêt à la conservation de la civilisation allemande, qui n'est que l'Allemagne promue modèle et mise en dogme; qu'au contraire il doit désirer que cette civilisation disparaisse, puisque cette humeur d'une race ose prétendre à se soumettre toute l'espèce.

Dans tout ceci, je l'ai dit, on ne met pas en cause ce que l'Allemagne a pu rendre de service à la civilisation générale, par l'effort soit des particuliers, soit de la nation elle-même au temps où n'était pas inventée sa théorie de la Kultur. Je ne prétends pas même nier que dans certains domaines, où cette théorie est de peu de conséquence, sciences exactes ou sciences auxiliaires de l'histoire, la nation, même après cette époque, ne se soit encore rendue utile; je dis que tout ce qui procède chez elle du dessein de n'être qu'elle-même, et de s'imposer comme telle au genre humain, est à pourchasser et à honnir.

Leibnitz date d'avant l'invention de la Kultur; Goethe en est le contemporain, mais il lui échappe à peu près tout entier; Beethoven et Schumann n'en tiennent rien. L'examen des diverses célébrités de l'Allemagne, menée de ce point de vue, montrerait

aisément qu'en rejetant la civilisation allemande en tant que telle, le monde civilisé ne se prive d'aucun avantage, d'aucun profit, qu'il ne rejette que le mal.

Ce point réglé, reste à parler des rapports de la civilisation allemande avec le militarisme allemand, ou, pour parler plus nettement que ne font les intellectuels, avec la puissance politique allemande.

Ne doit-on pas s'étonner de voir que dans un article qui traite spécialement de ce point, un trait essentiel, consigné dans le texte allemand, a été omis par les intellectuels dans la version française officielle? Le texte allemand dit : *Zu ihrem Schutz ist er* aus ihr *hervorgegangen*, c'est-à-dire : « C'est pour la protéger (la civilisation, la *Kultur*) que, *né d'elle*, le militarisme s'est formé. » La version officielle ne dit autre chose sinon : « C'est pour la protéger que ce militarisme est né. »

J'ai dit que je ne déciderais pas si c'est méprise ou précaution. Quoi qu'il en soit, le point est essentiel : car cette invention de la *Kultur*, ce schisme intellectuel allemand décoré de prétentions mondiales, est en effet ce qui a engendré la puissance allemande.

Comment? Cela n'est pas non plus de mon sujet. Retenons seulement que le mouvement de 1813, dont les Discours de Fichte à la nation allemande sont le monument intellectuel saillant, n'a consisté précisément qu'à préparer l'éclosion de l'Allemagne, de l'Allemagne puissance militaire, par la constitution d'une

intellectualité allemande distincte, conçue en contradiction avec l'Europe.

Les éléments de ce mouvement se formaient depuis cinquante ans. Les plus anciens, les plus caractéristiques aussi, pourraient être signalés dans l'apport des antiquaires et des critiques comme Winckelmann, Lessing et Wolf, qui réformaient les humanités. Ils les réformaient en haine de la tradition, en haine avouée aussi de la France qui en tenait alors le flambeau. En second vinrent les poètes, comme Schiller, et avec eux l'exaltation du *Gemueth* allemand, de la métaphore allemande, toute une divinisation d'éléments locaux et positivement inférieurs par les prestiges de l'enthousiasme et du rythme.

En même temps se constituait par les soins de Klopstock la légende historique d'une Allemagne nouvelle, en révolte contre ce que jusqu'alors on avait nommé la civilisation. On inventa de prendre pour héros Arminius, qui défit les légions de Varus en Germanie : cela posait cette Allemagne en rivale, en adversaire de l'ancienne Rome, en destructrice éventuelle du souvenir et de la tradition latine, des monuments latins. Dans la préface d'une histoire du Danemark, un érudit de mérite nommé Mallet ayant révélé Odin, Freya, le dieu Thor et toute la mythologie danoise, le même Klopstock s'empara de cette mythologie et en fit, dans ses poèmes d'*Herrmann*, le contre-Olympe de l'Allemagne.

De toute cette puérilité, de toute cette pédanterie,

de tout cet artifice, sortit quelque chose de fort sérieux : l'habitude ayant fini par composer de toutes ces imaginations une sorte de nature au peuple allemand.

Les Allemands se regardèrent comme appelés à une mission unique dans le monde. Ils crurent que quelque chose leur était réservé, semblable à la destinée des Grecs. Aux Grecs, chez les anciens, ils attribuaient un rôle pareil à celui que prétendait leur Kultur : ayant imaginé de dire que cette nation s'était imposée en tant que grecque, que l'hellénisme dont s'était formée une école pour le genre humain n'était pas autre chose qu'un instinct, un tempérament ethnique, lequel mérita de l'emporter pour des causes qui se retrouvaient chez les Allemands.

Cette histoire ancienne maquillée servit de garant à celle qu'ils prétendaient écrire dans le monde moderne à leur profit. En soi, il n'y avait rien de si vide, de si inconsistant, de si arbitraire, que la théorie qu'ils forgeaient; mais elle habitait dans les esprits, et cela composa l'intellectualité dont la moderne Allemagne devait sortir.

Dans le premier de ses discours à la nation allemande, Fichte expose le mécanisme qui devait présider à cette opération.

Ayant remarqué qu'une nation ou tout autre agent qui ne jouit plus de l'indépendance est privée d'action sur son époque, et subit dans son développement l'impulsion de la cause étrangère à laquelle cette époque

elle-même est soumise, en sorte que cette époque n'est pas sienne et que les diverses périodes en sont marquées pour cette nation par les événements historiques appartenant aux nations étrangères, il ajoute :

Pour qu'elle puisse sortir de cet état, il est nécessaire qu'un nouveau monde se lève pour elle, moyennant l'avènement duquel elle puisse commencer une ère dans le temps, ère qui lui soit propre et qu'elle remplisse d'elle-même et de son avancement. Mais comme elle est soumise à une force étrangère, il faut prendre soin que ce nouveau monde, par lequel elle doit s'affranchir, demeure inaperçu de cette force dans sa naissance, et qu'il n'éveille point de soupçons : mieux encore, que celle-ci se sente portée à ne pas apporter d'obstacle à l'éclosion de ce monde nouveau. Supposé qu'un monde doive se créer ainsi, qui permette l'enfantement d'une personnalité nouvelle et d'un temps nouveau au profit d'une race qui aura perdu, avec sa personnalité, un temps pour la contenir et un monde pour la supporter, celui qui prétend pronostiquer l'avenir n'aura-t-il pas le devoir de dire en quoi ce monde doit consister ?

Traduisons en langage accessible cet extraordinaire amphigouri.

Cela signifie que, l'Allemagne étant abaissée, soumise à la domination française, et subissant jusque dans l'exercice de sa pensée l'influence de notre pays, cet état pour changer exige que l'on procède avant tout à l'affranchissement de l'intelligence allemande. Un monde intellectuel nouveau doit naître : un système d'idées allemandes, de pensée allemande, qui, en ouvrant une ère nouvelle, doit donner lieu à l'Alle-

magne de prendre, comme puissance matérielle, sa place dans le monde. Pour que ce plan réussisse, il faut en dérober l'importance à la nation qui domine sur l'Allemagne : de façon que, le nouveau monde intellectuel une fois créé, la France et l'Europe se trouvent en face d'un enchaînement de conséquences inéluctables, aboutissant à la puissance politique, militaire et économique de l'Allemagne.

Ce plan s'est réalisé, et les phases en ont été ce que Fichte voulait qu'elles fussent. Une métaphysique si bizarre maniant de si grossières ficelles aura résolu ce problème de l'éclosion d'une nation. Mais aussi quelle nation ! un monstre. Ne nous en étonnons pas, quand nous voyons d'où elle est sortie.

Créons et répandons une façon de penser qui ne soit à personne, nommons-la allemande, et l'Allemagne naîtra : telle fut la consigne de Fichte. Qui peut attendre d'une pareille origine quelque chose d'humain? Les intellectuels, dans le texte allemand de l'appel, ne font que le rappeler : l'Allemagne, la puissance allemande, le militarisme allemand est né de la culture allemande; un monde intellectuel nouveau, déterminant une ère nouvelle, a produit le corps de nation que nous voyons.

L'Allemagne en exprime sa fierté. Elle se vante de s'être donné l'être en se pensant. Son erreur est de croire que cette antériorité de la pensée sur l'être est nécessairement noble. Cela dépend de l'objet de cette pensée, cela dépend du but auquel on la subordonne.

L'objet de la pensée allemande était l'Allemagne. « Elle se demanda, écrit Charles Maurras (*Action française* du 17 octobre), commentant l'article de M. Boutroux, qui elle était. Elle vit au fond d'elle-même ce qui y était : le brutal, le violent, le sauvage, l'impoli, l'indégrossi et le dur. Elle mit sur l'autel toutes ces belles choses en rejetant avec mépris tout tempérament étranger. Le fou bossu qui se croirait Dieu mettrait la bosse au rang des attributs divins. Ainsi fait l'Allemagne de ses bosses, de ses tares, de ses verrues... » Non vraiment personne ne saurait admirer la pensée qui se donne un pareil objet.

De plus, à l'exercice de la pensée prise en soi, est-il permis d'assigner le matériel pour but? Est-il noble, est-il digne de l'homme d'inventer une philosophie, de s'appliquer à créer des idées, dans le but de conquérir la puissance matérielle? Fichte est sans détour là-dessus. L'affranchissement de l'Allemagne est le but, le monde nouveau à créer le moyen : en sorte que la pensée se fait serve du profit.

La version française officielle de l'appel laisse cela daus l'ombre. Elle laisse entendre que, la *Kultur* existant, le militarisme s'est formé pour la protéger. Noble souci et noble tâche, si les fins se subordonnaient ainsi. Mais cela n'est pas. Le militarisme est né de la culture, et la culture n'a été inventée que pour créer le millitarisme, avec la puissance matérielle qu'il représente.

En un mot, les Allemands n'ont rompu en visière

à la raison traditionnelle, aux lois antiques du goût et du bon sens, que pour se donner l'existence comme nation. La révolte de leur intelligence tendait à des fins utilitaires.

N'en restons pas à ce reproche, puisque leur effort tend plus loin, puisque ce qu'ils osent nommer *leur* civilisation, ils prétendent de plus l'imposer au monde. Il faut que la révolte de leur pensée leur vaille, non-seulement l'être, mais la domination, et que, s'étant retirés de la civilisation, ils fassent maintenant leur proie de tout ce que la civilisation rassemble encore.

Mais cette civilisation reste armée. Si ses armes l'emportent, comme tout le fait espérer, tant de ruse et d'opiniâtreté, tant d'abus du don de penser seront vains et le complot audacieux de l'Allemagne aura vécu.

CONCLUSION

Voilà donc parcouru le cercle des prétentions de la pensée allemande alliée des soldats dans cette guerre.

Ne dissimulons pas le tort que devait lui faire une mauvaise cause. Faisons la part du gauchissement qui s'ensuivait pour elle de la nécessité où ces gens se sont mis de mentir. Au moins est-il certain que ce gauchissement, cette ruse, cet avilissement de la pensée, trouvait nos intellectuels prêts. Le génie allemand n'y répugne pas. Des abstractions métaphysiques qui permettent de conclure ce qu'on veut, de grosses ruses toujours actives, une aptitude à la chicane, effet d'un bas esprit de révolte qui est l'instinct même de la race, telles sont les trois inspirations familières à la pensée allemande et qui s'étalent dans ce morceau.

La force prime le droit : on répète tous les jours que c'est la devise de l'Allemagne. N'oublions pas pourtant qu'il n'y a pas de nation qui prétende plus qu'elle à se faire donner raison. Il est vrai que la

raison qu'elle allègue est toujours la raison allemande; il est vrai que l'Allemagne n'admet pas que le bon droit puisse ne pas être au nombre des avantages que la force met entre ses mains. Mais enfin elle ne cesse de discuter et de prouver. Depuis quatre mois que dure la guerre, on peut dire que l'Allemagne a autant argumenté que combattu. Or, son argumentation, la voilà!

La voilà dans les classes diverses de ses savants : chez des naturalistes comme Haeckel, chez des psychologues comme Hauptmann, chez des historiens comme Spahn, chez des philosophes comme Wundt, chez des théologiens protestants comme Harnack, chez des théologiens catholiques comme Merkle. Jusque chez des théologiens catholiques, la discipline de l'École, que l'Église conserve, n'a pu prévaloir sur l'aveuglement germanique, sur le sophisme que tissent dans ces cervelles la témérité et la sottise, et où se réfugie la mauvaise foi.

Grande leçon, et qui montre à quel point la pensée allemande est gâtée. Ceux qui pensent terminer le mal que nous voyons et en empêcher le retour par une paix ordinaire, se trompent. Il y a un foyer de dépravation qu'il faudra éteindre ou refouler. Il faut pour cela la victoire. Mais cette victoire ne sera complète, assurée dans ses résultats, garantie des revers de la fortune, que quand le sophisme sera détruit, la sottise découverte et l'erreur sans crédit.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMÉ

PAR

PHILIPPE RENOUARD

19, rue des Saints-Pères

PARIS



